

# **LES ACTES DU CRESAT**

Les actes du CRESAT, n°11  
© Éditions du CRESAT 2014  
ISSN 1766-4837

---

**Couverture :**

Plan du cours de la rivière d'Ill depuis  
Müllhausen jusqu'à Strasbourg, 1751,  
feuille 1, Archives Départementales  
du Haut-Rhin 5C/1249.



UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE



# LES ACTES DU CRESAT

REVUE DU **C**ENTRE DE **R**ECHERCHE  
SUR LES **É**CONOMIES, LES **S**OCIÉTÉS,  
LES **A**RTS ET LES **T**ECHNIQUES



## LE CRESAT A TRENTE ANS

C'est en 1983 qu'Alain Jaeglé, alors président de l'UHA, a créé le Centre de recherche et d'enseignement sur les sciences, les arts et les techniques (CRESAT). Physicien, il a pris également l'initiative de créer le Centre de documentation des sciences et des techniques, et un diplôme d'université de « Culture scientifique, artistique, technique et de muséologie » dont il définissait ainsi les enseignements : « Histoire des sciences et des techniques, histoire de l'art et esthétique, information et documentation scientifiques, techniques de communication audiovisuelle et enseignement de muséologie<sup>1</sup> ». Une bonne partie du futur CRESAT est déjà là... Mais cette première décennie reste obscure et attend son historien...

Le CRESAT avait dix ans, mais était devenu entre-temps une coquille vide, lorsque Pierre Fluck, géologue de formation, a repris en main sa destinée en 1994 et recentré le laboratoire sur la thématique des « Industries et proto-industries des régions rhénanes dans l'espace européen : techniques, sociétés, environnement ». Sous son impulsion, le CRESAT a gravi les échelons en étant officiellement labellisé « jeune équipe » en 1997, puis « équipe d'accueil » en 2001. C'est alors qu'il a confirmé sa dimension pluridisciplinaire en regroupant les enseignants-chercheurs des départements d'histoire (21<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> sections) et MECADOCTE (22<sup>e</sup>, 71<sup>e</sup>, 72<sup>e</sup> sections), réunis d'abord par une cohérence en matière de formation. L'élargissement de ses axes de recherche a justifié un changement de dénomination en Centre de recherche sur les

---

1. Cf. Alain Jaeglé, Alain Rieu et Louis Klee, « Culture scientifique et technique », *BSIM*, n° 792, 1/1984, p. 54.

économies, les sociétés, les arts et les techniques.

Le CRESAT avait un peu plus de vingt ans lorsque j'ai pris en 2005 la succession de Pierre Fluck. L'objectif était d'encourager les travaux collectifs tout en permettant à chacun de trouver un espace au déploiement de ses recherches, de renforcer la cohésion de l'équipe sans brider les singularités. Grâce à l'enthousiasme et aux efforts de tous, le bilan du « quadriennal 2007-2011 » est éloquent : 9 colloques (plus 3 hors de l'UHA), 10 journées d'étude, 20 ouvrages scientifiques, 11 directions d'ouvrages, 448 publications de tous niveaux, plusieurs bases de données en ligne. Signe de sa maturité, le CRESAT « produit » également des docteurs, cinq à ce jour depuis 2009. Le transfert à la Fonderie en janvier 2010 a été un moment important dans l'histoire du CRESAT qui peut désormais s'identifier à un lieu, chargé d'histoire et de symboliques techniques, industrielles et sociales.

Plus qu'aucun autre organisme, un centre de recherche doit être relancé en permanence pour conserver son dynamisme et sa capacité à innover. Le renouvellement s'impose : c'est pourquoi Olivier Thévenin a pris la direction du CRESAT depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 avec la redoutable mission de permettre à notre trentenaire d'exploiter au mieux toutes ses potentialités et de gravir de nouvelles marches dans la carrière !

NICOLAS STOSKOPF



# SOMMAIRE

ÉDITORIAL

**NICOLAS STOSKOPF**

LE CRESAT A TRENTE ANS

---

## I. LES SÉMINAIRES DU CRESAT

p. 13 **PETER R. CAMPBELL**

AMBITION, IDEOLOGY AND POLITICS : A NEW LOOK AT  
THE ORIGINS OF THE FRENCH REVOLUTION

p. 27 **FRÉDÉRIC GIMELLO-MESPLOMB**

UN RÉGIME DE JUSTIFICATION COMME MODÈLE HISTORIOGRAPHIQUE  
DE LA POLITIQUE DU CINÉMA : L'IDÉALTYPE DE LA « QUALITÉ »

p. 41 **MARIE FOURNIER**

QUEL RÔLE ET QUELLE PLACE POUR LES POPULATIONS RIVERAINES  
DANS LA GESTION DU RISQUE D'INONDATION ? RETOUR SUR LES  
APPORTS D'UNE DÉMARCHE DIACHRONIQUE MENÉE À PARTIR  
DU CAS DE LA LOIRE MOYENNE (XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> SIÈCLES)

p. 57 **AZIZA GRIL-MARIOTTE**

L'INFLUENCE DES ARTS DANS LES THÈMES DES INDUSTRIES DU  
DÉCOR, TEXTILE IMPRIMÉ ET PAPIER PEINT (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIÈCLES)

---

## II. LES MÉMOIRES DE MASTER

p. 77 **EMMA AUDETTE**

LE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE ET LE DÉFI  
COGNITIF DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF : PAS DE CULTURE  
INFORMATIONNELLE SANS FORMATION À L'ATTENTION

p. 87 **AUDE BERTRAND**

LES ARCHIVES AUDIOVISUELLES : BILAN DES SITUATIONS  
EN FRANCE, AU QUÉBEC ET AU CANADA

p. 99 **ANTHONY KETTELA**

LE COMMERCE DE STRASBOURG ET DE LA PROVINCE D'ALSACE AU  
XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE D'APRÈS LE MÉMOIRE SUR L'ALSACE DU COMTE DU MUY (1766)

---

### III. ACTIVITÉS ET PROJETS

#### 1. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDE

- p. 107 **ODILE KAMMERER, MARIANNE COUDRY**  
JOURNÉE D'ÉTUDE : CLIO EN CARTES 1 - QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES
- p. 113 **BENJAMIN FURST, FLORIE GIACONA, NICOLAS HOLLEVILLE**  
COLLOQUE : REGARDS CROISÉS SUR L'AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU
- p. 119 **LUDOVIC LALOUX, PASCAL RAGGI, CLÉMENT WISNIEWSKI**  
JOURNÉE D'ÉTUDE : LE SUCRE, ENTRE TENTATIONS ET RÉGLEMENTATIONS
- p. 121 **AZIZA GRIL-MARIOTTE**  
JOURNÉE D'ÉTUDE : LE DESSINATEUR DANS LES ARTS DÉCORATIFS  
ET INDUSTRIELS, UN TECHNICIEN OU UN ARTISTE ? ENTRE SAVOIR-FAIRE  
ET CRÉATIVITÉ
- p. 127 **PIERRE LAMARD, NICOLAS STOSKOPF**  
6<sup>e</sup> JOURNÉES D'HISTOIRE INDUSTRIELLE DE MULHOUSE ET DE BELFORT.  
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, UN CONCEPT HISTORIQUE ?

#### 2. ACTIVITÉS

- p. 131 **PIERRE FLUCK, JOSEPH GAUTHIER, BERNARD BOHLY**  
MINES ET MÉTALLURGIE DES NON-FERREUX EN ALSACE DU HAUT MOYEN  
ÂGE AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE, ALTENBERG / SAINTE-MARIE-AUX-MINES, STEINBACH
- p. 137 **PIERRE FLUCK, CAROLINE ROELENS-DUCHAMP ET LES ÉTUDIANTS  
DU MASTER «PATRIMOINE ET MUSÉES» DE L'UHA**  
AU CHEVET DE LA MANUFACTURE DE NIDERVILLER
- p. 143 **PIERRE FLUCK**  
MISSION SUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DU MEXIQUE

#### 3. RECHERCHES EN COURS ET CONTRATS

- p. 149 **BRICE MARTIN**  
PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRANSRISK2 (FÉVRIER 2014 – JANVIER 2017)
- p. 153 4. NOS CHERCHEURS ONT PUBLIÉ EN 2012 ET 2013

- p. 167 5. BRÈVES

---

### p. 171 IV. L'ÉQUIPE DU CRESAT



---

I.

## **LES SÉMINAIRES DU CRESAT**



20 OCTOBRE 2012

**PETER R. CAMPBELL**

AMBITION, IDEOLOGY AND POLITICS : A NEW LOOK  
AT THE ORIGINS OF THE FRENCH REVOLUTION

*Peter R. Campbell est professeur invité à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines Membre du laboratoire ESR (États, Société, Religion), USVQ<sup>1</sup>.*

It has been thirty years since François Furet published his interpretation of the Revolution, and perhaps it is time to offer a new and different framework of explanation for the origins of the French Revolution. During these thirty years research has progressed, often inspired by questions posed by Furet himself, and sometimes in opposition to his ideas; the post 9/11 world is more open to the importance of politics, and for the first time in several generations it is possible to explain the fiscal origins of the revolution to students and not get a glazed expression. But since Furet no one has proposed a new interpretation of the origins, although at about the same time sociologists were also engaging afresh with revolution. Wherever we stand on

---

1. Note de Alain J. Lemaître, professeur d'histoire moderne à l'UHA : Professeur invité en histoire moderne à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et à l'université de Sussex, Peter R. Campbell marque les recherches qui se développent depuis quelques années outre Manche et outre Atlantique sur les origines de la Révolution française tout en proposant une relecture de l'Ancien Régime. Parmi ses ouvrages, ses réflexions sur *Louis XIV*, Pearson, London & New York, 1993, ainsi que ses analyses sur *Power and Politics in Old Regime France, 1726-1743*, Routledge, London & New York, 1996 ont été particulièrement remarquées en Angleterre, aux Etats-Unis, en France et en Allemagne où il est intervenu récemment à l'université de Freiburg.

Ses travaux sur la monarchie, précisés par un article 'The Language of Patriotism in France, 1750-1770 (*e-France*, 1, 1997,1-4) l'ont amené par la suite à revisiter l'histoire politique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans deux livres majeurs : l'un sous sa direction, *The origins of the French Revolution*, Palgrave, Houndsmills and New York (2006) et le second, en collaboration avec T. Kaiser et M. Linton, *Conspiracy in the French Revolution*, MUP, Manchester (2007). C'est sur ce thème qu'il s'apprête à proposer aux historiens un nouvel ouvrage (*en cours de rédaction*), et qu'il est intervenu en séminaire dans le cadre du CRESAT à l'université de Haute Alsace, Mulhouse.

Sociology or Furet's views, and there is debate, we have surely to reject the idea that the revolution grew out of social and economic change making a new political order necessary – or for that matter a long process of cultural change also necessarily producing a revolution, as in Roger Chartier's analysis, because they telescope or occlude the significance of the political events of the 1780s, making them into merely the occasion that precipitates a revolution that was latent. A reconceptualisation of the problem of origins would need to address the significant gap that exists between the general enumeration by historians of structural, cultural or ideological 'causes', and the precise developments. We need to put back the dynamism and contingency of revolution. How exactly do the undoubtedly significant long term changes relate to the crisis of 1787-9, how do we link the broad movements to the specific responses of those actually involved in the politics of these years? Those who focus on wider developments as if they somehow led inevitably to revolution fall into the twin traps of first having a preexisting definition of the revolution, which invites them to single out elements related to that definition alone, and second, an inability to resolve the problem created by the disjuncture between the general tendencies and the particular sets of events. The broad view has required the crisis of 1787-8 to be seen as a precipitant of a revolution that would happen anyway. Yet political histories too have their shortcomings, for narrative histories of the politics (which is often defined rather narrowly as if it did not include social and cultural elements) usually leave out the cultural experience and developing strategies of the participants, and have not stressed how living through a crisis redefines the issues and makes the wider cultural elements relevant at certain important and specific points. These explanatory problems can only be solved by reconceptualising the issues we are dealing with and especially by reexamining what happens during a crisis. For a crisis is not simply a process of crystallisation of a latent revolution, a revolution that has been made in men's minds before the event. Revolution does not happen simply because it is conceivable, on the contrary: in early modern Europe before the French Revolution provided a model for militants, radical change becomes conceivable because it is already happening. A revolution develops from a crisis that is badly managed, because a crisis has a profound effet de transformation de la perception des problèmes qui se posent aux yeux des différents acteurs (*en français dans le texte*).

Some key books were published in the mid 1990s, by Van Kley, Markoff, Hardman, Cubells, Félix and Campbell, and in the light of this new state of studies on politics a theory of revolution can be put forward. To be convincing, it has to integrate what we have learnt about how politics worked in practice, with a better understanding of how rhetoric and ideology function in the political sphere. The language of patriotism

and virtue is a particularly important point of entry as it was so widespread and we can explore how writers used it strategically in politics to legitimise their interventions. We find them quite self-consciously manipulating the rhetoric for their own ends. An important modification, because instead of regarding the political 'actors' as being conditioned by, and dominated by, political or social discourses that more or less construct them, making them almost puppets of the disembodied discourses, we can now make significant distinctions between discourse, ideology, language, and rhetoric, and stress the process by which people appropriate, for their own rhetoric and interests, elements of discourses that are always by their vary nature ambiguous, and we can now understand the implications and strategies *employed* by the actors who are using the language in specific political contexts. So in terms of our interpretation, the emphasis we may now put on the appropriation of political language, gives more power to the actors, and downplays somewhat the conditioning effects of discourses. For example, instead of seeing Robespierre as the purest mouthpiece of revolutionary discourse, as does Furet, we might stress the way Robespierre knowingly appropriates it for his own political purposes. The Terror then once again becomes a matter of political choices and not the consequence of an inexorable development of inherent *ideological* contradictions.

If we then seek to explore the role of crisis, we end up with quite a different picture from the older views. But stressing crisis also requires that we redefine the state in which that crisis took place. The new elements now stressed by French and Anglo-Saxon historians of the *ancien régime* can be put together to give us a new view of *ancien-régime* political culture : one that emphasises the prosopography of power, patronage and clientage, and the practice by the elite of a certain number of techniques of control employed to manage the state.

Any re-interpretation of the origins therefore should certainly not abandon those changes that conditioned the responses of the population, but it should just as importantly engage with important areas of debate on the nature of the state, its political culture, the role of ideology and rhetoric, an important recent stress by sociologists upon revolution as a process (rather than it being seen as something made in men's minds before it finally emerges, reified), and what I want to call 'the transformative effect of crisis'. At the heart of the analysis must lie the contingencies of crisis and collapse, and the attempt at explanation becomes a reflection on the dramatically changing relationship between contingency and the conditioning and limiting structures, whether these are administrative or mental.

Although the focus of the present argument is political, this is not simply a political interpretation of revolution, because the multi-disciplinary approach is specifically intended to allow room for the integration of important cultural and ideological factors at key points in the story. After all, ‘politics’ itself is the product of competing social, economic, and cultural interests. Thus, I would like to offer an argument that moves beyond the more general elements (e.g. a process of social or cultural change or the movement of the Lumières) that are usually considered important in generating a revolution that is either not quite defined, or unhelpfully reduced to one key element. It avoids the trap of over-general causes, not by ignoring them but by providing a structure and chronology that invites us to ask questions such as ‘at which exact point and for which precise groups do we need to identify changing identities?’ and ‘how precisely should we employ these sociological or cultural approaches to answer our questions about intentions?’ For if our analysis of language shows the actors have choices, we need to know more about the *precise* context in which they made them. In the final assessment, we need to therefore integrate recent political, intellectual and cultural history within a new theory of how a revolution is born, and present an argument about a process, for individuals do not think the same way at the end of a crisis as at the start. In the current context of social and political malaise, understanding how crisis can transform itself into revolution is of more than passing interest. One of the most perplexing problems of revolutions is why they should continue to be possible in countries in which they are not, according to the sociologists and political scientists, government analysts, supposed to happen.

In terms of the French Revolution, there are many studies but few recent interpretations, as numerous recent review articles attest. At the same time as Furet published his book on the Revolution, the English historian William Doyle also made the revisionist case against previous Marxist interpretations, foregrounding politics and focusing on the end of the old regime as distinct from the origins of the revolution, but he himself called for a new interpretation. Keith Baker, an avowed disciple of Michel Foucault, sees politics from 1750s in terms of discourses of reason, will and justice, and politics as defined by ideological contestation; but in fact the discourses he identified are problematic, not perhaps because they do not exist, they do, but because other discourses do as well, and these others are more obviously and specifically grounded in contemporary writings. One thinks especially of the language of classical republicanism, of virtue, of *patrie*, of *bienfaisance*, - but all these concepts are ambiguous and overlap, producing possibilities for rhetorical manipulation in defense of interests and jurisdiction (the latter being very important to the mind of the ancien regime). Moreover, writers often appropriated elements of any discourse

that suited their argument, rather than reflecting one discourse alone as if it had constructed them. François Furet's premises are that the Revolutionary language is new in 1789 and that the revolution was about democracy, but embodied a competition for power through language. This distorts his analysis of its origins because in terms of philosophy of history and definition of revolution, he had made up his mind to stress, in the guise of overall processes, elements that were partial. The Revolution was many more things and its motors more complex: It is the chaos and polyvalency of the revolution that require our attention. And the language was not in fact new in 1789, the discourses of virtue and patriotism had come into being in their revolutionary form around 1750, along with critiques of monarchy. Sociologist Theda Skocpol and historian Bailey Stone make a case for the stresses of modernization in a competitive international arena, and Jack Goldstone argues that population pressure was the key (though his analysis of the fiscal structures is also outstanding). These approaches have made important contributions to our understanding, but they too are unable to relate these general causes to the specific political developments of 1787-9 in a convincing way. The translation of tensions, be they geopolitical, social economic or cultural, into revolution requires more than a narrative of the 1780s, as if these general tensions had to produce a revolution. After all, all regimes display evidence of tensions, and it is largely hindsight that makes us believe that they 'had' to produce a revolution; most regimes survive for decades without the tensions becoming insurmountable, and most avoid revolution. All the recent general views underplay the corrosive effect of politics at the centre in a court society, none engages with the transformative role of crisis and they do not conceptualize the state in ways that fit with most recent research that has been drawing attention to political management.

The historiography of the revolution since the 1950s has proceeded by means of debates over certain key definitions: the bourgeoisie, the nobility, the nature of capitalism, the nature and role of ideology. The final area to redefine, and the one that also changes everything in the equation, is the nature of the state. Against Tocqueville who saw the ancien régime as a centralised and bureaucratic monarchy, we can oppose a new conception of the state. The later eighteenth-century state can be seen as a 'baroque state' (a term that has the merit of getting away from misleading words like 'absolutisme' or 'Etat royal' or 'monarchie administrative') reflecting its long historical origins, apparently solid but with serious weaknesses requiring astute and constant political management to maintain a precarious balance. It had not become essentially a powerful 'administrative monarchy' but reflected a court-based political culture employing various techniques of control to enforce its aims and resolve conflicts. These were an administration that was 'pre-modern' and in terms of flows of power

often decidedly not bureaucratic (and which, as usual, not only worked to resolve conflicts of power but also played a key part in generating conflict). Authoritarian strategies were of course part of the regime's panoply of techniques of control, but they had to be used with care against the elites. Networks of patronage and clientage [that] permeated all layers of society, and served both as a fundamental mechanism of social and political advancement, and as a technique for resolving crisis and creating collective allegiance to the regime. Political management added to these elements ministerial policies of bluff, negotiation and compromise: this was the essence of politics, a political reality understood by almost all ministers in their dealings with corporate groups and the diverse regimes prevailing in provincial France. Lastly, representation or propaganda attempted with some decreasing success to inculcate obedience to the monarchy. It is better that subjects never even think they can change things than to have to deal with constant contestation.

These techniques reflected the highly circumscribed sphere of 'politics'. Although political issues were discussed in a growing public sphere, politics had not yet become essentially public: decision-making at the centre was still quite isolated from public opinion and politics was not therefore "new", it remained all too fixed in the mold of the grand siècle, when the baroque state was refined; moreover politics reflected a particular culture among the relatively narrow elite of this socio-political system in which social strategies were as important to the participants as the more political requirements of the state. Neither press nor courtier could discuss politics, for royal decision-making was strictly limited to the members of the council. So for the elite, politics has to be understood as not about issues of national policy but about interest. That is to say that the system that excluded meaningful political debate at the centre was one in which the interests of the courtier dynasties were more important to ministers and factions than were issues of royal or state policy. For them, politics was about being there, about acquiring and preserving court offices which gave them access to honour, influence and further opportunities to make money to maintain their prestige. The important work of Daniel Dessert has shown us how the fiscal system of the state served the interests of the courtly families under Louis XIV, and this remained true in the later period, though the international capital markets grew in importance as well. Reform of the state and especially of fiscality was blocked by this structural element of the system, for no reforming minister could survive if he fundamentally attacked the status quo. Without a formal constitution, lacking dialogue and riven with jurisdictional conflicts, the monarchy relied on an increasingly ragged veil drawn over discussion of the mysteries of state and the many unresolved issues over the nature of its authority. Ideological discussion prompted by finance,

religion or Enlightenment was dangerous, especially because the historically tried and tested techniques of control were well adapted to managing interests, but not for dealing with beliefs or convictions that could motivate ‘citizens’ to refuse compromise. Tensions abounded, with many of them being long-standing, although some were newer. Nevertheless, the politics of the 1780s (before 1788) do not reflect an era of a new political culture : a key element of the situation is the extent to which politics in the king’s council and at court remained that of the baroque state, isolated from new currents. The final crisis begins at least as a traditional *ancien-régime* fiscal crisis born of an ever inadequate system, compounded by a second old-style crisis with the parlements, and characterised *by* strategies that continued to be more ‘*ancien régime*’ longer than is often appreciated. There was no ministerial unity, far from it, and no unity imposed by the king or first minister. The potential gravity of the crisis went unappreciated by those at the centre. Factional disputes ensured a breakdown of political management – and traditionally this was dangerous, because as we have seen, politics was based on interest. But usually, after an inherent tendency to dangerous escalation, a settlement could be negotiated in the absence of ideology. That was not the case in 1787-9. Ministerial disunity and factionalism exacerbated the crisis, for example by making it impossible to manage the parlement de Paris through a coherent *parti ministériel* acting in the ministry’s interests.

A key element in the new understanding of politics was provided by Al Hamscher, the American historian who showed that the Parlement de Paris under Louis XIV were not crushed, but subjected to political management that, while giving an impression of monarchical success, actually compromised on many issues vital to the courts. *Recent* work by Legay et al on the provincial estates shows how they remained strong, even strengthened during the *ancien régime* so that France was increasingly governing itself in the regions.

So if there was no triumph of absolute monarchy, and especially not of ‘absolutism’, how then did politics work? One way to answer the question is to look closely at crisis between the monarchy and the parlements. The microhistory of a succession of crises during the eighteenth century of course reveals complexity, and ritualised confrontations that were often generated or manipulated by factions. What had seemed to be the *very* essence of ideological confrontation turns out to be certainly inconvenient, but far less dangerous or subversive than the historians’ theory of rising opposition to an absolute monarchy suggested. In fact, most of the issues took the form of conflicts intended to defend jurisdiction, and these were often, as in the period 1730-1764, created by the *parti janséniste* among the magistrates. Whatever the ideological stakes, and sometimes they were significant, the crises involved escalation

of measures, counter measures, remonstrances, judicial strikes, attempts to secure public opinion or its semblance, and finally, after perhaps exile of the self-styled virtuous senators of the nation, a compromise brokered by negotiations behind the scenes; the monarchy could never be seen to negotiate as this would raise the status of the other party and undermine its claim to ultimate superiority. The absence of open dialogue was obviously one of the flaws in the system, because it created an inherent tendency to an escalation of ritualised responses, blow and counter blow, until one side gave in openly (this rarely happened) or the situation became so rhetorically *and emotionally* charged that the constitutional rights of the two sides began to be questioned. The appeal to constitutional rhetoric that could expose fundamental issues best left undisturbed was in fact extremely dangerous to this regime. It was unsuited to ideological conflict, because it had grown over time in a spirit of practical responses to severe crises over religion and war and its key ideology was tradition and precedent. When this stage was reached it was time for a compromise as neither could win outright without undermining its own position. The monarchy could not afford to be seen as despotic, and the parlements or provincial estates could not exist without the monarchy. So politics was essentially a matter of maintaining the time-honoured balance and preventing crises from arising or going too far, as there was no clear mechanism for negotiation. Constant and deft political management was the essence of ancien regime politics, often facilitated by patronage and clientage. Far from being inherently stable, the state was held in a precarious balance, constantly in tension, perhaps inherently weak, as it was politically and structurally unable to adapt to new conditions of existence.

The politics of the early and mid 1780s thus illustrate traditional but dangerous ambitions and disputes, always liable to get out of hand. Within this world, certain types of strategies and ambitions were much in evidence and the regime had evolved ways of taking them into account and dealing with them. But at certain points in 1788-9, under the pressure of events and growing awareness of the implications of the crisis, traditional strategies would be modified by the actors, making management much more difficult. Another theme is the importance of ambiguity, deeply rooted in attitudes towards the regime by the elite who profited from it, but whose cultural beliefs were increasingly inimical to its practices. Ambiguity was also a characteristic of the rhetoric of virtue and patriotism that so many had adopted by the 1780s, for while its logical thrust was classical republican, and as such likely to undermine the regime, such language was on everyone's lips and its royalist side was nevertheless clung to: a case where the logic of the ambiguous discourse was perhaps defied by those appropriating it. However, very late in the day events prompted or created

an often-reluctant sense of recognition of other possibilities that had now become expedient, – for strategies were changed only when choices were shown by the unexpected contingencies of politics to be really necessary. Depending upon their interests, different groups changed strategies at different times, but the choices came late not early: there were almost no revolutionaries in 1787-8, only patriotic opponents of despotism. And not all patriots of 1787 became revolutionaries in 1789. Such sudden shifts of opinion would later be possible in large part because of the deep ambiguities already felt towards the regime. Ambiguities are always present, but rarely do events give them the deep significance they were to have in 1789.

The politics of 1783-1787 shook the state to its core, but crisis does not necessarily lead to a revolution. To explain this transition two elements have to be addressed. First, the process in 1787-8 of failing management by the disunited government, riven by traditional conflicts. Second, the significance in this context of newer elements such as the changing role of rhetoric or ideology within the emerging public sphere, and the growing influence of the public sphere itself as a category in political culture, both of which further undermine the possibilities for traditional management. Public opinion emerges almost suddenly as a political ‘actor’ in the ministerial mind in only 1786-7 with a series of scandals and the debate over reform proposals occasioned by opposition in the Assembly of Notables. Ministers were of course aware of its existence before, and even exploited it, but it had not counted in the same way. The Assembly of Notables was in fact an institution that depended for success on its relation to public opinion, it was called to legitimize the reforms, but neither King nor ministers quite knew how to deal with such an institution whose premiss was almost democratic, if it was to convince. The opinion of investors in government debt was an important aspect if interest rates on government borrowing were to be kept low. Calonne understood this, but his opponents who tried to discredit him by exposing his attempts to manipulate the markets had no idea how serious the situation was. As a political actor, public opinion was a lot harder to deal with than anyone understood. Attempts to manipulate or create it fell foul of the notion of patriotism, with the ministry seeming to be the antithesis of patriotic, and even despotic. These buzz words had real purchase.

As the fiscal crisis developed from 1783 to 1787, we can trace the development of an old-style crisis with an elite jousting on the edge of a precipice, mostly unaware of the regime’s inherent potential for ritualized confrontation and even collapse and thus displaying old regime style ambitions. This generation (and especially Louis XVI himself) had benefited from years of growth and stability, to cite the phrase of Prime Minister Gordon Brown, and seems to have actually believed the monarchy’s

own representational rhetoric of strength and stability, rooted in a certain view of the French state having conquered disorder and thus being immune from collapse (This was something the generation of Louis XIV probably never believed even though they themselves directed this propagandist production). The degree of political mismanagement is extraordinary, and much of the blame must lie with the king and his ministers. Louis XVI, not helped by Marie-Antoinette, failed to practice the age old techniques of balancing factions to dominate them, seeming to fall into their hands. The Diamond Necklace Affair is a spectacular example of the failure of ministerial unity that presaged the failure to get loans approved by the same court, the parlement de Paris. In the light of that failure, and instead of finding a minister who could work through the parlement, Louis adopted a comprehensive plan of reform that no previous king or minister would ever have attempted, informing only half his council, leaving the other half free to oppose it by implication. The royal response to opposition in the Assembly of Notables appeared peremptory to the members of the elite called upon to participate, and instead of trying to reach a traditional compromise, the reform policy was continued by Loménie de Brienne, generating stiffer resistance still and royal policy responded increasingly harshly, creating the very escalation that was so damaging, culminating in a coup against the parlements. Such a reaction might have been possible in 1771, though hardly popular, but in 1788 in the midst of such an urgent fiscal crisis it was highly risky, as time was not on the ministry's side. The monarchy having no 'plan B' appeared increasingly despotic and incoherent in its policies. (The traditional plan A would have been not to enact reforms but to reduce the rate of interest on government debt and appoint a finance minister who could find a compromise with the parlements).

The prevalence of anti-despotic rhetoric lent an air of coherence to disparate opposition. At this stage those involved in politics on all sides however exploited the power of the new rhetoric of patriotic virtue, citizenship and despotism, without really following through its implications: there still seemed no real possibility of a different order of things to benefit from. This is true both of pamphleteers and the involvement of the parlements up to the end of 1787 at least. An illustration of this is the largely rhetorical but also escalatory call for the Estates General in July 1787 by the Paris Parlement, which should be reinterpreted as a continuation of the old game of bluff: it was a further attempt at escalation, rather than as an ideological step towards revolution. As with the later adoption of Sieyès's call for a National Assembly on June 17 1789, a close reexamination of the politics reveals the influence of old-style politics by lawyers (or magistrates in 1787) that was less overtly revolutionary than has been claimed.

To explain how an old-regime crisis developed into a revolution we need to focus more closely on the idea of crisis. What is crisis, what are its characteristics in this particular regime, how are crises managed, and how does the political management of this one differ from previous governance? There is much to be said and explored here, and space is lacking. In brief, the close study of successive crises reveals patterns, strategies, governance, and an inherent process of escalation that must be checked. Crisis plays out unpredictably, and the lived experience of crisis, that should not be reified by scholars, for this misses the point, becomes a factor in itself. Revolution is best seen as a process beginning with a crisis but in which crisis actually has a powerful transformative effect upon perceptions of the issues. If the crisis is well managed there is no revolution. Crisis should no longer be seen just as a precipitant, it is a key element. In France, this crisis took the form of a widening of the problems as different groups became involved over practical issues, perhaps in response to the first suggestions for reform in 1787, leading to a situation for the ministry in which there were too many complications for effective political management and resolution. When the crisis snowballed, a process of *'tâche d'huile sur l'eau'* took place. As reforms were proposed, parties whose interests were affected entered the debate to defend their interests, *cf* *le*f, complicating the situation. Inept royal responses by especially Loménie de Brienne and garde des sceaux Lamoignon involving the use of coercion drew in more groups, lawyers and magistrates in particular, and the issue of the form of provincial assemblies to regulate the new tax plans became increasingly contentious in 1788 as their implications became clearer. Language itself played an important part in defining theoretical or ideological issues that themselves took on independent life, adding to the complexities. For example, what had begun as rhetorical appeals against despotism in one forum led to serious debate in other forums and a taking at face-value as 'ideology' what magistrates and pamphleteers paid by courtiers had initially regarded as the rhetoric of a stock game. The same ideas can have different uses and effects in different forums, as different circumstances and groups exploit them differently (for example the ministerial arguments against 'aristocratic opposition' in 1787 were later employed by the pamphleteers for the Third Estate in 1789). Traditional responses lost their validity and the complexities became overwhelming for ministers from 1788. They tried despotism and it failed, and then with Necker they tried a sort of liberalism, but in such a hands-off way that the ship of state seemed to have no one at the helm. A key element in the failure to prevent the crisis escalating was the inability of the ministers to think 'out of the box', to choose the right moment to change course or abandon more responses from the traditional repertoire. Numerous factors of political education and culture and pressure from interest groups combined to create inflexibility and what we would see

as forward planning and contingency thinking was almost entirely absent. The lack of royal initiative in the Estate General was the catastrophic culmination of a longer term failure of political management.

At a certain point it becomes apparent to those involved that the existing system is threatened and their individual and group strategies are therefore modified. Choices, once not even perceived as available, now become necessities for political survival and for the defence of interests. This “moment of choice” differs according to social and political group, but in the case of the French Revolution took place mostly late, between January and August 1789, provoked by political, cultural or economic issues that intersected with the ongoing political crisis. During the preceding two years the issues had been redefined. They had evolved, become transformed and drawn new groups into the debate. After a complex period of confrontation, increasing government confusion, and a complete inability to deal effectively with massive rural unrest, the ancien regime state suddenly collapsed in July and August 1789. Instead of choosing to rebuild the old system, now thoroughly discredited, a new and vital choice was made to draw upon cultural and intellectual arguments that had been developing for perhaps 70 years. This is what a revolution is, a moment in which society is faced with the choice of rebuilding the old system in the face of collapse, or starting anew to build a system that corresponds to practical and utopian critiques of the old order. At the time of the Fronde, 1648-1653, there was collapse but as no alternative ideology to a monarchical state existed, as well as the traumatic and cautionary memory of the devastation of the wars of religion, so the restoration of the old forms was almost inevitable. In the summer of 1789 the collapse of the old order provided the opportunity to create a new polity, and regime was already discredited by long term critiques as well as by the recent experience of its conduct during the crisis.

Yet this revolution, while adopting a fairly homogenous language, actually turned out to be polyvalent as it developed. It was essentially not about one thing, like democracy, or virtue, or the creation of modern politics. This polyvalency of course developed very significantly after 1789, but was present at from the outset as it resulted from the choices of the various groups who had entered the arena during the crisis, many of them late participants as the electoral process politicised so many. The ensuing debates were dependant upon the cultural experience of the new groups dragged into the political sphere during the crisis. Intellectual and cultural historical research are thus of crucial importance for understanding their motives, but should be brought to bear at particular moments of decision and intervention. So yes Tackett, but also beyond his approach, cite exemplary studies. In June 1789 one finds the Third Estate deputies drawing upon not just redefined arguments on sovereignty,

but also their experience of the parlementaire politics of bluff and the appeal to the public. Thus if the contingencies condition but do not determine the outcome, the same is true of the cultural factors. The political experience of various groups 1787-9 could suggest different paths and a different range of desires to continue or end the revolution. The Bretons had lived a bitter confrontation between the Third estate and the particularly reactionary nobility whose power lay in the unreformed estates of the province. In Dauphiné the experience of compromise taught quite a different lesson to the deputies of 1789. The long crisis of 1787 to 1789 does not precipitate a revolution already made in men's minds, it is not a period of 'pre-revolution'. On the contrary, it is fully a part of the revolution. It has a complex and distinct history that created the conditions for revolution by transforming the perceptions of the French over a period of two long years of turmoil. It brought about the failure of the state, which itself made choices necessary.



15 FÉVRIER 2013

**FRÉDÉRIC GIMELLO-MESPLOMB**

UN RÉGIME DE JUSTIFICATION COMME MODÈLE  
HISTORIOGRAPHIQUE DE LA POLITIQUE  
DU CINÉMA : L'IDÉALTYPE DE LA « QUALITÉ »

*Frédéric Gimello-Mesplomb est professeur des universités en sociologie de la culture, directeur de l'équipe de recherche Culture & Communication du Centre Norbert Elias (UMR 8562 CNRS - Université d'Avignon - École des Hautes Études en Sciences Sociales).*

### **La Nouvelle vague, régime de justification *ex post* et emblème mémoriel du soutien public au cinéma français *de qualité*.**

Parmi les principes de justification<sup>1</sup> de l'action publique dans le domaine du soutien au cinéma français, celui associant chronologiquement, artistiquement, et économiquement l'éclosion de la Nouvelle vague et la mise en place du principe du soutien qualitatif à la production joue un rôle central<sup>2</sup>. Un lieu commun fréquent du champ de la critique savante de cinéma présente en effet les « jeunes turcs » des *Cahiers du Cinéma* (Rivette, Chabrol, Godard, Truffaut...) comme ayant été soutenus financièrement par un CNC (Centre national de la cinématographie) acteur de la réussite économique des cinéastes de la future Nouvelle vague et de leur position acquise dans le champ social. Nous nous sommes penché sur les origines de ce lieu commun et sur les conditions de sa diffusion intellectuelle comme objet social. La Nouvelle vague n'est pas seulement un acteur historique au double sens d'un acteur

---

1. Je renvoie ici aux travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot qui permettent de saisir l'étendue de la question de la justification dans le cadre des logiques d'action : *De la justification - Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991, 1987, BOLTANSKI L., *L'Amour et la Justice comme compétences*, Paris, Métailié, 1990, THÉVENOT L., « L'action qui convient », PHARO P. ET QUÉRÉ L., *Les formes de l'action*, Paris, EHESS, coll. "Raisons pratiques", 1990 et enfin DODIER N., « Les appuis conventionnels de l'action - Éléments de pragmatique sociologique », revue *Réseaux*, n°62, nov.-déc. 1993.

2. GIMELLO-MESPLOMB F., « La question du soutien à la qualité dans le cinéma et l'audiovisuel en France. Socio-histoire d'un cadre d'action publique et de ses dispositifs (1946-2000) », chapitre VI « Les contours d'une qualité cinématographique au prisme de 3 dispositifs, mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Université de Lorraine, 2012, p.123-129.

de l'histoire de l'art (une école artistique) et d'un modèle d'innovation technique dans l'art de produire des films, mais paraît ici fonctionner comme une métaphore, outil de justification *ex post* du principe du soutien public à la qualité dans le secteur cinématographique. À la fois agencement artistique et argument sociologique de l'action, la représentation sociale que constitue la Nouvelle vague dans le champ intellectuel fonctionne, en effet, depuis le milieu des années 80 comme une vulgate pour désigner la réussite de l'entreprise *auteuriste* du cinéma français. Objet doté d'une fonction réparatrice, elle se remarque, notamment, dans la littérature administrative que l'on peut observer à travers les discours, notes, préfaces, ouvrages, systèmes de références, etc. Son périmètre sémantique sans cesse renouvelé nous a très tôt conduit à nous intéresser au rôle de cette idée comme argument de justification dans les négociations routinières autour de la politique de soutien à la qualité<sup>3</sup>. Or, l'étude des trajectoires sociales (et l'analyse du montage financier de leurs films) des anciens cinéastes communément associés au mouvement de la Nouvelle vague et soutenus, par exemple, par l'avance sur recettes (mais également d'autres dispositifs qualitatifs corrélés, comme la sélection cannoise), montre qu'entre les début des années années soixante et le début des années quatre-vingt, peu ont finalement bénéficié du soutien financier public à la production ou d'autres formes de valorisation institutionnelle passant par les instances de consécration les plus installées du champ du cinéma français. Très vite après l'éclosion sur les écrans des films phare de l'année 1959, le rapport de force s'inverse. Ainsi, entre 1960 et 1965, seuls 8 films sur les 192 aidés par le régime sélectif de soutien financier à la production (avance sur recettes du CNC) sont réalisés par les cinéastes considérés comme les plus représentatifs de la Nouvelle vague<sup>4</sup>.

Nom	Titre	(1)	(2)	Année	Montant de l'aide (anciens francs)
Truffaut	<i>La peau douce</i>		X	1964	100 000
	<i>Jules et Jim</i>	X		1962	200 000
Chabrol	<i>Les bonnes femmes</i>		X	1960	150 000
Godard	<i>Pierrot le fou</i>		X	1965	250 000
Doniol-Valcroze	<i>Le cœur battant</i>	X		1961	250 000
	<i>La dénonciation</i>	X		1961	250 000

Fig. 1. Réalisateurs de la Nouvelle vague bénéficiaires de l'avance sur recettes entre 1960 à 1965.

3. GIMELLO-MESPLOMB F., « Le prix de la qualité. L'État et le cinéma français (1960-1965) », *Politix*, Vol. 16, n° 61, 2003, p. 97-115.

4. *Ibid.*

Dans la décennie suivante, le croisement de différentes variables environnementales (sélections cannoises, rétrospectives de la cinémathèque française, liste des avances sur recettes du CNC, productions INA, coproductions des TV hertziennes publiques) tend plutôt à montrer que les anciens cinéastes de la Nouvelle vague, furent soutenus au même titre que d'autres courants et tendances esthétiques qui émergent ultérieurement dans le cinéma français. Dans le cas des aides sélectives à la production de films de long-métrage, les rapports de visionnage des commissions du début des années soixante permettent, notamment, de vérifier une appétence des représentants professionnels pour des créateurs plus aguerris venant de l'ancienne « Qualité française » (Clair, Becker, Autant-Lara...). En définitive, dans les toutes premières années du fonctionnement de l'avance sur recettes, aide qualitative se substituant, dans sa philosophie, à l'ancien minimum garanti instauré par la loi d'aide d'août 1953, les critères de définition de la qualité cinématographique tels que perçus à travers les comptes-rendus de visionnage et les palmarès des films aidés marquent un net retour vers les critères ayant permis de qualifier les films comme appartenant au cinéma de la « Qualité française » de la décennie précédente. La mise en place de l'avance sur recettes s'inscrit donc dans le prolongement d'un mouvement qui la précède et l'anticipe de quelques années, sans qu'il y ait réellement « rupture » dans la philosophie du soutien sélectif comme le voudrait la vulgate sur l'histoire administrative du cinéma qui corrèle souvent ces trois éléments par trop symboliques de l'année 1959 : la création du ministère de la Culture avec le rattachement du CNC à celui-ci; la création de l'avance sur recettes; enfin l'éclosion du cinéma de la *Nouvelle vague* au festival de Cannes. Dans ses grandes lignes, le dispositif de l'avance sur recettes, entre 1960 et 1965, ne fait que reconduire, en l'améliorant, le principe du « minimum garanti », prédécesseur du système de soutien sélectif, instauré en 1953 pour le long métrage, y compris en y reconduisant les hommes placés à sa tête. Le premier président de la commission des avances sur recettes, Pierre-Henri Lichtenberger, conseiller à la Cour des comptes, était le président du Conseil d'administration du Fonds de développement de l'industrie cinématographique créé en 1953, et le cabinet d'expertise comptable de Pierre Cherret, à qui le Crédit national sous-traitait ses expertises financières sur la faisabilité des films, continuera à assurer un conseil technique pour l'Avance à ses débuts. Enfin et surtout, la pratique du visionnage sur films terminés, courante sous le jury des prix de qualité perdue sous l'Avance sur recettes jusqu'aux alentours de 1963, date à laquelle la commission s'attache à évaluer davantage de projets sur la base du scénario, ce qui explique la facture finalement assez classique des 192 films soutenus par le dispositif entre 1960 et 1965 dont seulement 6 appartiennent *stricto sensu* au

cinéma dit de la Nouvelle vague et à sa proche périphérie<sup>5</sup>. Une analyse des palmarès de l'Avance durant les trois premières années de son fonctionnement montre d'ailleurs que la commission fut prudente dans ses choix, apportant un soutien à une esthétique et à des acteurs que l'on identifie déjà durant les deux premières années du jury des minimums garantis (1956 et 1957). *A contrario*, les deux dernières années de vie de ce jury (1958 et 1959) et, symptomatiquement, les trois premiers mois de l'année 1960, consacrés à sa liquidation administrative mais durant lesquels le jury formule encore des propositions de classement alors que l'avance sur recettes est déjà en place, sont une véritable exception, rarement rencontrée par la suite en matière de politique sélective, et relativement déconcertante en matière de droit<sup>6</sup> si l'on en juge par l'audace artistique dont il fit preuve en contribuant au choix de nombreux films qui s'inscrivirent durablement dans l'histoire des formes artistiques. Il est par ailleurs remarquable de constater la teneur des réflexions que posa le jury de l'article 10 sur la question de la qualité au sein du soutien sélectif et sur la meilleure manière d'encourager la prise de risque artistique, très probablement, en raison de sa composition majoritairement faite d'artistes aguerris provenant d'horizons divers.

### **1985-95 : L'héritage de la Nouvelle vague, un processus de patrimonialisation sans cesse réaffirmé**

Nous avons ensuite sélectionné un second moment pour sa richesse heuristique : la période précédant les cérémonies du centenaire du cinéma. Durant cette période, les discours produits par l'institution et les acteurs culturels sur le cinéma, corrélativement à la production éditoriale abondante concernant la Nouvelle vague et l'histoire de la cinéphilie d'obédience intellectuelle, contribuent à réaffirmer la valeur patrimoniale du cinéma de la Nouvelle vague. L'avance sur recettes, en ces années-là, bénéficie, non pas tant aux propres acteurs de la Nouvelle vague comme Godard, Rivette, ou Rohmer, qu'à une jeune génération de réalisateurs occupant dans le champ intellectuel une position singulière faite de centralité et de distinction. Très souvent critiques ou ex-critiques

---

5. *Ibid.*, p. 97-115.

6. « La pratique de l'aide sélective apparaît donc tout aussi déconcertante que le libellé de l'article 58 du code de l'industrie cinématographique et n'aide guère à déterminer la finalité première de cette aide. S'il est clair qu'il s'agit d'une prime à la qualité, la définition très large par la loi des films susceptibles d'en bénéficier ainsi que l'extrême diversité des films effectivement bénéficiaires, qui incluent à la fois des œuvres incontournables de la « tradition de qualité » et celles des cinéastes les plus représentatifs d'une recherche formelle ambitieuse, rendent très imprécise l'exacte vocation de cette innovation juridique ». FOUASSIER C., *Le droit de la création cinématographique en France*, Paris, 2004, p. 252-253.

de la revue *Les cahiers du cinéma*, ces derniers sont marqués par l'appétence à se revendiquer dans la filiation intellectuelle du mouvement (des formules comme « fils de Truffaut » ou « enfant de la Nouvelle vague », font alors florès dans les interview des cinéastes bénéficiaires des aides qualitatives du CNC). En 2008, Joe Hardwick montrait que le « jeune cinéma français des années 90 », label alors courant pour désigner la génération des Arnaud Desplechin, Cédric Klapich Mathieu Kassovitz (*La Haine*, 1995), Erick Zonca (*La Vie rêvée des anges*, 1998), Bruno Dumont (*La Vie de Jésus*, 1997) ou Manuel Poirier (*Western*, 1997) était en partie construit sur une idéologie auteuriste puisant ses sources dans l'imaginaire renouvelé de la Nouvelle vague dans le champ intellectuel français<sup>7</sup>. Philippe Mary, dans sa socioanalyse de la Nouvelle vague<sup>8</sup>, formulait en 2006 des observations similaires. Enfin, les travaux d'Olivier Thévenin montrent qu'« il est toujours possible d'appréhender la référence à la notion de légitimité comme une manière de rendre compte globalement de l'évolution des modalités de reconnaissance des œuvres et des genres, à condition de ne pas réduire un phénomène comme celui de la Nouvelle vague et du cinéma d'auteur à des effets de « structures », ni à une combinaison de « forces » que la sociologie aurait pour but de découvrir<sup>9</sup> ».

A partir de l'annuaire des rédacteurs des *Cahiers du cinéma* et les notices biographiques d'un outil comme le *Dictionnaire de la critique de cinéma en France*<sup>10</sup>, nous avons procédé au relevé des trajectoires sociales des rédacteurs de la revue, des années soixante à la fin des années quatre-vingt-dix. La délimitation des trajectoires professionnelles tout aussi bien qu'éditoriales était notamment rendue possible en permettant l'identification de différents foyers intellectuels. Ces notices permettent, non seulement de rendre compte des revues savantes les plus attractives pour la frange la plus diplômée de la critique, mais également de connaître les universités où les rédacteurs dispensent des enseignements, ce qui nous a permis d'identifier, dans un second temps, des foyers intellectuels au sein des facultés proposant un enseignement du cinéma, principalement dans les filières dites d'« études cinématographiques » (arts du spectacle) relevant de la 18<sup>e</sup> section CNU. Intégrer de plein droit la figure de l'universitaire dans le cadre de cette étude sur les cadres sociaux du processus de

7. HARDWICK J., «The vague nouvelle and the Nouvelle Vague: The Critical Construction of le jeune cinéma français.» *Modern & Contemporary France* 16 (1), February 2008, p. 51-65.

8. MARY P., *La Nouvelle Vague et le cinéma d'auteur. Socio-analyse d'une révolution artistique*, Paris, Édition du Seuil, collection « Liber », 2006.

9. THÉVENIN O., « Sociologie des arts, des institutions et des publics de la culture », mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris Descartes, 2009, p. 77.

10. CIMENT M. ET ZIMMER J., *La Critique de cinéma en France*, Paris, Ramsay, 1997.

patrimonialisation de la Nouvelle vague participait d'un souhait de rendre compte, selon les principes de chercheurs en histoire sociale de l'art comme Francis Haskell, des catégories d'acteurs, ordinaires comme savants, contribuant à la fabrication d'un goût pour une certaine forme de culture cinématographique. Dans l'un de ces derniers écrits, Yann Darré évoquait la population des enseignant-chercheurs en cinéma en France comme celle d'un groupe possédant de nombreuses caractéristiques avec la population des critiques de cinéma, mais qui peine à trouver sa place et une véritable légitimité entre ces deux mondes (un positionnement évoqué déjà Fabrice Montebello dans son *Histoire du cinéma en France* parue un an auparavant) :

« Les enseignants-chercheurs en cinéma et audiovisuel, d'abord venus de la partie la plus diplômée de la critique, vont s'installer à des postes plus stables et dans des départements plus spécifiques (arts du spectacle, audiovisuel, communication, mais aussi littérature ou langue). Issus eux-mêmes de différentes disciplines, défendant des approches qui ont peu en commun, ces enseignants peinent à se faire une place dans l'université (et plus encore au CNRS) et à se faire reconnaître académiquement, mais aussi, du fait de leur dispersion disciplinaire, à se doter des institutions *ad hoc*, et notamment de revues savantes. Leur quête de légitimité est perceptible dans les nombreux ouvrages qui font le bilan des études cinématographiques ou de l'histoire du cinéma, mais aussi dans des glissements disciplinaires qu'on peut lier à des personnalités reconnues<sup>11</sup>. »

Enfin, un troisième corpus était constitué, après dépouillement du Journal Officiel, des arrêtés de nomination des membres de quatre commissions sélectives du cinéma (Avance sur recettes, Commission des Prix de qualité pour le court-métrage, Commission de sélection des films français pour les festivals internationaux, et Commission de l'aide sélective à la distribution), en repérant les membres exerçant l'activité de critique et en d'établissant un tableau chronologique permettant d'estimer la dynamique de croissance de cette population au sein des commissions d'aides qualitatives. Les données ont ensuite été croisées et modélisées par une analyse factorielle des correspondances.

---

11. DARRÉ Y., « Critiques, enseignants-chercheurs et programmateurs : les acteurs de la légitimation » in « Esquisse d'une sociologie du cinéma », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2006/1-2, p. 161-162.

Les résultats de cette recherche exploratoire<sup>12</sup> mettent en évidence trois tendances : d'une part l'augmentation historiquement située (depuis la fin des années soixante-dix), des critiques de cinéma assurant la fonction d'expert auprès des quatre commissions d'aides sélectives à la production de films de long-métrage constituant le corpus étudié ; ensuite, parmi les critiques nommés à ces commissions, la part statistiquement plus importante occupée par ceux exerçant et ayant exercé dans la revue *Les Cahiers du cinéma* ; enfin la part statistiquement plus importante de films réalisés par d'anciens critiques des *Cahiers du cinéma* passés à la réalisation à bénéficier d'une aide sélective dès lors qu'un rédacteur de la revue siège dans l'une ou l'autre des commissions où le film est en lice.

La dernière observation faite concerne un phénomène de récurrence, qui put être mis en évidence en réalisant un histogramme des allocations de ressources de l'avance sur recettes au delà de cinq films, entre la mise en place du dispositif (1960) et 1990. Quinze cinéastes constituent le sous-corpus des bénéficiaires de six avances et plus, ensemble générationnel dominé par les figures de Rivette, Rohmer et Bresson. L'année 1985 est une année-charnière à partir de laquelle le phénomène de récurrence, jusqu'ici marginal, s'amplifie, rendant compte d'un phénomène de patrimonialisation dont le cinéma est alors l'objet, et dont on peut situer le point d'orgue en 1995, année de la célébration du Centenaire du cinéma. Or, si l'on compare le bilan quantitatif de l'avance sur recettes avec le corpus des films français sélectionnés pour la compétition officielle au festival de Cannes, on observe, durant cette même décennie (1985-1994), une amplitude assez similaire dans le phénomène de récurrence<sup>13</sup> : 17 films tournés par des cinéastes déjà sélectionnés au moins une fois à Cannes sont à nouveau sélectionnés pour la compétition officielle entre 1985 et 1994, soit plus du triple de la décennie précédente (5) et du double de la décennie suivante (8).

---

12. GIMELLO-MESPLOMB F., CHAPITRE IV : « *Les Cahiers du cinéma* et la politique des auteurs : de la critique à l'université : un héritage commun, un processus de légitimation (1985-1999) », thèse de doctorat « Enjeux et stratégies de la politique de soutien du cinéma français. Un exemple : la Nouvelle Vague. Economie politique et symboles », 2000, p. 144-178.

13. GIMELLO-MESPLOMB F. ET LATIL L., « Une politique du cinéma : la sélection française pour Cannes », *Protée, Revue internationale de théories et pratiques sémiotiques*, Vol. 31, n°2, 2003, p. 17-28.

ANNÉES	1979 - 84	1985 - 94	1995 - 01
Nombre de films français sélectionnés	17	32	26
Nombre de film dont le cinéaste est sélectionné pour la première fois à Cannes*	12	15	18
Nombre de film dont le cinéaste a été sélectionné plus d'une fois à Cannes	5	17	8

Fig. 2. Films français sélectionnés en compétition officielle au Festival de Cannes de 1979 à 2001.



Fig. 3. Corpus des cinéastes ayant tourné plus de 5 films bénéficiaires d'une avance entre 1960 et 1990.

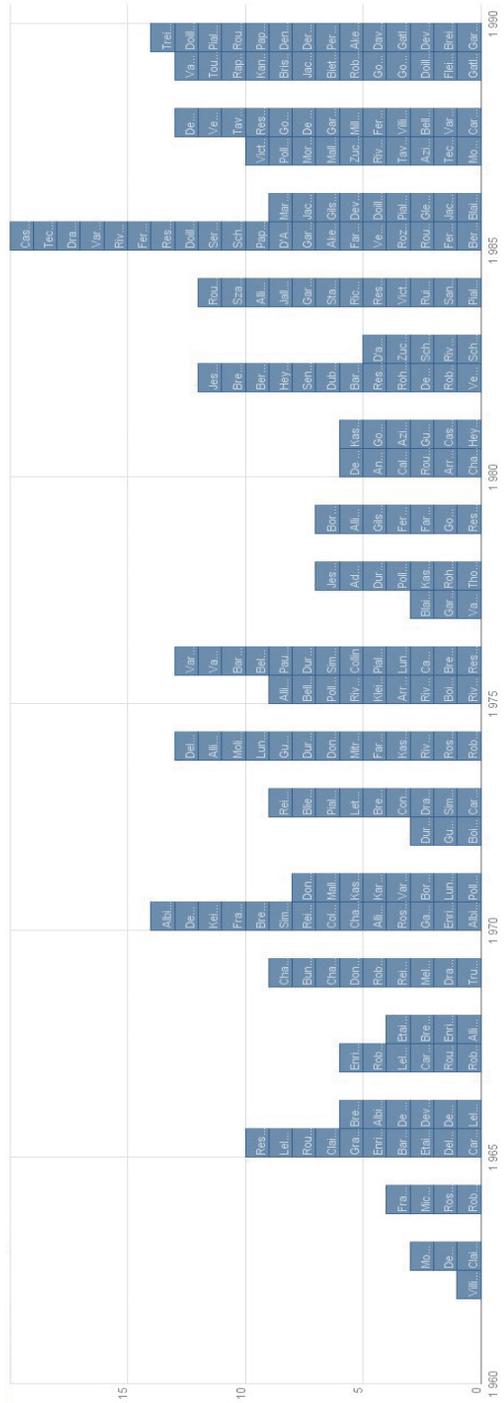


Fig. 4- Histogramme des bénéficiaires d'au moins 5 avances entre 1960 et 1990.

## Conclusion

Les résultats de cette recherche<sup>14</sup> mettent en évidence trois tendances : d'une part l'augmentation historiquement située (depuis la fin des années soixante-dix), des critiques de cinéma assurant la fonction d'expert auprès des quatre commissions d'aides sélectives à la production de films de long-métrage constituant le corpus étudié; ensuite, parmi les critiques nommés à ces commissions, la part statistiquement plus importante occupée par ceux exerçant et ayant exercé dans la revue *Les Cahiers du cinéma* ; enfin la part statistiquement plus importante de films portés par d'anciens critiques des *Cahiers du cinéma* passés à la réalisation à bénéficier d'une aide sélective dès lors qu'un rédacteur de la revue siège dans une commission où le film est en lice. Une dernière observation concerne un phénomène de récurrence qui put être mis en évidence en réalisant un histogramme des allocations de ressources de l'avance sur recettes au delà de cinq films, entre la mise en place du dispositif (1960) et 1990. Quinze cinéastes constituent le sous-corpus des bénéficiaires de six avances et plus, ensemble générationnel dominé par les figures de Rivette, Rohmer et Bresson. L'année 1985 est une année-charnière à partir de laquelle le phénomène de récurrence, jusqu'ici marginal, s'amplifie, rendant compte d'un phénomène de patrimonialisation dont le cinéma est alors l'objet, et dont on peut situer le point d'orgue en 1995, année de la célébration du Centenaire du cinéma. Or, si l'on compare le bilan quantitatif de l'avance sur recettes avec le corpus des films français sélectionnés pour la compétition officielle au festival de Cannes, on observe, durant cette même décennie (1985-1994), une amplitude assez similaire dans le phénomène de récurrence<sup>15</sup>: 17 films tournés par des cinéastes déjà sélectionnés au moins une fois à Cannes sont à nouveau sélectionnés pour la compétition officielle entre 1985 et 1994, soit plus du triple de la décennie précédente (5) et du double de la décennie suivante (8). Cela veut-il dire que la patrimonialisation du cinéma passe par un phénomène de consécration des figures emblématiques des écoles artistiques ainsi que des artistes qui se revendiquent dans leur filiation, en d'autre terme, les normes de rupture et de continuité déjà éprouvées par l'histoire de l'art conditionnent-elles les modalités de l'appréciation lorsqu'il s'agit de formuler un jugement de goût?

---

14. GIMELLO-MESPLOMB F., CHAPITRE IV : « *Les Cahiers du cinéma* et la politique des auteurs : de la critique à l'université : un héritage commun, un processus de légitimation (1985-1999) », thèse de doctorat « Enjeux et stratégies de la politique de soutien du cinéma français. Un exemple : la Nouvelle Vague. Economie politique et symboles », 2000, p. 144-178.

15. GIMELLO-MESPLOMB F., LATIL L., « Une politique du cinéma : la sélection française pour Cannes ». *Protée, Revue internationale de théories et pratiques sémiotiques*, Vol. 31, n°2, 2003, p. 17-28.

Ces phénomènes d'agrégation et de récurrence sur un type de film ou une catégorie de cinéastes peut sans doute s'expliquer. Hormis la qualité du scénario (élément qui reste déterminant pour l'obtention d'une aide sélective avant réalisation), le régime d'échange et de coordination de toute scène d'expertise où s'opère un consensus sur la qualité d'un film fait de *l'auteur* l'instrument de mesure principal de cette qualité. Ainsi, les signes de reconnaissance d'un auteur aux commandes d'un film contribuent nettement à réduire le phénomène d'incertitude inhérent au moment du choix de tout film dans un festival ou dispositif d'aide sélectif à la production national comme régional. Lorsque le cinéaste est inconnu (ce qui est, *a priori*, le cas des premiers films), plusieurs facteurs exogènes au scénario sont mobilisés afin de sonder la qualité d'*auteur* du postulant. La réputation du producteur, la reconnaissance de la critique, les prix obtenus dans les festivals pour ses films courts, ou son réseau relationnel (sphère de connaissances, réseau social, zone géographique d'influence...) sont autant de critères déterminants dans le processus d'expertise, ce qui conduit, par conséquent, à une homogénéisation des lauréats des aides sélectives, lesquels appartiennent à un milieu intellectuel finalement assez normé. Lorsque Philippe Mary et Julien Duval brosent un « champ du cinéma français » à partir de leur enquête sur le cinéma français du début des années deux mille, ces derniers, prenant l'exemple d'une instance de consécration comme la manifestation professionnelle des Césars, relèvent cette homogénéité qui recoupe le phénomène de récurrence que nous avons observé sur le festival de Cannes et l'Avance sur recettes : « [La manifestation des Césars] récompense la quasi-totalité des cinéastes les plus connus (sans les distinguer tous avec la même régularité) : généralement peu portée, par son esprit et son organisation, à récompenser des formes de cinéma d'apparence trop ou trop peu commerciale » tout en notant l'importance jouée, au cinéma, par la notoriété, jugée « très difficile à des *inconnus* dépourvus, par définition, de cette ressource très puissante dans l'espace qu'est la notoriété externe<sup>16</sup> ».

Si l'auteur est un instrument de mesure qualitatif permettant de faciliter le processus d'attribution des aides sélectives au cinéma et à la télévision, il l'est aussi pour la justification de la pérennité du système sélectif de soutien au cinéma français et sa promotion à l'étranger. Cette fonction utilitaire se double d'une fonction *réparatrice* : la figure de l'auteur de film est mobilisée, depuis le milieu des années quatre-vingt, comme emblème de l'efficacité du système de soutien sélectif du cinéma français dans la faculté qu'il a de créer de l'innovation. Si l'idéaltype de la qualité cinématographique fonctionne comme un régime de justification, il s'inscrit aussi, finalement, comme

---

16. DUVAL J., « L'art du réalisme. Le champ du cinéma français au début des années 2000 », *Actes de la recherche en sciences sociales* 1/2006 (n° 161-162), p. 96-115.

un modèle historiographique des politiques du cinéma dont la connaissance nous rend compte d'une multiplicité de régimes d'accord autour des critères de goût. Faire l'histoire de l'idée de qualité cinématographique, c'est, en définitive, faire une histoire du goût par le prisme de l'institution et de ses dispositifs d'expertise institutionnels comme ordinaires.

## Bibliographie

- ABÉLÈS M., « Pour une anthropologie des institutions », *L'Homme*, Vol. 35, n°135, 1995, p. 65-85.
- AKRICH M., « Les formes de la médiation technique », *Réseaux*, n°60, 1993, p. 87-98.
- AUSTIN J. L., *Quand dire c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, 1962.
- BECKER H. S., *Les mondes de l'art (Art Worlds)*, Paris, Flammarion, 1986.
- BESSY C., Chateauraynaud F., *Experts et faussaires : pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié, 1995.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, collection "NRF essais," 1991.
- CRETON L., « Produire des films en France sous l'Occupation: Retour sur les origines du système d'aide au cinéma », *Studies in French Cinema*, Vol. 12, n°1, 2012, p. 21-34.
- ETHIS E., *Sociologie du cinéma et de ses publics*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 1995.
- FABIANI J.-L., « Disputes, controverses et polémiques dans les mondes intellectuels. Vers une sociologie historique des formes de débat agonistique », *Mil neuf cent*, Vol. 25, 2007, p. 45-60.
- FOUCAULT M., *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.
- GIMELLO-MESPLOMB F., Latil L., « Une politique du cinéma : la sélection française pour Cannes », *Protée, revue internationale de théories et pratiques sémiotiques*, Vol. 31, n°2, 2003, p. 17-28.
- GIMELLO-MESPLOMB F., "The economy of 1950s popular French cinema : public intervention and audience enjoyment", *Studies in French Cinema*, Vol. 6, n°2, 2006, p. 141-150.
- \_\_\_\_\_, « Le prix de la qualité. L'État et le cinéma français (1960-1965) », *Politix*, Vol. 16, n°61, 2003, p. 95-122.
- \_\_\_\_\_, « La question du soutien à la qualité dans le cinéma et l'audiovisuel en France. Socio-histoire d'un cadre d'action publique et de ses dispositifs (1946-2000) », mémoire d'habilitation à diriger des recherches, 2012.
- JULLIER L., *Qu'est-ce qu'un bon film ?*, Paris, La Dispute, 2002.

LÉGLISE P., *Histoire de la politique du cinéma français. Sous les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques ou les 35 premières années du Centre national de la cinématographie (1946-1981)*, [s.l.], tapuscrit, 1982.

LEVERATTO J.-M., *La mesure de l'art : Sociologie de la qualité artistique*, Paris, La Dispute, 2000.

MONTEBELLO F., « Des films muets aux films parlants. Naissance de la qualité cinématographique », *Politix*, Vol. 16, n°61, 2003, p. 51-80.

POLO J.-F., « La politique cinématographique de Jack Lang. De la réhabilitation des industries culturelles à la proclamation de l'exception culturelle », *Politix*, Vol. 16, n°61, 2003, p. 123-149.

THEVENIN O., « Qu'est ce qui concourt à la légitimation des objets artistiques visuels ? Jacques Siclier et le phénomène « nouvelle vague » », *20 ans de Sociologie de l'art : bilan et perspectives (tome II)*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 107-114.

\_\_\_\_\_, *Sociologie d'une institution cinématographique - La S.R.F. et la Quinzaine des réalisateurs*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques Sociales », 2009.

TREPOS J.-Y., *Sociologie de l'expertise*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

VERNIER J.-M., « L'État français à la recherche d'une politique culturelle du cinéma : de son invention à sa dissolution gestionnaire », *Quaderni*, Vol. 54, 2004, p. 95-108.

WEIL-LORAC R. *Histoire de la Confédération nationale du cinéma français. Les fruits d'une tentative*, Bois D'arcy, Service des Archives du Film, 1983.



**15 MARS 2013**

**MARIE FOURNIER**

QUEL RÔLE ET QUELLE PLACE POUR LES POPULATIONS RIVERAINES  
DANS LA GESTION DU RISQUE D'INONDATION ? RETOUR SUR  
LES APPORTS D'UNE DÉMARCHE DIACHRONIQUE MENÉE À  
PARTIR DU CAS DE LA LOIRE MOYENNE (XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> SIÈCLES)

*Marie Fournier est maître de conférences en géographie  
au sein du Département d'Histoire de l'université de  
Haute-Alsace et chercheur au CRESAT*

Ce séminaire constitue pour moi, nouvelle venue au sein du CRESAT, l'occasion de présenter mes thématiques de recherche et mon ancrage disciplinaire. Pour ce faire, il m'a semblé le plus évident de repartir d'éléments tirés de mon travail de thèse, doctorat en aménagement de l'espace-urbanisme mené sous la direction de Corinne Larrue et soutenu le 15 novembre 2010.

Dans mon propos, je reviendrai ainsi dans un premier temps sur la phase de construction de mon objet de recherche, ce qui me permettra d'évoquer quelques-unes des évolutions importantes survenues ces dernières décennies dans le domaine de la gestion du risque d'inondation en France. Puis, j'évoquerai ma démarche de travail, dans le cadre de laquelle j'ai tenté une mise en perspective diachronique des projets actuellement menés sur la Loire avec ceux engagés près de cent cinquante ans plus tôt sur le même cours d'eau, suite aux inondations de 1846, 1856 et 1866. Enfin, je reviendrai sur les principaux éléments que cette confrontation diachronique de deux moments particuliers de l'histoire de la lutte contre les inondations sur la Loire m'a permis de mettre en exergue.

## **Comment proposer une mise en perspective diachronique des politiques de gestion du risque d'inondation ? Construction du questionnement de recherche et proposition de démarche méthodologique**

*Comprendre les modalités d'implication des populations riveraines dans la gestion du risque d'inondation...*

Mon travail de doctorat interrogeait les modalités de mise en œuvre des politiques de gestion du risque d'inondation en France. Plus particulièrement je me suis attachée, à partir du cas de la Loire moyenne<sup>2</sup>, à comprendre le rôle et la place accordés par les « gestionnaires du risque<sup>3</sup> » aux populations riveraines dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur action. Ce questionnement s'était imposé après un premier constat préalable : depuis le milieu des années 1990, l'action des pouvoirs publics français a fortement évolué dans le domaine des risques naturels, et en particulier dans le domaine de lutte contre les inondations.

Parmi ces évolutions, on doit d'abord souligner que les modalités de contrôle des aléas – des crues – ont été fortement revisitées en quelques années. Pour rappel, pendant plusieurs décennies au XX<sup>e</sup> siècle, la préférence a été donnée le long des grands cours d'eau à des dispositifs « verticaux » (digues, barrages) de contrôle des aléas, situés directement dans leur lit mineur et devant permettre de laisser « hors d'eau » les espaces situés dans le lit majeur des rivières et fondamentalement inondables. Or, depuis le milieu des années 1990, a émergé l'expression d'incertitudes : incertitude quant aux phénomènes naturels, aux crues en tant que telles et leur ampleur, mais aussi incertitude vis-à-vis des ouvrages de protection eux-mêmes (digues et barrages en particulier) et de leur capacité à défendre en toutes circonstances les biens et enjeux situés derrière eux ou en aval. Dans l'appréhension du problème des inondations, deux aléas semblent désormais se superposer : celui lié au phénomène naturel de la crue et celui technique en lien direct avec la fragilité des ouvrages. Dans ce contexte, les propositions techniques de lutte contre ces deux aléas ont évolué : l'ambition d'un contrôle « vertical » des crues a laissé la place progressivement à des stratégies

---

2. La « Loire moyenne » correspond à la section de la Loire située entre la confluence Allier/Loire (département du Cher) et la confluence Cher/Loire (département d'Indre et Loire). Sur cette section, le fleuve ne reçoit aucun affluent majeur qui puisse modifier sensiblement son régime. Il s'agit également de la section où les systèmes d'endiguements sont les plus importants et contraignent le plus fortement le cours d'eau.

3. Par cette expression, F. Duchene et C. Morel-Journal (2000) englobent l'ensemble des acteurs institutionnels en responsabilité dans le domaine. Ils désignent ainsi les « élus, techniciens et personnels administratifs chargés de définir localement les réglementations encadrant les risques, et de les appliquer ».

« horizontales » de gestion des eaux. C'est désormais beaucoup plus en « redonnant de l'espace » aux rivières, en préservant voire en restaurant des champs d'expansion de crues que les crues pourront être contrôlées. Pour pallier les failles des digues ou barrages, déversoirs de sécurité, zones d'expansion des crues et canaux de décharge doivent permettre, avec certitude, une introduction plus lente et anticipée des eaux dans les plaines inondables. Or, sur certains cours d'eau fortement endigués, comme c'est le cas sur la Loire, la promotion d'un contrôle « horizontal » des hautes eaux ne peut passer que par le retour de ces dernières dans des espaces aujourd'hui urbanisés, ou du moins fortement anthropisés. L'implication des populations riveraines, résidentes ou usagers de ces espaces, semble alors devoir être une évidence.

Par ailleurs, et en cohérence avec les mutations observées dans le champ de la protection, l'action publique face aux inondations ne se cantonne plus à la seule maîtrise du cours d'eau mais se tourne de plus en plus vers l'adaptation des espaces proches de la rivière et potentiellement inondables<sup>4</sup>. Propositions techniques pour un urbanisme adapté, multiplication des démarches de réduction de la vulnérabilité des habitations ou des entreprises situées en zone inondable, campagnes d'information et de sensibilisation des riverains... tous participent d'un même mouvement où est soulignée l'importance, non plus uniquement de « maîtriser les crues » mais de « vivre avec » et de réinscrire le caractère inondable de ces espaces dans les usages et les aménagements que l'on engage sur ces derniers.

Dans ce contexte, une implication accrue des populations riveraines, des premiers usagers de ces espaces inondables, dans la construction et la mise en œuvre de l'action publique face aux inondations, devrait s'imposer. La multiplication des publications institutionnelles ou scientifiques à ce sujet (MEDAD, 2007 et 2008, programme de recherche « Concertation, Décision, Environnement ») montre d'ailleurs l'intérêt grandissant des pouvoirs publics pour cette question. Enfin, d'une manière plus générale, l'implication du public dans la construction de l'action publique tend depuis quelques années maintenant à s'imposer comme une « nouvelle grammaire de l'action publique »<sup>5</sup>. Or, mes premières observations empiriques, menées à partir de 2005, m'ont amenée à constater que les « gestionnaires du risque » ne laissent finalement qu'une place et un rôle limités aux populations riveraines dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur action. L'hypothèse que j'ai alors émise pour expliquer ce hiatus entre discours

---

4. LAGANIER R. (dir.), *Territoires, inondation et figures du risque – La prévention au prisme de l'évaluation*, Paris, L'Harmattan, 2006 ; RODE S., *Au risque du fleuve. La territorialisation de la politique de prévention du risque d'inondation en Loire moyenne*, thèse de doctorat en géographie, Université de Paris Ouest Nanterre - La Défense, novembre 2009.

5. BLONDIAUX L., SINTOMER Y., « L'impératif délibératif », *Politix*, volume 15, numéro 57, 2002, p. 17-35.

et pratiques a été que le poids des héritages (tels que les ouvrages de protection déjà existants), la cristallisation de l'attention et des débats autour des enjeux techniques et surtout les responsabilités (responsabilités juridiques et techniques) des maîtres d'ouvrage face au risque d'inondation constituent des facteurs explicatifs importants de ce décalage, entre des discours mettant en exergue l'importance d'une implication accrue des populations riveraines et les pratiques observées.

*...en les confrontant à des exemples antérieurs*

Pour interroger cette hypothèse, j'ai pris le parti de faire converser, voire de confronter les projets actuels de gestion du risque d'inondation et les dispositifs d'implication<sup>6</sup> des populations riveraines mis en œuvre dans ce cadre sur la Loire moyenne, avec ceux menés au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur ce même espace géographique, suite aux grandes crues de 1846, 1856 et 1866.

Pour rappel, la Loire, et surtout la Loire moyenne, a été très tôt endiguée pour préserver les plaines alluviales de la violence des hautes eaux du fleuve<sup>7</sup>. Jean-Paul Bravard le rappelle, très tôt : « à la différence des autres grands cours d'eau français, la politique menée dans la vallée de la Loire a privilégié la protection des lieux habités à l'aide d'un système de levées construites sur le lit majeur »<sup>8</sup>. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la Loire est ainsi le seul fleuve français à disposer d'une défense continue par des endiguements laissant très peu de zones d'expansion de crues naturelles sur un linéaire de plus de 400 kilomètres, entre Nevers et Tours. Roger Dion rappelle comment ces endiguements ont rompu précocement le lien entre les populations riveraines et le fleuve, tandis que l'État a joué un rôle majeur dans la mise en œuvre de cette stratégie<sup>9</sup>.

Cependant, en 1867 et suite aux inondations successives de 1846, 1856 et 1866, un programme d'aménagement d'une vingtaine de déversoirs en Loire moyenne a été engagé par l'administration impériale. Ces déversoirs devaient prendre la forme d'abaissements ponctuels des digues, sur plusieurs centaines de mètres ; ces digues abaissées constituaient alors des points préférentiels d'introduction des eaux dans les plaines alluviales en cas d'inondation exceptionnelle. L'ambition de ce programme était

---

6. J'utilise l'expression de « dispositifs d'implication du public » pour désigner des démarches à caractère participatif, pérennes ou occasionnelles, fortement ou faiblement encadrées et portées par les pouvoirs publics.

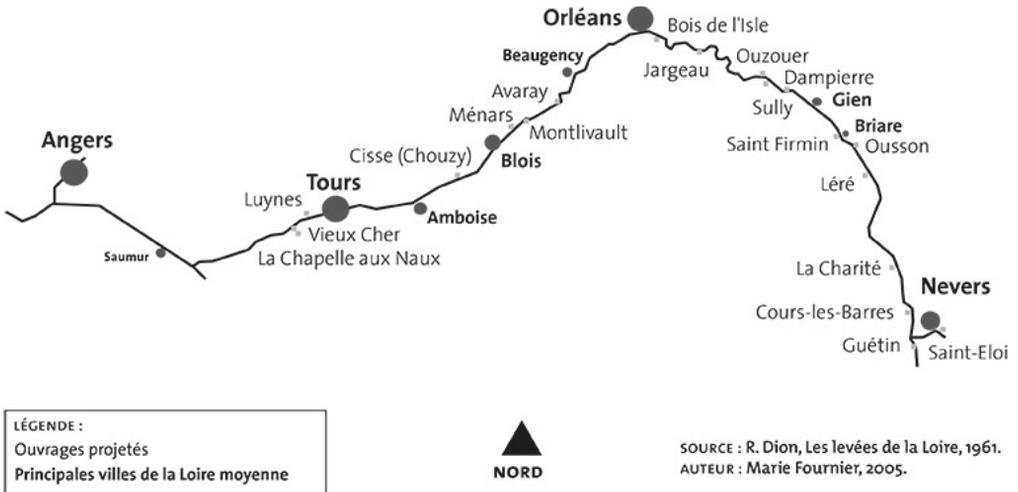
7. DION R., *Le val de Loire : étude de géographie régionale*, Tours, Arrault et Cie, 1934.

8. BRAVARD J-P., « La gestion des excès dans les bassins des grands fleuves français », *L'Information géographique*, numéro 2, volume 60, 1996, p. 72-80.

9. DION R., *Le val de Loire*, *op.cit.*

simple : après que les villes ont vu leurs systèmes de digues renforcés (loi de 1858), il fallait trouver une manière de « faire la part de l'eau », d'écarter les crues, de réduire les débits de crues avant qu'ils n'atteignent la traversée des villes, tout en limitant l'endommagement dans les campagnes. De l'avis des ingénieurs des Ponts et Chaussées en charge du Service de la Loire, si l'inondation des plaines alluviales de la Loire ne pouvait être évitée (sauf à engager un niveau de dépenses ne pouvant être justifié), il était néanmoins bien préférable que ces inondations se fassent de façon prévue et contrôlée plutôt que par des ruptures d'ouvrages. Financièrement, et au regard des incertitudes persistantes quant à d'autres solutions (comme les barrages soutenus par Napoléon III), les déversoirs constituaient donc une solution de repli pour les ingénieurs des Ponts et Chaussées, alors que la fin du Second Empire est marquée par des tensions financières, économiques et politiques<sup>10</sup>.

Document 1 : Le programme d'aménagement de déversoir de 1867



10. PLESSIS A., *De la fête impériale au mur des fédérés (1852-1871)*, Paris, Éditions du Seuil, Collection Points Histoire, 1979.

*Éléments de méthode*

Ce parti pris d'une mise en perspective des projets et démarches en cours sur la Loire avec ceux mis en œuvre près d'un siècle et demi plus tôt trouve plusieurs justifications. Depuis le milieu des années 1990, les « gestionnaires du risque » sur la Loire mobilisent régulièrement et fortement la référence au programme de déversoirs de 1867 pour légitimer leurs propres projets de transformation des systèmes de protection et de multiplication des déversoirs sur le fleuve<sup>11</sup>. Ainsi, si les contextes politiques, économiques et sociétaux ont profondément évolué, nous sommes bien face à deux moments spécifiques dans l'histoire de la lutte contre les inondations sur la Loire, durant lesquels la question de l'introduction des eaux dans des vals endigués s'est posée (et se pose encore). De même, aux deux époques, a été clairement exprimé par les « gestionnaires du risque » le problème des modalités de conciliation à mettre en œuvre avec les populations riveraines. Cependant, dans le cadre de ma démarche, il ne s'agissait pas pour moi de mener une comparaison en tant que telle mais de comprendre ces deux moments et les fondements des politiques menées, ainsi que le rôle et la place laissés aux populations riveraines dans ces contextes très différents. Ma focale se concentre donc sur les projets et dispositifs actuels et j'ai cherché à tirer parti des événements survenus au XIX<sup>e</sup> siècle pour « déréifier » les démarches actuellement mises en œuvre<sup>12</sup>. En ce sens, je m'inspire de la position de Michel Offerlé qui met en avant la vertu comparatiste du recours à l'histoire : « Comparer, c'est tout à la fois rendre compte de similitudes et dissemblances, mettre à jour des configurations comparables, reconnaître aussi l'incomparabilité de mots, d'institutions au travers de contextes historiques différents, mais c'est aussi faire jouer ce puissant stimulant qu'est l'anachronisme contrôlé ».

D'un point de vue méthodologique, cette recherche a nécessité la mise en place de deux démarches parallèles. Je suis d'abord repartie d'un certain nombre d'archives relatives aux projets de déversoirs menés au XIX<sup>e</sup> siècle, archives issues en particulier des fonds des services des Ponts et Chaussées et fonds des Préfectures pour les travaux publics (série S des Archives Départementales ligériennes et sous-série F<sup>14</sup> des Archives Nationales). Au sein des archives des Ponts et Chaussées, j'ai pu, en particulier, retrouver les dossiers des enquêtes d'utilité publique menées durant l'instruction de plusieurs projets de déversoirs. Ces dossiers renferment l'ensemble des avant-projets

---

11. On rappellera que les inondations de 1946, 1956 et 1966 restent à ce jour les dernières crues dites « exceptionnelles » (crues de période de retour de 500 ans) à avoir touché la Loire moyenne.

12. OFFERLÉ M., « L'histoire des politistes », in *Enseigner la science politique*, FAVRE P., LEGAVRE J.-B. (dir.), Paris, L'Harmattan, collection Logiques politiques, 1998, p. 203-216.

et documents techniques (plans, rapports...), ainsi que des documents administratifs (décisions ministérielles, courriers entre administrations...) mais aussi et surtout les registres d'enquête établis pour les dépositions des riverains ; ces registres, rares lieux d'expression disponibles pour les riverains, ont été des sources importantes pour mon travail. En parallèle, j'ai pu observer et être impliquée dans deux projets actuels de restauration ou d'aménagement de déversoirs sur la Loire moyenne. J'ai ainsi suivi la définition et l'élaboration des projets de transformation des digues engagés sur le val de Bréhémont (Indre-et-Loire), ainsi que les dispositifs d'implication des riverains mis en œuvre dans ce cadre. J'ai mené la même démarche sur l'agglomération de Nevers (Nièvre), agglomération engagée dans des transformations profondes de son système de protection contre les inondations. Mon travail s'est principalement nourri d'entretiens semi-directifs et de phases répétées d'observation participante.

*In fine*, cette construction méthodologique fondée sur deux moments précis de l'histoire de la lutte contre les inondations sur la Loire, m'a donc permis :

- de retracer la trajectoire de cette solution technique des déversoirs, très spécifique au contexte ligérien depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ;
- d'apporter un éclairage original sur les politiques de gestion du risque d'inondation en Loire moyenne, ainsi que sur les dispositifs d'implication des populations riveraines actuellement mis en œuvre sur ce bassin, en les confrontant à ceux observés près d'un siècle et demi plus tôt.

Ce sont ces deux points que je souhaiterais rapidement évoquer en seconde partie.

### **Plus de place pour la rivière... plus de place pour les riverains ?**

*Les déversoirs : derrière un vocable commun, des ambitions techniques et politiques différentes aux deux époques observées*

Nous l'avons mentionné précédemment, les gestionnaires du risque ligériens inscrivent aujourd'hui leur action dans une histoire longue et mobilisent souvent l'exemple du programme de déversoirs de 1867 pour justifier les projets d'aménagement de déversoirs qu'ils mènent. Pourtant, c'est plutôt un effet de contraste qui transparait entre les propositions techniques formulées aux deux époques observées : malgré le même vocable utilisé, les priorités des « gestionnaires du risque » ont fortement évolué en cent cinquante ans.

Sur la Loire, la mise en place de déversoirs est préconisée dès 1857, dans une double logique d'écrêtement des eaux dans les vals peu habités pour mieux protéger les villes et d'amélioration de la sécurité des populations des campagnes. Cette solution

technique s'impose en fait véritablement en 1866. Les nouvelles inondations qui surviennent en octobre de cette année confortent les « hommes de l'art » à préconiser la mise en place systématique de déversoirs dans la section la plus endiguée du fleuve. Lorsqu'on consulte les délibérations du Conseil Général des Ponts et Chaussées à partir de 1866, on perçoit la conviction des ingénieurs vis-à-vis de cette solution. En octobre 1866, l'inspecteur général pour la troisième Section du Service Spécial de la Loire explique que l'inondation des vals est un mal auquel il faut se résigner en se bornant à l'atténuer autant que possible<sup>13</sup>. Un autre membre du Conseil considère pour sa part que sur la Loire, plutôt que de construire des barrages, « il existe déjà des réservoirs naturels ; ce sont les vals qui se remplissent progressivement et sans accident, les autres subitement et par suite de rupture de digues<sup>14</sup> ». En 1866, le vocabulaire des ingénieurs est particulièrement imagé pour décrire le surcroît de sécurité que vont amener les déversoirs :

« Ces appareils seront aux levées de la Loire ce qu'est depuis des siècles, le déversoir régulateur aux usines hydrauliques sur les cours d'eau, ce qu'il est aux rigoles d'alimentation et aux biefs des canaux d'irrigation et de navigation, aux époques des pluies abondantes. Le déversoir appliqué aux usines hydrauliques, aux rigoles et aux canaux, comme le déversoir que nous projetons pour les vals de la Loire, c'est la soupape de sûreté sans laquelle la chaudière à vapeur crève et fait explosion sous une pression qui dépasse accidentellement la force de résistance<sup>15</sup> ».

Ainsi, c'est avant tout dans une logique d'écrêtement des eaux à l'échelle du bassin versant que ces ouvrages sont pensés. La grande majorité des déversoirs prévus sont ainsi présentés comme des ouvrages d'écrêtement et de protection des villes, permettant néanmoins de réduire les dommages potentiels dans les campagnes puisque les eaux pourront s'y introduire de façon contrôlée et non pas de façon inopinée, comme lors de la survenue de brèches. Cette stratégie et cette vision des déversoirs est intéressante car elle nous montre bien où l'administration impériale situe alors ses responsabilités : il s'agit pour elle de soutenir et de défendre en priorité les « forces vives » du pays, les intérêts économiques qui se concentrent toujours plus au cours de ce siècle dans les centres urbains. Inversement, dans les propos des ingénieurs des Ponts et Chaussées, les populations riveraines vivant dans les campagnes sont

---

13. AN F<sup>4</sup> 10912<sup>152</sup>, *Délibérations du Conseil Général des Ponts et Chaussées*, 2<sup>e</sup> semestre 1866.

14. AN F<sup>4</sup> 10912<sup>152</sup>, *Délibérations du Conseil Général des Ponts et Chaussées*, 2<sup>e</sup> semestre 1866.

15. AD45 171W30909, COLLIN, *Inondation de 1866, vallée de la Loire, réponse à la dépêche ministérielle du 3 novembre 1866*.

responsabilisées face au risque. À de nombreuses reprises, les « hommes de l'art » mettent l'accent sur la nécessité pour elles de s'investir dans leur propre défense et sur l'impossibilité qu'il y a, pour l'administration impériale, à protéger définitivement les campagnes, au regard de « l'utilité publique ».

Aujourd'hui, les projets de déversoirs engagés sur la Loire moyenne sont présentés par leurs promoteurs dans une logique fondamentalement différente de celle formulée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces derniers ne sont plus tant pensés dans une logique d'écrêtement à l'échelle du bassin versant mais dans une stratégie de sécurisation localisée des digues face aux risques de brèches. Ils sont présentés comme devant participer à la sécurisation des biens et enjeux situés dans les plaines alluviales, tant dans les villes que dans les campagnes, et constituent avant tout une réponse aux incertitudes qui perdurent vis-à-vis de la sécurité des endiguements. C'est ce que l'on retrouve dans les propos de la DIREN Centre (aujourd'hui DREAL) : « L'État, en tant que maître d'ouvrage des levées, doit en priorité assurer la sécurité des personnes qui résident derrière les digues [...]. En termes d'enjeux humains, il est admis qu'en situation d'inondation d'un val progressive ou contrôlée par des déversoirs, le risque de victimes en l'absence d'imprudence reste faible »<sup>16</sup>. Les déversoirs sont un moyen pour l'administration déconcentrée de l'État, propriétaire d'une grande partie des digues de la Loire et en charge de la sécurité des ouvrages, de répondre à ses responsabilités, tant techniques que juridiques. Quand la digue (sans déversoir) rompt et inonde l'espace situé derrière, elle met en faute ses propriétaires/gestionnaires, responsables de sa sécurité. À l'inverse, la digue surmontée d'un déversoir, qui laisse les eaux s'écouler à l'instant prévu, reste dans le schéma de fonctionnement établi dès le départ et n'engage pas la responsabilité de ses propriétaires/gestionnaires. D'un point de vue très concret, le résultat final est (relativement) équivalent (l'espace situé derrière la digue est inondé) mais la situation est complètement différente, du point de vue des responsabilités engagées. Par ailleurs, les déversoirs proposés aujourd'hui ne sont plus directement inscrits dans une logique de bassin versant mais leur fonctionnement est pensé et présenté localement, en cohérence avec les démarches d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité des territoires que portent les collectivités locales.

Ainsi, derrière une solution technique qui semble au départ relativement proche, ce sont en fait des ambitions différentes pour leurs promoteurs qui s'expriment aux deux époques. À la fin du Second Empire, les déversoirs doivent permettre un écrêtement contrôlé des eaux dans les campagnes pour assurer une meilleure protection

---

16. DIREN Centre Bassin Loire Bretagne, Plate-forme « Ouvrages domaniaux et sécurité », Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013, décembre 2006.

des villes. Les populations résidant dans ces vals sont responsabilisées face aux dommages potentiels. Inversement, les déversoirs sont aujourd'hui pensés dans une stratégie de protection localisée : la possibilité d'écarter n'est plus mise en exergue par les services déconcentrés de l'État. Les déversoirs sont présentés comme devant participer à la sécurisation des biens et enjeux situés dans les plaines alluviales et constituent en ce sens une réponse aux incertitudes qui perdurent vis-à-vis des digues de la Loire. À ce titre, ils sont un moyen pour l'administration d'État de répondre à ses responsabilités, en tant que propriétaire d'une grande partie de ces ouvrages et responsable plus généralement de la sécurité civile en France.

Prégnance des enjeux économiques au XIX<sup>e</sup> siècle, prégnance des enjeux juridiques au XXI<sup>e</sup> siècle dans le choix technique des déversoirs... cette lecture des priorités exprimées par les « gestionnaires du risque » aux deux époques mériterait d'être encore précisée et affinée (on sait en particulier que le problème du poids économique des inondations est de plus en plus souligné aujourd'hui). Néanmoins, observer et retenir ces évolutions, même grossièrement brossées, paraît important. En effet, il me semble qu'elles expliquent en partie pourquoi les dispositifs d'implication des populations riveraines restent encore aujourd'hui souvent embryonnaires, ou du moins limités dans leurs ambitions.

*Quel rôle et quelle place pour les populations riveraines ?*

*Les dispositifs actuels au défi d'une mise en perspective diachronique*

Comme je l'ai mentionné en début de propos, mon objectif de départ était d'interroger les processus actuels d'implication des populations riveraines (dispositifs souvent présentés localement comme étant de « concertation ») avec les processus et procédures réglementaires mis en œuvre au XIX<sup>e</sup> siècle dans le cadre du programme de travaux de 1867. Entre 1866 et 1872, les ingénieurs des Ponts et Chaussées se sont en effet attelés à établir ce qu'ils présentent alors comme une « entente » avec les riverains vis-à-vis des déversoirs à construire. Or, le travail en archives et les observations sur le terrain m'ont surtout amenée à montrer que si les riverains arrivent à exprimer fortement et à imposer leur position dans les années qui suivent le lancement du programme de 1867, ils peinent aujourd'hui à trouver une place dans les politiques et les dispositifs mis en œuvre par les « gestionnaires du risque » actuels.

Il serait utile de revenir plus en détail sur les dispositifs mis en œuvre à partir de 1866 sur la Loire moyenne ; on peut surtout ici rappeler qu'entre 1868 et 1871, des enquêtes publiques ont été menées pour la quasi-totalité des déversoirs prévus en 1867. Les registres, consultables pour certains au sein des dossiers des Ponts

et Chaussées, constituent une source particulièrement riche pour comprendre les débats, les conditions de tenue des enquêtes et le devenir des projets. Ainsi, dans les faits, on doit souligner les efforts consentis par l'administration d'État pour ouvrir au débat et favoriser l'expression des différentes parties durant ces enquêtes. Les appels à la participation sont répétés dans la presse locale, qui multiplie les articles, présente les projets et incite les riverains à aller déposer, parfois très loin de chez eux, puisque les enquêtes ont lieu en préfecture ou sous-préfecture. Les populations riveraines peuvent consulter des documents nombreux : rapports justificatifs de l'ouvrage, plans d'ensemble, différents profils, avant-métré et estimation de la dépense. On retrouve dans les délibérations du Conseil Général des Ponts et Chaussées des recommandations particulières quant à la composition de ces dossiers présentés à l'enquête : les ingénieurs doivent s'attacher à justifier les projets, tant d'un point de vue technique que financier. Localement, préfets ou sous-préfets aident à la bonne tenue des enquêtes. On s'interroge quant à l'opportunité de déplacer les documents dans les communes afin que tout le monde puisse consulter les dossiers avant de s'exprimer<sup>17</sup>. Les préfets ou sous-préfets assistent les habitants, souvent illettrés, dans la rédaction de leurs dépositions. Enfin, ils acceptent souvent de recevoir et prendre en compte leurs avis même après la fin du temps de l'enquête. D'un point de vue strictement comptable, les sources consultées font transparaître une grande disparité dans la participation à ces enquêtes. Si on recense quelques cas où aucune déposition n'est faite, dans d'autres points de la Loire, c'est par centaines que se comptent les signatures aux registres. Les riverains s'expriment à l'époque avant tout en tant que propriétaires. Les déposants (en particulier individuels) se présentent tous avec cette qualité, qui paraît constituer leur légitimité à s'exprimer. On joue également sur le poids du nombre : de nombreuses pétitions sont envoyées (dans le département du Loir-et-Cher, plusieurs centaines de signatures sont recensées sur les pétitions portant sur l'ouvrage de Montlivault). Les arguments sont locaux (trouble et anxiété des populations, les récoltes détruites, la dépréciation des terres, la perte du bétail, des questions de santé publique et de risque de maladies épidémiques) mais on constate également des arguments d'ordre général, remettant en question le bon entretien du lit de la rivière par l'administration d'État, ainsi que les autorisations de plantations ;

---

17. Extrait d'un article du *Journal du Loiret*, du 20 octobre 1868 : « Des diverses communes riveraines de la Loire, nous recevons des lettres démontrant l'intérêt attaché par les populations à l'enquête relative aux travaux de défense contre les inondations. Nous devons ajouter que la plupart de ces lettres expriment le regret que les registres d'enquête ne soient ouverts qu'à la préfecture, pour l'arrondissement d'Orléans, et à la sous-préfecture pour l'arrondissement de Gien. Ce regret est juste. Bien des personnes reculeront devant un véritable voyage, et l'enquête pourra ainsi ne pas produire tous les résultats qu'elle doit donner ».

la question de l'équité entre les territoires est également formulée : pourquoi ce val devrait-il être inondé et non celui voisin ?

Comment comprendre une telle mise en débat du système des déversoirs ? Dans les sources mobilisées, on comprend que l'administration impériale peut encore laisser la responsabilité d'un *statu quo* et d'un abandon de certains projets aux riverains. Sa priorité est d'assurer des capacités d'écrêtement supplémentaires pour protéger les villes, tout en améliorant la situation des campagnes, c'est à dire en évitant les ruptures d'ouvrage et favorisant une introduction contrôlée des eaux dans les vals ruraux. Elle est prête à financer les ouvrages mais ne considère pas avoir à agir contre l'avis des populations et sans la légitimité de leur approbation. Son raisonnement est le suivant : si les populations riveraines refusent ces projets, la responsabilité incombera à eux seuls en cas de dommages aggravés lors d'une prochaine inondation. Elle ne se considère pas, à l'époque (et à l'inverse d'aujourd'hui), en charge de la sécurité des particuliers. Elle refuse donc de construire les déversoirs contre l'avis des populations... elle refuse également de renforcer les levées lorsque les riveraines ne veulent pas d'un déversoir. A ce titre, les propos de certains ingénieurs sont relativement éloquents et tout à fait clairs : faisant état des oppositions presque unanimes formulées à l'encontre du projet de déversoir à Cuissy (Loiret), l'ingénieur Deglaude constate :

« doit-on persister dans la pensée de favoriser l'atténuation du maximum des crues extraordinaires, en soumettant le val de Sully au principe général de l'emmagasinement et de l'écoulement des grandes eaux dans les vals ? Je ne crois pas qu'il entre dans les desseins de l'administration supérieure d'agir contre la volonté des populations, dans l'application qu'elle veut faire de ce principe général. Si les intéressés refusent les déversoirs, qui ont pour but principal de leur épargner les désastres qui accompagnent les ruptures des levées, eux seuls auront à souffrir de ce refus. Les brèches se produiront, et l'effet d'atténuation sera obtenu, plus sûrement même qu'avec les déversoirs<sup>18</sup> ».

À la suite de cette première phase d'enquêtes publiques très largement ouverte au débat, l'administration d'État fait donc un arbitrage et ne relance finalement que cinq projets de déversoirs.

---

18. AD45 206W46878, DEGLAUDE, *Enquête sur les avant-projets du déversoir de Cuissy et du reversoir en amont du Château de Sully*, 10 février 1870.

Inversement, lorsqu'on observe les dispositifs dits de « concertation » actuellement mis en œuvre sur la Loire moyenne, il apparaît certes que l'attention et les réflexions sont très poussées quant aux meilleures démarches à mettre en œuvre mais que les populations riveraines restent finalement tardivement impliquées dans les projets. Dans le cadre des deux démarches observées entre 2007 et 2010 (Val de Bréhémont/Nevers), à chaque fois la question des riverains, du rôle et de la place qu'ils devraient jouer dans ces démarches, a été posée. Pourtant, dans un cas comme dans l'autre, la parole riveraine reste avant tout celle des élus locaux (maires, conseillers municipaux), réagissant aux projets proposés par les maîtres d'ouvrage. Les temps de réunion et de rencontre autour des projets sont avant tout des moments de confrontation entre ces derniers et l'expertise technique des ingénieurs en charge de ces propositions. Leur confrontation peut être informelle, comme sur le val de Bréhémont ; il est ainsi saisissant d'observer les élus locaux valider, à partir de leurs souvenirs d'événements anciens, les résultats des modèles hydrauliques proposés par les « savoirs experts ». Cette confrontation prend une forme beaucoup plus formelle dans la démarche engagée sur Nevers. Lors des réunions, les animateurs sollicitent régulièrement la réaction des élus et surtout demandent la mobilisation de leurs connaissances du territoire pour infirmer ou confirmer les résultats des études. Dans les deux cas, c'est l'élu en tant qu'habitant qui s'exprime ou bien est sollicité. Le riverain trouve également une place dans ces dispositifs lorsqu'il est un opposant affirmé. Sur le val de Bréhémont, une association de riverains (« Levées = le danger ») s'est constituée au début des années 2000 pour alerter sur l'état de délabrement de certaines levées. D'abord perçue favorablement par les services gestionnaires des ouvrages, les tensions se sont accrues du fait de divergences dans les solutions proposées. Le positionnement des « gestionnaires du risque » vis-à-vis de l'association est alors relativement simple, même s'il n'est pas directement affiché : ils invitent avant tout les membres de l'association les plus vindicatifs et cherchent en priorité à concilier ou adoucir les oppositions qui se sont déjà exprimées. Enfin, dans les deux cas, l'information au grand public n'a lieu qu'une fois que le consensus est acquis entre les acteurs institutionnels ; les réunions publiques sont d'ailleurs le moyen de « mettre en scène » ce consensus, comme autant d'argument face aux oppositions potentielles, et de faire œuvre de « pédagogie ».

Finalement, si « les habitants » sont très présents dans les discours, l'ouverture vers eux n'est pensée que dans un second temps et cantonnée à des actions d'information plus ou moins précoces et poussées dans la construction des démarches. La temporalité de la première réunion publique a fait fortement débat sur le val de Bréhémont. Sur l'agglomération de Nevers, le lancement d'actions de communication est plus précoce : mise en place d'un site internet où l'ensemble des documents produits

pour le projet est accessible, exposition au siège de la communauté d'agglomération, lettres d'information bisannuelles... Ces actions participent d'une mise en visibilité du projet auprès des habitants. Les populations riveraines restent donc éloignées des projets qui concernent directement les territoires qu'elles pratiquent au quotidien. Dans nos entretiens, l'évocation d'une implication plus poussée des habitants paraît d'ailleurs incongrue aux acteurs institutionnels ; les maires brandissent la légitimité de leur mandat (ils ont été élus pour régler les problèmes), tandis que les services de l'État privilégient des démarches d'information.

## Conclusion

Pour conclure, je reviendrai d'abord sur la dimension méthodologique de mon travail. De ce point de vue, mon questionnement initial était fondamentalement inscrit dans le champ de l'aménagement de l'espace – urbanisme, interrogeant les pratiques et les modes de faire actuels des « gestionnaires du risque ». Cependant, la démarche que j'ai développée m'a amenée à travailler autant, sinon plus, des périodes (la fin du Second Empire) et des matériaux (archives) très rarement investis d'ordinaire dans ma discipline. D'un point de vue personnel, cette expérience a été pour moi extrêmement riche et nouvelle ; elle m'a incitée encore aujourd'hui à poursuivre et inscrire certaines de mes recherches dans cette voie. D'un point de vue scientifique, elle m'a permis de tenter un certain « anachronisme contrôlé »<sup>19</sup> pour questionner les stratégies et les pratiques actuelles des « gestionnaires du risque ».

Finalement, ce travail m'a certes permis de mettre en perspective les pratiques actuelles des « gestionnaires du risque » dans un pas de temps plus long que celui couramment utilisé dans ma discipline mais il m'a surtout amenée à établir une double dialectique entre ces deux moments de l'histoire de lutte contre les inondations sur la Loire qui ont été au cœur de mon travail pendant ces cinq ans. L'étude du programme de déversoirs de 1867 m'a permis de proposer un regard renouvelé sur la situation et les projets en cours sur la Loire moyenne mais le questionnement des cas présents m'a également amenée à étudier/observer des aspects qui me semblent encore rarement investis sur les périodes antérieures, en particulier, celui du rôle et de la place des riverains dans la construction de l'action des pouvoirs publics sur les cours d'eau.

D'un point de vue plus substantiel, et dans la ligne directrice de mes questionnements initiaux, cette confrontation diachronique m'amène finalement à dire que les dispositifs d'implication des populations riveraines semblent d'autant plus ouverts

---

19. OFFERLÉ M., « L'histoire des politistes », *op.cit.*

que les enjeux de responsabilité sont tenus. Face au poids de leurs responsabilités, les « gestionnaires du risque » actuels ne peuvent aujourd'hui envisager que des modalités d'implication limitées des riverains, ne permettant nullement de remettre en question fondamentalement leurs projets. Face aux enjeux de sécurité et à leurs responsabilités juridiques, leur ambition est avant tout de travailler à leur acceptabilité, de « faire comprendre » et « faire passer » leurs projets. Inversement, l'administration impériale au XIX<sup>e</sup> siècle facilite d'autant plus la discussion autour du programme de déversoirs de 1867 qu'elle ne se considère nullement responsable de la protection des particuliers et peut leur laisser porter le poids des conséquences d'un abandon de ces nouveaux ouvrages. Dans un contexte libéral où la responsabilité de l'État ne porte pas tant sur la sécurité individuelle que sur la protection des forces économiques du pays, il est relativement aisé pour cette dernière d'ouvrir le débat le plus largement possible, d'en profiter pour affiner ses projets et finalement d'accepter l'abandon de la plupart d'entre eux. Les populations ont le droit de le refuser ; charge à elles cependant d'en assumer par la suite la responsabilité.

### **Bibliographie**

- BLONDIAUX L., SINTOMER Y., « L'impératif délibératif », *Politix*, volume 15, numéro 57, 2002, p. 17-35.
- BRAVARD J-P., « La gestion des excès dans les bassins des grands fleuves français », *L'Information géographique*, numéro 2, volume 60, 1996, p. 72-80.
- DION R., *Le val de Loire : étude de géographie régionale*, Tours, Arrault et Cie, 1934.
- DIREN Centre Bassin Loire Bretagne, Plate-forme « Ouvrages domaniaux et sécurité », Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013, décembre 2006.
- DUCHÊNE F. et MOREL-JOURNAL C., « Riverains de cours d'eau et gestionnaires du risque, un dialogue impossible ? », *Géocarrefour*, numéro 3, volume 75, 2000, p. 221-226.
- LAGANIER R. (dir.), *Territoires, inondation et figures du risque – La prévention au prisme de l'évaluation*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- OFFERLÉ M., « L'histoire des politistes », FAVRE P., LEGAVRE J-B. (dir.), *Enseigner la science politique*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques politiques, 1998, p. 203-216.
- MEDAD, *Circulaire relative à la consultation des acteurs, la concertation avec la population et l'association des collectivités territoriales dans les plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN)*, juillet 2007.

MEDAD, *Cahier de recommandations pour la réalisation de supports de communication pédagogiques sur les risques à destination des élus et du public*, Programme « Information, participation du public, concertation et association dans les plans de prévention des risques », novembre 2007.

MEDAD, *Document final*, Programme « Information, participation du public, concertation et association dans les plans de prévention des risques », décembre 2007.

MEDAD, *Plan de formation « Concertation et risques »*. *Cahier des charges*, Programme « Information, participation du public, concertation et association dans les plans de prévention des risques », janvier 2008.

MEDAD, *Plan de formation « Concertation et risques »*. *Les rôles des acteurs de la prévention des risques naturels*, Programme « Information, participation du public, concertation et association dans les plans de prévention des risques », janvier 2008.

PLESSIS A., *De la fête impériale au mur des fédérés (1852-1871)*, Paris, Éditions du Seuil, Collection Points Histoire, 1979.

RODE S., *Au risque du fleuve. La territorialisation de la politique de prévention du risque d'inondation en Loire moyenne*, thèse de doctorat en géographie, Université de Paris Ouest Nanterre - La Défense, novembre 2009.

3 MAI 2013

## AZIZA GRIL-MARIOTTE

L'INFLUENCE DES ARTS DANS LES THÈMES DES INDUSTRIES  
DU DÉCOR, TEXTILE IMPRIMÉ ET PAPIER PEINT (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIÈCLES)

*Aziza Gril-Mariotte est maître de conférences en histoire de l'art  
à l'université de Haute-Alsace et chercheur au CRESAT.*

Les arts industriels ont longtemps été considérés comme le parent pauvre des arts décoratifs, étudiés pour leurs évolutions techniques ou la diffusion commerciale. Depuis une dizaine d'années, de nouvelles approches ont permis d'aborder ces productions sous l'angle de la création et de l'innovation artistique<sup>20</sup>. Ces études ont montré que les fabricants ne se sont pas contentés de copier servilement les arts mais ont su s'approprier le goût dominant pour répondre aux attentes d'une clientèle. L'opposition, entre les arts majeurs, création unique, expression de la volonté d'un artiste et les arts décoratifs, produits en plusieurs exemplaires, destinés aux intérieurs, dépendant du goût des consommateurs, évolue au XIX<sup>e</sup> siècle vers une véritable opposition entre l'art et l'industrie<sup>21</sup>. Mais elle se double d'une distinction entre une production d'art, luxueuse, rare, réservée à une élite, produit par des ouvriers spécialisés et une fabrication industrielle, produit en grande quantité par une main-d'œuvre qualifiée au sein d'une manufacture. Une telle vision ne peut répondre à la multitude des réalités que revêt le terme « d'art industriel » comme l'émergence de nouveaux décors, produit industriellement mais cherchant à rivaliser avec les arts. Dans le textile imprimé et

---

20. Le papier peint a notamment fait l'objet de recherches novatrices : JACQUÉ B., « De la manufacture au mur. Pour une histoire matérielle du papier peint (1770-1914) », Thèse de doctorat, Lyon II, sous la direction de Serge Chassagne, 2003 ; VELUT C., *Décors de papier : Production, commerce et usages des papiers peints à Paris, 1750-1820*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2005 ; CERMAN J., *Le papier peint Art nouveau. Création, production, diffusion*, Paris, Mare & Martin, 2012.

21. LUNEAU J-F., « Art et industrie au XIX<sup>e</sup> siècle : des arts industriels aux industries d'art », *Art & Industrie XVIII<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècle*, (dir.) LAMARD P. et STOSKOPF N., Paris, Picard, 2013, p.17-24.

le papier peint, les fabricants ne tentent pas de les copier servilement mais s'approprient le goût dominant pour répondre aux attentes de la clientèle, en s'attachant les services de véritables artistes.

### **Le mythe de Psyché dans les arts industriels ou comment lire le décor**

L'exemple de l'interprétation du mythe de psyché dans une production industrielle est révélateur des processus d'appropriation d'un thème largement répandu dans les arts. Depuis la Renaissance, cette fable, tirée du conte de *l'Âne d'or* écrit par Apulée au II<sup>e</sup> siècle, est une source d'inspiration féconde chez les artistes. Les cycles de peinture de Raphaël, puis de Jules Romain au Palais du Té à Mantoue, marquent le début de la fortune iconographique de l'histoire de Psyché dans une mise en scène somptueuse de la vie des dieux. En 1669, la publication du roman de La Fontaine *Les Amours de Psyché et de Cupidon* renouvelle l'intérêt pour ce récit et contribue à sa diffusion dans les arts visuels. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'histoire de Psyché connaît un succès important comme en témoignent les nombreuses rééditions de l'ouvrage de La Fontaine, souvent accompagnées de gravures<sup>22</sup>. Le récit s'accorde avec le goût pour une mythologie galante, chère à Boucher, dont la série de cartons pour tapisseries sur ce thème connaît plusieurs tissages entre 1755 et 1770. De la fin du XVIII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que le goût pour l'Antique s'est définitivement répandu, les artistes trouvent dans Psyché, un sujet en accord avec le goût renouvelé dit « à la grec » ou « étrusque »<sup>23</sup>. Les sculpteurs se passionnent pour la mise en scène de Psyché, jeune fille abandonnée chez Augustin Pajou en 1790 ou ranimée par le baiser de l'Amour dans le célèbre groupe d'Antonio Canova en 1793.

Les arts décoratifs s'emparent de ce thème à la mode et certains motifs symboliques évoquant la figure de Psyché sont fréquemment employés<sup>24</sup>. Sensibles aux

22. LA FONTAINE J. de, *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, édition ornée de figures imprimées en couleurs d'après les Tableaux de M. Schall, Paris, chez Defer de Maisonneuve, Imprimerie Didot Jeune, 1791 ; *Les Amours de Psyché et de Cupidon suivies d'Adonis*, édition ornée de figures dessinées par Moreau le Jeune et gravée sous sa direction, Paris, chez Saugrain et Didot, an III, 1794-1795 ; *Les Amours de Psyché et de Cupidon suivies d'Adonis*, édition ornée de gravures d'après les dessins de Gérard peintre, Paris, P. Didot l'aîné, 1797 ; *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, édition ornée du poème de La Fontaine, lithographies d'après les dessins de Raphaël sous la direction de M. Castel de Courval, Paris, imprimerie Firmin Didot, 1825.

23. CAVICCHIOLI S., *Éros et Psyché. L'éternelle félicité de l'amour*, Paris, Flammarion, 2002, p. 211.

24. NOUVEL-KAMMERER O., « Le mythe de Psyché dans la demeure sous l'Empire napoléonien », *Psyché au miroir d'Azay*, catalogue d'exposition, du 20 mai au 30 août 2009 château d'Azay-le-Rideau, Paris, éd. du Patrimoine, 2009, p. 78-85.

décors aux goûts du jour, les fabricants de toiles imprimées et de papiers peints vont à leur tour l'exploiter. Christophe-Philippe Oberkampf, à la manufacture de Jouy, et Joseph Dufour, à Paris, commercialisent entre 1811 et 1815 des dessins narratifs où les épisodes les plus connus de l'histoire de Psyché et de Cupidon sont représentés. Alors que les arts décoratifs trouvent dans Psyché des motifs en accord avec le goût dominant des formes à l'antique avec un caractère galant, le textile imprimé et le papier peint se prêtent davantage à une représentation narrative rappelant les tentures de tapisseries. Pour comprendre cette ultime interprétation du thème de Psyché dans les arts, il convient d'analyser les sources iconographiques et littéraires employées par les dessinateurs pour recomposer un dessin original. L'étude de la mise en scène des motifs permet de comprendre les choix des dessinateurs qui ont privilégié l'aspect décoratif ou la lisibilité du récit selon le support, textile ou papier peint, et son usage dans les intérieurs.

### La figure de Psyché et le goût pour l'antique

Le textile imprimé et le papier peint sont des productions industrielles destinées à satisfaire des besoins utilitaires même si, en imprimant de grands dessins figuratifs, les manufactures cherchent à séduire une clientèle aisée. Ces produits, faits pour décorer les intérieurs, adaptent les dernières modes, tout en privilégiant des thèmes universels pour s'assurer un succès commercial durable. En effet, ces créations nécessitent un investissement important car, à la commande du dessin, s'ajoutent les frais de gravure, une planche de cuivre gravée en taille-douce pour les toiles peintes et de nombreuses planches de bois gravées pour les papiers peints panoramiques. Pour être rentable, ces productions doivent donc être commercialisées durant plusieurs années.

À la fin des années 1770, sur le modèle anglais, Oberkampf introduit à Jouy l'impression de grands dessins figuratifs imprimés à la planche de cuivre en une seule couleur, nommés *meuble à personnage* ou *camayeux à personnage*. Soucieux que ces impressions atteignent un certain niveau artistique, le fabricant sollicite plusieurs dessinateurs, restés anonymes, avant de collaborer avec le peintre Jean-Baptiste Huet, à partir de 1783. Cet artiste est issu d'une dynastie de peintres-décorateurs, reçu à l'Académie Royale de peinture en 1769 comme peintre animalier, il gagne sa vie en se spécialisant dans le genre de la pastorale<sup>25</sup>. Son abondante production de dessins et de tableaux est gravée par son ami Gilles Demarteau, tandis que ses *Cahiers d'ornements* ou *Suite de sujets destinés à l'enseignement du dessin*, lui assurent une

---

25. HUG L., *Catalogue raisonné de l'œuvre peint de Jean-Baptiste Huet (1745-1811)*, mémoire de DEA sous la direction du Professeur Antoine Schnapper, Université Paris IV-Sorbonne, 1996-1997, p. 4-8.

certaine notoriété dans le milieu des ornemanistes et des décorateurs, pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. Son style caractéristique de l'époque, composé de sujets animaliers et scènes de genre dans le goût flamand, imprègne ses compositions pour la manufacture de Jouy. C'est un artiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, ornemaniste, décorateur qui n'est pas particulièrement sensible au goût néoclassique dont la diffusion se limite d'abord à un cercle érudit avant que ce nouveau langage se développe dans les arts décoratifs, à la fin du siècle.

Oberkampf accorde une grande liberté aux artistes dans l'élaboration des dessins figuratifs, tout en tenant compte des contraintes techniques de l'impression et la diversité des thèmes imprimés. Le fabricant est aussi attentif aux modes et à l'évolution du goût mais il faut attendre 1799 pour qu'il demande à Jean-Baptiste Huet d'adopter les changements décoratifs pour le genre des meubles à personnage, en adoptant les formes à l'antique. Au printemps 1799, le fabricant écrit à l'artiste que « la manière de se meubler à présent est tout à l'antique, les toiles peintes seront employées dans les boudoirs, si elles portent ces caractères », les meubles figuratifs doivent donc être « au goût du jour avec des figures animaux, des ruines et toutes sorte de signe et forme antique »<sup>27</sup>. 1799, c'est l'année où est commercialisée « l'offrande à l'amour », toile d'ameublement inspirée notamment de gravures de Marie-Joseph Vien dans une version très XVIII<sup>e</sup> siècle de l'Antiquité, avec le temple de l'Amour édifié par l'architecte Mique pour Marie-Antoinette à Versailles.

La rupture stylistique des meubles à personnages a lieu en 1800 quand les thèmes littéraires et les motifs à l'antique deviennent les principaux thèmes des dessins. Jean-Baptiste Huet va réaliser de nombreuses compositions pour meuble où les décors antiquisants se mêlent à des motifs champêtres. La mythologie devient une source d'inspiration, où les divinités, représentées avec leurs attributs, sont traitées comme des ornements. Avec *Psyché et l'Amour* (Fig.1), puis *Léda et le Cygne* qui fait l'objet d'une autre composition<sup>28</sup>, il répond à la volonté du fabricant d'adopter les décors à la mode dans les intérieurs où les figures antiques évoquent l'amour et la sensualité<sup>29</sup>. Lorsqu'il réalise en 1810, son dessin sur l'histoire de Psyché et l'Amour, il a déjà créé plusieurs compositions sur des thèmes littéraires ; avec ce sujet, il met

26. GABILLOT G., *Les Huet, Jean-Baptiste et ses trois fils*, Paris, 1892, p.61. GUICHARD C., « Les Livres à dessiner à l'usage des amateurs à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle », *La Revue de l'Art*, n°143, 2004-1, p. 49-58.

27. A.N. C.A.M.T., 41AQ84.945.

28. *Léda* est le dernier grand dessin pour meuble réalisé par Jean-Baptiste Huet, les premières toiles en seront commercialisées en 1813. A.N. C.A.M.T., 41AQ93.630.

29. NOUVEL-KAMMERER O., *Op. cit.*, p. 82.

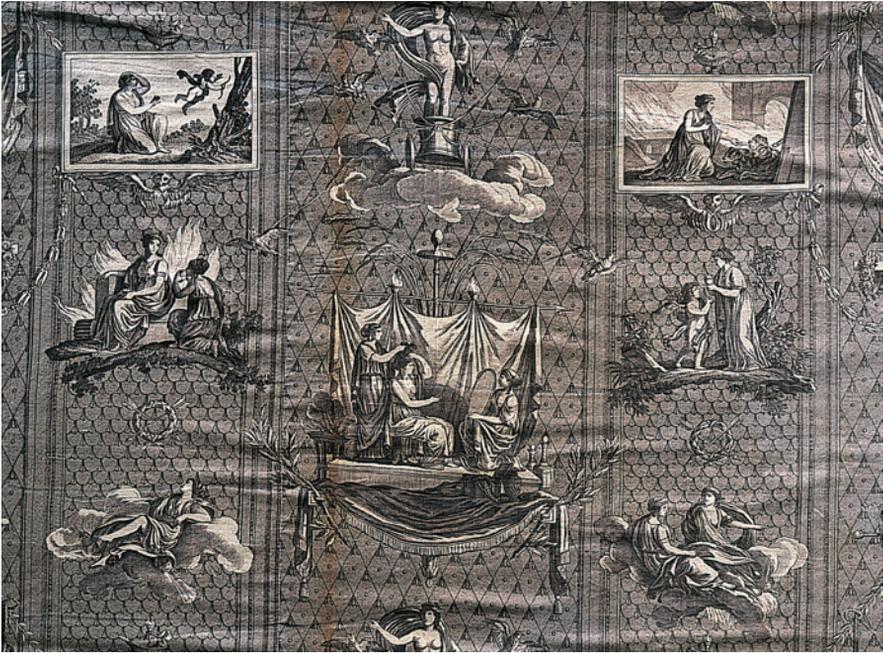


Fig.1 *Psyché et l'Amour*, 1810-1811, dessin de Jean-Baptiste Huet, manufacture de Jouy, musée de la toile de Jouy, inv. 979.7.2

en scène un mythe antique tout en représentant un récit très connu<sup>30</sup>. Dans les années 1790, *Psyché* a déjà fait l'objet d'impression dans les manufactures nantaises mais les compositions et le choix des motifs se réfèrent au ballet-pantomime de Miller et Pierre Gadel, *Psyché*, en trois actes, qui connaît à partir de décembre 1790 un immense succès<sup>31</sup>. Le dessin de Huet, en accordant une place importante au récit du mythe à travers la représentation des personnages, reflète autant le goût des formes antiques que l'intérêt pour les grands succès littéraires qui caractérisent de nombreuses compositions au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce thème est à nouveau interprété par le graveur Louis Henri Bréviaire (Fig.2) dans un dessin pour une manufacture rouennaise, vers

30. A.N., C.A.M.T., 41AQ91.834 et 92.180. Jean-Baptiste Huet réalise son dessin en 1810 et les premières toiles sont commercialisées au printemps 1811, quelques mois à peine avant la mort de l'artiste, le 27 août 1811.

31. *Psyché et l'Amour* manufacture nantaise Petitpierre et Cie vers 1790, empreinte A.D. C.D.E10 rapport 100 x 90 cm ; *Psyché et l'Amour* attribué à la manufacture nantaise Gorgerat vers 1790, M.I.S.E. 976.126.1 rapport 85,5 x 87 cm. Catalogue d'exposition, *Toiles de Nantes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Musée des Arts Décoratifs, Paris, 8 février-8 avril 1978, p. 44-47.

1825<sup>32</sup>. Malgré une composition différente de celle imprimée à Jouy, ces deux toiles traduisent la même recherche iconographique avec une historicisation des motifs et la mise en valeur du récit de la fable d'Apulée.



Fig.2 *Psyché et l'Amour*, vers 1825, manufacture rouennaise, graveur Henri-Louis Bréviaire, Collection privée.

Au même moment, la mythologie inspire plusieurs papiers peints alors que les panoramiques marquent l'essor de cette industrie dont les décors sont restés au départ tributaires des dessins du textile imprimé. La manufacture de Joseph Dufour lance la fabrication d'un important panoramique représentant l'histoire de *Psyché*<sup>33</sup>. Avec ce thème, il affirme sa volonté de réaliser une tenture historique dans le goût

32. *Ibid.*, p.32 ; *Psyché au miroir d'Azay*, catalogue d'exposition, du 20 mai au 30 août 2009 château d'Azay-le-Rideau, Paris, éd. du Patrimoine, 2009, notice 61, p. 190-191.

33. Concernant l'histoire de la manufacture Dufour, on se référera aux actes des journées d'études : JACQUE B., PASTIAUX-THIRIAT G. (dir.), *Joseph Dufour, manufacturier de papier*, Rennes, PUR, « Arts & Société », 2010.

antique. Le fabricant, installé à Mâcon au début du XIX<sup>e</sup> siècle, s'est fait connaître comme fabricant de papier peint panoramique en 1806, à l'Exposition des produits de l'industrie française avec les *Sauvages de la mer Pacifique*, avant de démanger à Paris en 1808<sup>34</sup>. La manufacture assure sa notoriété en imprimant « les premiers paysages camayeux et coloriés » et les « paysages historiques » dont les sujets relèvent parfois de la mythologie, comme l'*Histoire de Psyché*. Ce papier peint est commercialisé en 1815 et remporte une médaille d'argent à l'Exposition des produits de l'industrie de 1819. Le rapport du jury atteste d'une commercialisation en 1815 tandis que le fabricant raconte comment au prix de « quatre ans de travail et de 40 000 francs de dépenses », il a produit « le chef-d'œuvre du papier peint par une perfection d'exécution inconnue jusqu'alors »<sup>35</sup>. L'idée de traiter ce sujet dans une tenture de papier remonte donc à 1811, inspirée sans doute par le succès commercial du meuble de la manufacture de Jouy. Malgré la coïncidence des dates, les deux compositions se réfèrent à des modèles différents, reflet de deux générations d'artistes mais aussi révélateur de l'évolution de ces productions industrielles. D'un côté, les meubles à personnages dont la consommation s'est popularisée avec une production bon marché, diffusant une imagerie populaire et de l'autre, le papier peint au sommet de son art qui cherche à rivaliser avec la peinture.

### Des sources littéraires et iconographiques

Les nombreuses représentations de ce mythe dans les arts fournissent aux dessinateurs des motifs variés, diffusés dans les arts décoratifs par la gravure. Ces modèles sont d'autant plus utiles aux dessinateurs des manufactures que les techniques de fabrication sont proches bien que l'impression sur toile évite les détails trop fournis et que les panoramiques présentent des décors de grandes dimensions. Les dessinateurs disposent donc de nombreuses sources iconographiques dans lesquelles ils vont puiser, privilégiant certaines références artistiques et littéraires. Les modèles les plus répandus sont les gravures du Maître au Dé d'après les dessins de Michiel Coxcie. Malgré la diffusion des grands cycles peints de la Renaissance et les nombreuses productions

---

34. *Bazar parisien*, 1821, p. 176-177 ; cité par DE BRUIGNAC V., « Les fabricants de papiers peints panoramiques parisiens », *Papiers peints panoramiques*, sous la direction de NOUVEL-KAMMERER O., catalogue d'exposition, du 18 septembre 1990 au 20 janvier 1991, musée des Arts décoratifs, Paris, Flammarion, 1990, p. 319.

35. Courrier de Joseph Dufour du 2 septembre 1819 adressé à Génillon, curé de Chapaize ; cité par NOUVEL-KAMMERER O., « Le mythe de Psyché dans la demeure sous l'Empire napoléonien », *Psyché au miroir d'Azay*, catalogue d'exposition, du 20 mai au 30 août 2009 château d'Azay-le-Rideau, Paris, éd. du Patrimoine, 2009, p. 85.

sculptées ou peintes, cette série de gravure reste un répertoire visuel primordial au XVIII<sup>e</sup> siècle, en raison de leur attribution à Raphaël et la vision idéalisée de l'Antiquité qui ressort de ces décors. La redécouverte dans le musée des Monuments français, des vitraux réalisés entre 1542 et 1544 sur le mythe de Psyché pour la galerie du château d'Ecouen d'après les gravures d'Agostino Veneziano et du Maître au Dé, favorise leur diffusion, alors que les artistes redécouvrent l'art de la Renaissance<sup>36</sup>.

En 1810, lorsque Jean-Baptiste Huet propose à Oberkampf une composition sur le thème de Psyché (Fig.1), il a déjà réalisé plus de quarante meubles à personnage pour la manufacture de Jouy<sup>37</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il recourt fréquemment à des modèles gravés, sans doute parce que profondément ancré dans l'art du XVIII<sup>e</sup> siècle, il a quelque difficulté à renouveler son vocabulaire décoratif. Il s'est vraisemblablement inspiré des vitraux d'Ecouen publiés en 1803 par Alexandre Lenoir dans son « Traité historique de la peinture sur verre » du *Musée des monuments français* comme l'atteste la présence de cet ouvrage dans la bibliothèque de l'artiste<sup>38</sup>. Dans cette série de 44 gravures, Lenoir met en avant « la réputation colossale du premier peintre du monde est assez accréditée pour fixer d'une manière certaine l'attention des amateurs sur les gravures des chefs-d'œuvre » en proposant « la traduction fidèle des vitraux qui ornaient la belle galerie du château d'Ecouen d'après les dessins de l'immortel Raphaël »<sup>39</sup>.

La comparaison entre le dessin de Jean-Baptiste Huet et les gravures publiées par Lenoir, montre que l'artiste ne s'est pas contenté de copier quelques scènes. Certains épisodes sont repris littéralement, tel l'enlèvement de Psyché (pl.8), la scène où Proserpine remet la boîte à Psyché (pl.39) ou encore lorsque Psyché est secourue par l'Amour (pl.41). D'autres moments font l'objet d'une adaptation pour faciliter la lisibilité du dessin dans la toile imprimée ou pour répondre à une autre scène de manière symétrique. Ainsi dans le tableau où l'Amour s'enfuit (pl.20), le paysage est simplifié et Cupidon devient un putto, tandis que Psyché est représentée agenouillée et non debout lorsqu'elle donne un gâteau à Cerbère (Pl. 38). Le dessinateur s'inspire

36. CAVICCHIOLI S., *Op. cit.*, p. 202-203.

37. Paris, musée des Arts Décoratifs, Cabinet des dessins, inv. CD9756, 54 x 92 cm, plume, lavis gris.

38. A.N., M.C., XXIV, 1143 Inventaire après décès de Jean-Baptiste Huet ; cité par, HUG L., « Recherches sur le peintre Jean-Baptiste Huet (1745 – 1811) », mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, sous la direction du Professeur Antoine Schnapper, Université Paris IV-Sorbonne, 1995-1996, p. 211.

39. LENOIR A., *Musée des monuments français*, tome 6 *histoire de la peinture sur verre ornée de gravure, sujets tirés de la fable de Cupidon et Psyché d'après les dessins de Raphaël Sanzio*, Paris, Impr. De Guilleminet, 1803. L'ensemble des planches sont consultables en ligne : <http://bibliotheque-numerique.inha.fr/collection/6954-musee-des-monuments-francais-tome-6>, p. 131.

des gravures pour composer les principaux motifs, les adaptant en fonction des décors, ainsi Psyché qui nue dans les gravures, apparaît revêtue par souci de convenance. Lorsque Vénus ordonne à Psyché de chercher la laine des moutons (pl.32), il dispose les personnages dans un nuage tandis que la scène de la découverte (pl.19) est mise en valeur dans un intérieur antiquisant. Pour représenter la toilette de Psyché, Huet fait preuve davantage d'imagination en s'inspirant de gravures différentes (pl.12 et pl.14). Enfin, il complète la composition par une représentation de Vénus dans son char tiré par des colombes.

En reprenant ces dessins, comme étant ceux de Raphaël, le dessinateur se fait l'écho de l'intérêt pour l'art de la Renaissance, tout en proposant aux consommateurs une évocation du thème de l'amour. Les motifs à l'antique symbolisant l'amour sont en effet très fréquents dans les compositions imprimées à la manufacture de Jouy au XIX<sup>e</sup> siècle. Avec le mythe de Psyché, ils prennent un caractère à la fois littéraire et érudit mais les nombreux ornements qui accompagnent les scènes et le fond orné d'un réseau de cœur révèlent les intentions du dessinateur.

Dans la toile rouennaise (Fig.2), Henri Louis Brévère a également recours aux scènes du Maître au Dé mais de nouveau indirectement puisqu'il reprend des gravures qui illustrent l'édition de 1825 du roman de La Fontaine<sup>40</sup>. Le dessinateur présente une vision plus littérale du sujet en disposant quelques épisodes selon un schéma très fréquent dans les meubles à personnages : la lisibilité du récit est privilégiée à travers six scènes fondamentales, disposées en quinconce sur un fond orné d'un réseau de losanges. À l'exception de la scène où Psyché découvre l'Amour endormi quelque peu adaptée, les estampes sont fidèlement copiées en simplifiant quelques détails pour faciliter la lisibilité des motifs sur la toile. Toutefois, le dessinateur dispose les personnages dans un paysage ou des nuages détachés du fond orné de la toile et accorde un traitement particulier au lieu de chaque scène. Mais il ne fait que reprendre une formule décorative largement répandue dans les impressions des années 1820.

Alors que les dessinateurs des manufactures de toiles peintes restent fidèles aux modèles de la Renaissance, les fabricants de papier peint vont renouveler les sources iconographiques du thème de Psyché en s'inspirant des artistes de leur époque. En

---

40. *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, édition ornée du poème de La Fontaine, lithographies d'après les dessins de Raphaël sous la direction de M. Castel de Courval, Paris, imprimerie Firmin Didot, 1825.

réalisant les dessins sur *L'histoire de Psyché* pour le fabricant Joseph Dufour<sup>41</sup>, Merry-Joseph Blondel et Louis Lafitte s'inspirent des peintres François Gérard et Pierre-Paul Prud'hon. Sur les douze tableaux qui composent la tenture<sup>42</sup>, cinq sont réalisés à partir des dessins gravés de Gérard pour l'édition de 1797 du roman de La Fontaine<sup>43</sup> tandis que la scène de l'enlèvement de Psyché (Fig.3) est reprise au tableau de Pierre-Paul Prud'hon, présenté aux Salons de 1808 et 1814<sup>44</sup>. Le manque d'archives ne permet pas de connaître le rôle éventuel du fabricant dans le choix des sources iconographiques. Toutefois, en copiant des peintres connus, il manifeste sa volonté de faire du papier peint panoramique, une production rivalisant avec la peinture, comme le montre le titre du livret *Psyché et Cupidon, tableaux-tentures en papier peint de la maison Joseph Dufour* édité par Abel Lanse en 1815. La disposition des scènes dans le décor d'un palais classique, évoquant la peinture d'histoire, ne fait que renforcer cette impression<sup>45</sup>.

En reprenant dans la tenture de Psyché, des gravures d'après Gérard, le fabricant provoque la colère de l'éditeur Bance qui lui intente un procès après la commercialisation du papier peint<sup>46</sup>. Dufour considère pourtant que « les soins que j'ai donnés à l'exécution de ces sujets les ayant presque placés sur la ligne de la peinture, les premiers

---

41. Les dessins de la tenture de *l'histoire de Psyché* ont été attribués à Blondel et Lafitte par Henri Clouzot d'après deux dessins provenant de la famille Dufour passés en salles de vente publique. *Papiers peints panoramiques*, sous la direction de NOUVEL-KAMMERER O., catalogue d'exposition, du 18 septembre 1990 au 20 janvier 1991, musée des Arts décoratifs, Paris, Flammarion, 1990, p. 262.

42. Le tableau 1 « Les parents de Psyché consultant l'oracle d'Apollon » ; tableau 5 « Psyché voulant poignarder l'Amour endormi » ; tableau 6 « Psyché abandonnée » ; tableau 11 « Réconciliation de Vénus et Psyché » ; tableau 12 « Réunion de Psyché et l'Amour ».

43. LA FONTAINE J. de, *Les Amours de Psyché et de Cupidon suivies d'Adonis*, édition ornée de gravures d'après les dessins de Gérard peintre, Paris, P. Didot l'aîné, 1797.

44. *L'Aigle et le Papillon, symboles des pouvoirs sous Napoléon 1800-1815*, catalogue d'exposition, du 2 avril au 5 octobre 2008, musée des Arts décoratifs, Paris, éd. des Arts Décoratifs, 2008, p. 247. Pierre-Paul Prud'hon, *Psyché enlevée par les zéphyrs*, huile sur toile, 195 x 157 cm, Paris, musée du Louvre.

45. PUPIL F., « À la recherche d'une identité plastique, les rapports des panoramiques avec les arts figuratifs » dans *Papiers peints panoramiques*, *Op. cit.*, p. 135-161.

46. Dufour perd tout d'abord le procès contre l'éditeur d'estampe Bance avant de gagner en appel, ce qui lui permet ensuite de présenter le papier peint en 1819 à l'Exposition des produits de l'industrie. Je remercie pour ces renseignements, les conservateurs des Arts Décoratifs : Odile Nouvel-Kammerer, département XIX<sup>e</sup> siècle et Véronique de La Hougue, département des Papiers peints.



**Fig.3** *L'histoire de Psyché, Psyché enlevée par les zéphirs*, papiers peints panoramiques, manufacture Dufour, 1815, Les Arts Décoratifs, Paris.



**Fig.4** *L'histoire de Psyché, Psyché voulant poignarder l'Amour*, papiers peints panoramiques, manufacture Dufour, 1815, Les Arts Décoratifs, Paris.

peintres devenant mes juges, s'alarment de mes progrès»<sup>47</sup>. Le fabricant se justifie par sa volonté d'égaliser la peinture mais en s'appropriant les gravures, le papier peint apparaît comme un véritable plagiat des estampes dont la similitude est accentuée par l'impression en grisaille. Pourtant la comparaison entre les sources iconographiques et le papier peint montre que les dessinateurs n'ont pas copié servilement mais ont adapté leurs modèles. La scène de la découverte (Fig.4) est très proche de la gravure,

47. NOUVEL-KAMMERER O., « Le mythe de Psyché dans la demeure sous l'Empire napoléonien », *Psyché au miroir d'Azay*, catalogue d'exposition, du 20 mai au 30 août 2009 château d'Azay-le-Rideau, Paris, éd. du Patrimoine, 2009., p.81, courrier de Joseph Dufour du 2 septembre 1819 adressé à Génillon, curé de Chapaize.

même si l'intérieur est différent tandis que dans « Psyché abandonnée» (Fig.5), le personnage est disposé selon la largeur du lé de papier<sup>48</sup>. De la même façon, la scène de l'enlèvement (Fig.3) est inspirée de la peinture de Prud'hon plutôt que copiée. Dans le textile imprimé, comme dans le papier peint, les dessinateurs ont revêtu Psyché, nue dans la peinture, pour ne pas choquer les consommateurs dans la décoration des intérieurs au vu de tous.



Fig.5 *L'histoire de Psyché, Psyché abandonnée et recueillie par la vieillesse*, papiers peints panoramiques, manufacture Dufour, 1815, Les Arts Décoratifs, Paris.

La représentation du mythe de Psyché est suffisamment connue pour s'affranchir des sources littéraires. Pourtant les dessinateurs, en privilégiant certains épisodes, se réfèrent explicitement à la fable antique ou au roman de *La Fontaine*. Jean-Baptiste Huet, empruntant des scènes aux gravures des vitraux d'Écouen, reste fidèle au conte d'Apulée, il va jusqu'à imaginer Vénus demandant l'aide de Jupiter (Fig.6) telle qu'elle

48. LA FONTAINE J. de, *op. cit.*, Pl. 1 et 2.

est décrite dans son « char d'or... escadron ailé qui roucoule »<sup>49</sup>. Tandis que les scènes représentées dans le papier de la manufacture Dufour, évoquent avec beaucoup de précision le roman de La Fontaine. Trois tableaux reprennent des épisodes présents uniquement dans le texte de La Fontaine. Le septième tableau représente Psyché et le Vieillard (Fig.5) :

« La vieillesse en propre personne lui apparut chargée de filets, et en habit de pêcheur : les cheveux lui pendoient sur les épaules, et la barbe sur la ceinture. Un très beau vieillard, et blanc comme un lis [...] Psyché suivait le vieillard, et le tenoit par l'habit [...] De là ils montèrent à l'habitation du vieillard par des degrés et par des perrons qui n'avoient point eu d'autre architecte que la nature<sup>50</sup>. »



Fig.6 Détail *Psyché et l'Amour*, 1810-1811, dessin de Jean-Baptiste Huet, manufacture de Jouy, musée de la toile de Jouy, inv. 979.7.2

Le dixième tableau (Fig.7) montre Psyché sortant de la grotte de l'Amour<sup>51</sup>. Enfin le onzième tableau (Fig.8) évoque la description du palais de Vénus où elle accueille Psyché lors de la scène de réconciliation entre les deux femmes :

« L'architecte s'était servi de l'ordre ionique à cause de son élégance. De tout cela il résultoit que une Vénus que je ne saurois vous dépeindre. Le frontispice répondoit merveilleusement bien au corps [...] Vénus, jetant

49. « Le conte de Psyché » *Les Métamorphoses d'après Pétrone, Apulée, Aulu-Gelle*, NISARD M. (dir.), Paris, Firmin Didot, 1865, cité catalogue d'exposition, *Op. Cit.*, p. 19.

50. LA FONTAINE J. de, *Les amours de Psyché et de Cupidon*, CASTERAC. (dir.), Paris, Bibliotheca Magna, 1939, p. 135-136.

51. *Idem.*, p. 54.

les yeux sur Psyché, ne sentit pas tout le plaisir et la joie que sa jalousie lui avait promis... si bien que, passant d'une extrémité en une autre, à la manière des femmes, elle se mit à pleurer, releva elle-même notre héroïne, puis l'embrassa<sup>52</sup>. »



**Fig.7** *L'histoire de Psyché, Psyché revenant des enfers*, papiers peints panoramiques, manufacture Dufour, 1815, Les Arts Décoratifs, Paris.



**Fig.8** *L'histoire de Psyché, la réconciliation de Vénus et Psyché*, papiers peints panoramiques, manufacture Dufour, 1815, Les Arts Décoratifs, Paris.

Dans la toile rouennaise (Fig.2), la référence littéraire est moins explicite, les épisodes se retrouvant aussi bien chez Apulée que La Fontaine. Mais en reprenant la gravure qui représente Proserpine remettant à Psyché la boîte de Jouvence, montrant « Psyché prie Vénus de lui pardonner », le dessinateur se réfère au récit de La Fontaine

52. *Ibid.*, p. 192.

car cet épisode n'apparaît pas chez Apulée<sup>53</sup>. Dans cette toile, l'histoire de Psyché se traduit par une composition didactique où chaque scène, à l'exception de celle de la découverte, est accompagnée d'une légende explicative. Le dessinateur privilégie la compréhension du mythe plutôt que l'évocation d'une œuvre littéraire précise. Cette différence avec le dessin de Jean-Baptiste Huet et le papier peint de Dufour s'explique sans doute par l'évolution de la consommation des meubles à personnages, devenus dans les années 1820, des produits beaucoup plus populaires, s'adressant à une clientèle moins cultivée.

### **La mise en scène du récit, entre décoration et narration**

Pour représenter l'histoire de Psyché et de Cupidon dans le textile imprimé ou le papier peint, les dessinateurs sélectionnent quelques épisodes facilement identifiables. Le client cultivé peut même reconnaître si le dessin se réfère à la version d'Apulée ou à celle de La Fontaine. Toutefois, les artistes doivent aussi prendre en compte les contraintes techniques et esthétiques inhérentes à ces productions et à leur usage dans les intérieurs. Ils recourent à différents moyens graphiques pour exposer le récit, mettant en scène un temps figuratif selon une narration cyclique ou une narration monoscénique<sup>54</sup>. Dans le premier cas, la composition présente l'histoire par un ou plusieurs épisodes selon la nature du récit dans un même lieu ; dans le second cas, ils relient entre elles plusieurs saynètes indépendantes par des procédés décoratifs. Dans les meubles à personnages selon les thèmes représentés, les dessinateurs ont privilégié plutôt l'un ou l'autre des procédés. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la narration monoscénique est plus fréquemment employée car elle permet de varier les effets décoratifs et de diminuer l'effet de répétition des motifs dans un lé de toile alors que la hauteur des dessins a diminué de moitié<sup>55</sup>. La composition des papiers peints panoramiques se caractérise de grands paysages où les motifs sont disposés dans une narration cyclique. Néanmoins, la tenture de *Psyché et Cupidon* de Dufour se distingue de ce schéma décoratif en présentant une succession de tableaux indépendants. Alors que les panoramiques exposent une unité de lieu et sont destinés à orner un pan de mur ou l'ensemble d'une pièce avec le moins de rupture visuelle possible, dans cette tenture,

53. LA FONTAINE J. de, *Les Amours de Psyché et de Cupidon suivies d'Adonis*, édition ornée de gravures d'après les dessins de Gérard peintre, Paris, P. Didot l'aîné, 1797, Pl.27.

54. MARIN L., *Détruire la peinture*, Paris, 1977 ; article « représentation narrative », *Encyclopédia Universalis*.

55. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les dessins des meubles à personnages présentent une hauteur d'environ un mètre pour 90 cm de large, à partir des années 1800 pour réduire les coûts des planches de cuivre devenu rare, la hauteur est réduite à environ 50 cm.

chaque tableau présente une scène dans un lieu et un temps précis. En fonction des épisodes, les dessinateurs ont varié la largeur des tableaux, accordant au cadre de la scène une place plus ou moins importante selon le nombre de personnages et le lieu où se déroule l'épisode.

Les scènes qui se déploient en extérieur, sont ainsi traitées en un ou deux lés tandis que celles en intérieur sont représentées avec trois ou quatre lés. À l'exception de « Psyché découvrant l'Amour » (Fig. 4), avec seulement deux lés mais les personnages apparaissent dans un cadre architectural où les raccourcis visuels agrandissent l'espace. Les scènes en intérieur développent des représentations d'architecture à l'antique, riche en ornement, bas-reliefs et sculptures des palais de Psyché et de Vénus. Par le truchement de colonnades et de portiques ouverts sur la nature, formant un jeu de va et vient entre l'intérieur et l'extérieur, le papier peint devient un véritable trompe-l'œil. Les perspectives de jardins qui apparaissent au travers des colonnades, contrastent avec les autres épisodes où la nature revêt un aspect tourmenté avec des effets atmosphériques : ombres, nuages, rochers, végétaux ployés sous le vent, *etc.*

Les tableaux ont été conçus pour prendre place dans un décor de lambris plutôt que pour former un panoramique avec une succession de scènes, respectant la chronologie du récit. La scène où Psyché remet la boîte de Jouvence à Vénus est en effet placée après son passage aux enfers tandis que Psyché sortant de la grotte de l'Amour se situe juste après. L'intention du fabricant est évidente puisqu'il parle non d'un panoramique mais de « tableaux-tentures », pouvant s'acheter et s'employer séparément. Dans chaque tableau, la place accordée au décor facilite le travail du décorateur qui peut adapter les lés de papier aux dimensions des murs et des lambris. Les exemples encore en place montrent que la disposition du papier peint dans une pièce privilégie davantage l'adéquation entre les dimensions de l'espace et les différentes formes des tableaux que la chronologie du récit. Les scènes disposées indépendamment les unes des autres, se succèdent ainsi en fonction des dimensions de la pièce dans une narration monoscénique. Le traitement graphique et l'échelle des personnages donnent une unité décorative à l'ensemble et facilitent leur perception à une certaine distance. Le décor de chaque scène forme un prolongement de la pièce, les lignes de fuite des architectures et des dallages dans les représentations de palais, accentuant ces effets de trompe-l'œil.

Contrairement au textile imprimé, les panoramiques en papier peint ne sont pas assujettis à la répétition des motifs puisqu'ils forment un ensemble cohérent et unique de personnages, propice à la compréhension d'un récit. Pour les meubles à personnages, le dessinateur doit prendre en compte la largeur d'un lé de toile et disposer les motifs

dans le rapport du dessin afin de faciliter sa répétition autant de fois que nécessaire dans la hauteur. Dans sa composition, Jean-Baptiste Huet développe des procédés décoratifs déjà répandus dans les autres dessins pour meuble dans le goût antique. Les scènes sont ainsi circonscrites dans des médaillons ou des cartouches disposés contre le fond ou bien se détachent sur le fond orné. Pour atténuer la répétition des motifs dans la hauteur, il dispose les motifs dans des registres verticaux selon une répartition décorative savamment étudiée. La distribution des scènes ne respecte pas la chronologie du récit, le dessinateur les répartit en fonction de critères de taille et de symétrie. Ainsi dans l'épisode où Vénus ordonne à Psyché d'aller chercher la laine des moutons, les personnages sont disposés dans un nuage pour former un pendant à la scène de l'enlèvement de Psyché par Zéphyr. De la même façon, Psyché est représentée agenouillée à l'entrée des Enfers pour répondre à la scène où l'Amour s'enfuit. Tandis que la toilette de Psyché et la découverte de Cupidon endormi dont les mises en scène évoquent les intérieurs à la mode, s'intègrent dans la composition selon les principes décoratifs de l'arabesque.

La disposition de chaque épisode selon une répartition symétrique est accentuée par la mise en scène des personnages qui se répondent selon qu'ils sont disposés dans un cadre ou qu'ils se détachent sur le fond avec les mêmes effets pour former une limite aux motifs (nuages, éléments végétaux, tentures drapées). Pour contrebalancer une composition qui pourrait paraître trop régulière, le dessinateur varie les procédés décoratifs de présentation des scènes qui se répondent deux à deux, disposées dans quatre registres verticaux. La diversité des effets visuels est accentuée par le traitement du fond qui alterne deux décors, un quadrillage en losange et un réseau de cœurs, séparés par une large moulure tandis que les décorations empruntées au vocabulaire des arabesques, guirlandes, enroulement d'acanthes, thyrses, lambrequins, etc. relient les motifs entre eux. En disposant les scènes dans un cadre ou sur le fond orné, le dessinateur privilégie une narration monoscénique dans une composition où l'ornement l'emporte sur le récit. Chaque épisode évoque des lieux et des temps différents, disposé selon un schéma qui ne prend pas en compte la chronologie de l'histoire mais l'équilibre décoratif de l'ensemble.

Alors que dans le papier peint, les personnages prennent place dans un décor grandiose, dans la toile, ils sont circonscrits à un cadre, se détachent sur le fond orné ou sont mis en valeur par un jeu de drapé. Même si le dessinateur ne respecte pas la lecture du récit, le consommateur doit pouvoir identifier aisément l'épisode représenté et chaque protagoniste. La mise en scène des personnages facilite la perception du récit alors que ces étoffes sont le plus souvent utilisées en tenture de fenêtres ou de lits. Les motifs doivent donc être perçus aussi bien de loin que de près

et leur répétition former des effets visuels agréables. Jean-Baptiste Huet favorise la visibilité des scènes qui retracent l'histoire de Psyché telles des gravures suspendues contre un mur animé d'ornements. La disposition régulière des motifs et les formes géométriques des médaillons prennent en compte l'utilisation de la toile et s'adaptent aux nouvelles formes de lit à l'impérial ou en housse à la romaine. Le tapissier peut ainsi disposer les lés de toile en fonction de l'architecture du lit et faciliter la vision des motifs partiellement exposés, permettant au consommateur de reconnaître le récit du mythe de Psyché, le lit devient un véritable livre illustré.

Dans le textile imprimé comme dans le papier peint, la fortune du thème de Psyché reflète par l'élaboration des dessins, l'influence du contexte historique et culturel, les fabricants recherchent avant tout des thèmes qui suscitent l'intérêt des consommateurs. Alors que le goût pour les formes à l'antique et l'historicisation des motifs dominent la production des arts décoratifs, le mythe de Psyché est particulièrement apprécié. Ce thème s'accorde avec une vision idéalisée de l'Antiquité que les dessinateurs, attachés à la représentation d'une intrigue au dénouement heureux, transposent en multipliant les épisodes. L'influence du livre illustré, devenu un support privilégié pour diffuser les thèmes décoratifs, se traduit à la fois par des références littéraires précises et par l'utilisation de sources iconographiques. Le choix de la version du récit apparaît pourtant secondaire comparé aux sources iconographiques. En s'inspirant d'œuvres célèbres diffusées par l'estampe, les dessinateurs facilitent l'identification des motifs et donc a fortiori le succès de ces productions. Dans les toiles imprimées comme dans le papier peint, les différents procédés décoratifs accordent une attention particulière à la mise en scène des personnages dans des lieux ou des décors qui permettent leur perception selon une narration monoscénique. L'originalité des dessinateurs apparaît plus dans la mise en scène que dans les motifs eux-mêmes, qui même repris assez fidèlement à des gravures, ne sont pas composés pour être regardés comme des tableaux mais pour orner de manière agréable et didactique les intérieurs. Si les deux productions industrielles recourent à des procédés décoratifs différents, elles recherchent le même objectif : proposer une mise en scène des personnages dans des lieux ou des décors qui facilitent l'identification des motifs. Les dessinateurs privilégient ainsi des compositions décoratives en tenant compte de leur usage textile ou papier sans pour autant renoncer à la lisibilité du récit car si ces productions figuratives sont tellement appréciées, c'est bien parce que le consommateur recherche des histoires pour décorer son intérieur.

---

**II.**

**LES MÉMOIRES DE MASTER**



## EMMA AUDETTE

### LE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE ET LE DÉFI COGNITIF DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF : PAS DE CULTURE INFORMATIONNELLE SANS FORMATION À L'ATTENTION

*Mémoire de Master « Métiers de l'enseignement de l'Éducation et de la Formation », spécialité Professeur documentaliste, sous la direction de Olivier Thévenin et soutenu le 5 juillet 2013.*

En 2010 et 2012, deux rapports sur le numérique à l'école étaient commandés à une mission parlementaire dirigée par le sénateur Jean-Michel Fourgous<sup>56</sup>. Dans son deuxième rapport, intitulé « Apprendre autrement à l'ère du numérique », la mission souligne le fossé existant entre usage personnel de l'internet par les élèves, essentiellement récréatif, et exigences liées à un usage en milieu scolaire. Le rapport dresse le constat suivant : « Les jeunes sont certes motivés par le numérique et s'approprient très rapidement les nouveaux outils qu'on leur présente, mais leurs usages restent ludiques, communicationnels et mimétiques. Ils brassent l'information plus qu'ils ne la comprennent. »

En première ligne face à ce fossé : les professeurs documentalistes. Chargés de transmettre, en collaboration avec les enseignants de disciplines, un savoir et des compétences info-documentaires aux collégiens et lycéens, ils rencontrent des difficultés à transformer pratiques ludiques et récréatives de l'internet et du numérique en réels apprentissages. Ils se heurtent aux différents types de déficit d'attention, autant de symptômes d'un trouble qui touche beaucoup de jeunes apprenants, notamment quand ces derniers se retrouvent face à des écrans, médium de distraction par excellence.

Face à ce constat, il s'agit pour l'enseignant documentaliste d'œuvrer à établir les conditions d'une réelle attention, ou attention profonde, indispensable aux apprentissages informationnels en environnement numérique. Fort de son expertise en sciences de l'information et de la communication, il devra aussi développer une réflexion sur

---

56. <http://www.missionfourgous-tice.fr/>

les conséquences pédagogiques de la crise de l'attention, à la croisée de la psychologie cognitive et des sciences de l'éducation.

### **Des « négligences » au quotidien**

C'est un travail qui a notamment été entrepris par Olivier Le Deuff, professeur-documentaliste puis chercheur à l'université Bordeaux 3, dans un article publié en mars 2010 dans la revue *Communication et langages*<sup>57</sup>. L'auteur y introduit la notion de « négligences » pour désigner « l'ensemble de ces "mésusages" ou fautes de lecture dues à l'inattention », rappelant l'étymologie du mot, *neg-legere* ou ne pas lire. Il cite dans cet article les résultats de recherches en établissements scolaires :

« Nous avons ainsi collecté un grand nombre de constats relatifs à la nature des erreurs commises par les élèves durant six ans d'exercice en tant que professeur documentaliste. (...). Nous nous sommes plus particulièrement consacrés à observer les différentes erreurs des élèves en ce qui concerne leur travail de recherche documentaire, que ce soit pour répondre à une simple question ou pour réaliser un travail plus exigeant, tel un dossier ou un exposé. Nous avons recensé ainsi toutes les actions qui font que la liaison avec le document n'aboutit pas toujours au résultat escompté. Ces « mésusages » ou « abusages », comme les qualifie Yves Le Coadic<sup>58</sup>, sont nombreux et divers. Ils sont majoritairement la conséquence d'une non-lecture ou d'une mauvaise lecture, ce qui rend opérationnel le concept de négligences pour les définir. »

Aisance dans la navigation mais difficulté à lire et comprendre les résultats d'une recherche, copier-coller sans lecture, incapacité à répondre à une question dont la réponse est contenue sur la page internet affichée devant leurs yeux : de nombreux élèves semblent particulièrement distraits quand ils sont face à des outils numériques. Ce constat de « négligences » fait partie du quotidien des professeurs documentalistes et plus largement de l'ensemble du corps enseignant. Il est représentatif d'une crise de l'attention largement commentée avec l'avènement de l'ère audiovisuelle, puis avec celle de l'internet et des technologies numériques. Si l'opinion s'accorde à analyser de façon superficielle le déficit d'attention et la dispersion généralisée, de nombreux universitaires ont étayé ces réalités par des recherches creusées.

---

57. LE DEUFF O., « La skholè face aux négligences : former les jeunes générations à l'attention », *Communication et langages*, n°163, mars 2010.

58. LE COADIC Y., *Usages et usagers de l'information*, 1997, Paris, ADBS, Nathan.

## Attention et environnement numérique

L'exemple de la polémique autour de l'article publié en 2008 par Nicholas Carr, *Is Google making us stupid?*<sup>59</sup>, est à ce titre représentatif. L'auteur y illustre, certes de façon alarmante, ses propres difficultés de concentration liées à l'usage quotidien des écrans, avouant ne plus pouvoir lire plusieurs pages d'un livre de façon attentive. Ce témoignage, largement critiqué dans les médias et particulièrement par les spécialistes du numérique, porte pourtant un constat repris dans de nombreuses études. La chercheuse américaine Katherine Hayles développait, en 2007, le concept d'« hyper-attention »<sup>60</sup> pour analyser le même phénomène : une attention divisée permanente, sorte de zapping perpétuel. Cette hyper-attention se différencie de l'attention profonde ou de l'attention divisée requise dans les apprentissages dans le sens où elle reste souvent superficielle, nuisant de fait à la concentration et la mémorisation. Linda Stone, consultante et ancienne salariée d'Apple, parle quant à elle de « l'attention partielle continue » ou CPA (*continuous partial attention*)<sup>61</sup>. Ces concepts sont profondément liés à celui « d'interruption ambiante », développé par l'américain David Armano<sup>62</sup> et traduit par le chercheur français Olivier Ertzscheid : « regardez-vous en train de travailler sur votre ordinateur ou d'utiliser votre smartphone. Nous avons donné à nos amis et nos marques favorites la permission de nous « interrompre » au travers d'emails, de texte, de messagerie instantanée, de réseaux sociaux. (...) C'est ce que j'appelle l'interruption ambiante. »

## Génération zapping

Autant de pièces au dossier de ceux qui voudraient étudier la dite « génération zapping ». Daniel Favre, docteur en neurosciences et professeur en sciences de l'éducation, évoque également les difficultés cognitives des jeunes apprenants<sup>63</sup> :

« Dans nos sociétés modernes, sociétés du spectacle, une nouvelle activité communément partagée semble être le "zapping". Zapping des programmes télévisés par le spectateur comme par les réalisateurs, peu

59. CARR N., « Is Google making us stupid? », *The Atlantic*, juillet 2008.

60. HAYLES K., « Hyper and deep attention: the generational divide in cognitive modes », *MLA journals*, novembre 2007.

61. STONE L., « Continuous partial attention – not the same as multitasking », *Business Week*, 24 juillet 2008.

62. ARMANO D., « Ambient interruption », armano.typepad, 18 janvier 2008.

63. FAVRE D., *Cessons de démotiver les élèves : 18 clés pour favoriser l'apprentissage*, Paris, Dunod, 2010.

de plans fixes dans un interview pour cause de baisse d'audimat, mais aussi zapping des idées, zapping des comportements et des relations. L'apprentissage et l'éducation portent en eux ce zapping moderne. (...) Cette activité de zapping n'est pas favorable au fonctionnement des lobes frontaux et à l'apprentissage. En effet, elle développe l'habitude de ne pas affronter ce qui peut être frustrant et invite finalement à n'être à l'écoute que de ses envies, dans une logique d'immédiateté. »

Un constat étayé par Philippe Meirieu, chercheur renommé en sciences de l'éducation. Dans un ouvrage co-écrit en 2006 avec Jacques Liesenborghs<sup>64</sup>, Philippe Meirieu emploie un terme emprunté à la psychanalyse, la « *sidération* », pour décrire la situation de « l'enfant scotché » à la télécommande, objet d'assouvissement des pulsions dans l'instant, dont le temps d'attention est en moyenne divisé par trois. L'opposition qu'il dresse entre la télévision et l'école, « deux types de rapport au savoir et au monde. L'un qui relève de la captation et de la sidération (...) et l'autre qui relève de la mise à distance critique, de l'exercice du libre examen, de la démarche citoyenne », peut également être étendue à un usage purement récréatif du numérique (distraction sur réseaux sociaux, vidéos visionnées sur YouTube, etc). Ainsi, la souris comme la télécommande peut contribuer, selon Philippe Meirieu, à la « désintégration de l'attention (...) la dispersion systématique et l'agitation permanente ».

### **Natifs ou/et naïfs du numérique ?**

En difficulté dans les situations nécessitant une concentration prolongée, une part croissante d'élèves se trouve donc dans l'incapacité à mobiliser l'attention nécessaire aux apprentissages. Concernant l'usage des outils numériques, cette difficulté influe sur la compréhension de leur fonctionnement et des compétences à déployer. Loin de la description idéalisée des *Digital natives* du consultant américain Marc Prensky, vision d'une génération qui baignerait et maîtriserait parfaitement son environnement numérique, la réalité rencontrée dans les établissements scolaires est beaucoup plus contrastée. Si certains élèves font preuve de réelles compétences, appuyées sur une compréhension des modes de fonctionnement de l'outil et une capacité informationnelle, la majorité des élèves se contente de déployer une habileté instrumentale. Il s'agit donc ici, comme le note Olivier Le Deuff<sup>65</sup>, de « distinguer l'attrait et l'usage régulier de la réelle maîtrise » et « relativiser particulièrement les réelles capacités informationnelles et de réflexions qui sont mobilisées. Certains auteurs qualifient

64. MEIRIEU P., LIESENBORGHES J., *L'enfant, l'éducateur et la télécommande*, Loverval, Édition Labor, 2006.

65. LE DEUFF O., *La formation aux cultures numériques*, op. cit.

ainsi leurs étudiants de techno savvy (à l'aise avec la technique), mais surtout d'info lazy (fainéants au niveau informationnel) ». Le chercheur oppose ainsi au concept de Marc Prensky celui de « naïfs du numérique ».

Cette différenciation est également illustrée dans les travaux de Jérôme Dinet, maître de conférences en psychologie cognitive à Metz. Dans un article publié, en mai 2010, dans la revue *Mediadoc*<sup>66</sup>, le chercheur dresse une liste de fausses croyances répandues chez les usagers, concepteurs et décideurs, au sommet de laquelle la première fausse croyance : « les usagers manipulent et maîtrisent de mieux en mieux les nouvelles technologies ». Il précise :

« Il ne faut pas confondre l'aisance avec laquelle les utilisateurs manipulent les périphériques et/ou certains objets techniques (tels que les télécommandes ou les joysticks) avec l'aisance dans la manipulation des flux d'information qui sont véhiculés par ces périphériques ou objets techniques. Le risque est grand de croire que les jeunes usagers "comprennent tout ce qui se passe derrière l'écran" parce qu'ils manipulent sans crainte le clavier et la souris et qu'ils n'hésitent pas à se "lancer sur la toile". »

### **La « skholè », temps d'arrêt indispensable à l'apprentissage**

Pour garantir l'acquisition de compétences et de connaissances constitutives d'une réelle culture informationnelle, il s'agit donc pour le professeur documentaliste de fournir les conditions, les outils et le contenu d'une formation à l'attention. Une vision qui répond à un véritable « devoir de recollection des esprits dispersés », selon les termes de Françoise Leblond, Charles Moracchini et Brigitte Pierrat<sup>67</sup>. Cette mission attribuée particulièrement au professeur documentaliste l'enjoint à réfléchir afin d'intégrer dans ses pratiques professionnelles « la rupture entre les principes qui instituent le scolaire et ceux qui règnent dans l'univers médiatique » réclamée par Philippe Meirieu<sup>68</sup>.

Olivier Le Deuff, membre du Groupe de Recherche sur la Culture et la Didactique de l'information, intègre cette nécessité dans les missions du professeur documentaliste en introduisant le concept de « skholè », temps d'arrêt opéré indispensable à l'attention :

66. DINET J., « Les environnements numériques sont-ils acceptables? », *Mediadoc* n° 4, mai 2010.

67. LEBLOND F., MORACCHINI C., PIERRAT B., *Le professeur documentaliste. Le nouveau défi de l'enseignement scolaire à l'ère numérique*, Berger-Levrault, avril 2012.

68. *Idem*.

« Cette attention nécessite un apprentissage et constitue la condition de l'autonomie. Il s'agit d'un exercice de discipline sur le corps [...]. Cette discipline est d'abord une autodiscipline. Elle s'inscrit dans la lignée des techniques de mémorisation et autres arts de la mémoire. L'attention, c'est cette capacité d'arrêt, de maîtrise du corps autant que de l'esprit, dans le but de concentrer son attention sur un objet. C'est proprement le rôle de la "skholè", qui a certes donné le mot "école", mais désigne au sens plus originel l'arrêt. [...] Cette capacité d'attention doit donc être vue comme une "méthode", un cheminement au sens étymologique, indiquée par le maître à l'élève afin qu'il puisse penser par lui-même. C'est en cela également que l'Ecole constitue un lieu de skholè puisqu'elle met l'élève à l'abri des distractions et des manipulations »<sup>69</sup>.

Cette « skholè », comme temps d'arrêt, est donc une des pistes à envisager par l'enseignant documentaliste dans la préparation de ses séances pédagogiques. Il pourrait ainsi considérer des moments de décélération en intégrant des phases d'arrêt et de réflexion à une démarche plus active de l'élève. A titre d'exemple, l'on pourrait imaginer, dans une séquence de préparation d'un travail rédigé, entrecouper des phases de recherche d'information de temps d'arrêts indispensables à l'évaluation des informations trouvées, à une réflexion critique, à la réévaluation du besoin d'information ou encore à la problématisation du sujet. Ces temps d'arrêt pourraient être matérialisés dans le temps et dans l'espace afin de garantir une pause et de permettre des meilleures conditions d'attention. Les élèves seraient alors amenés à réfléchir, à partir d'une grille de questions constituée par les enseignants, à leurs objectifs, leur démarche, leurs résultats. Ces temps d'arrêt, qui existent dans la pratique mais ne sont pas généralisés, permettraient surtout une véritable transformation de l'information, trouvée par l'élève lors de ses recherches, en savoir. Ce faisant, il sera armé pour lutter contre le fléau du copier-coller, phénomène qui consiste justement à confondre l'information et le savoir, le résultat d'une recherche et celui d'un travail personnel.

### **S'inspirer de l'éducation lente et de l'informatique consciente**

Si ces pratiques sont déjà présentes, de manière diffuse, dans les enseignements des professeurs documentalistes, les instituer en « principes politiques », selon les termes de Bernard Stiegler, ou « rituels » selon Philippe Meirieu, permettrait de construire de réelles techniques de formation de l'attention. Pour ce faire, les

---

69. LE DEUFFO, « La skholè face aux négligences : former les jeunes générations à l'attention », *op. cit.*

enseignants pourraient s'inspirer de deux modèles en pleine ascension : l'éducation lente et l'informatique consciente.

Le premier, « l'éducation lente », est défendu par Joan Domenech Francesch, instituteur catalan<sup>70</sup>. S'inspirant des « *slow movements* » qui se développent depuis la fin des années 1990 (*slow food, slow gardening, slow parenting, slow travel, slow media* etc.), l'auteur appelle à penser l'école en dehors des contingences du temps de la vie sociale et de celles des flux d'information, non pas en agissant lentement, mais en ajustant sa vitesse à chaque activité et chaque personne. Cette exigence de lenteur peut être pensée de deux manières : au sein même de l'organisation des séances pédagogiques, par la formalisation de temps différents, et au-delà de ces séances, dans la prise en compte d'une diversité de temporalité d'apprentissage. Pour ce faire, le professeur documentaliste est bien placé : débarrassé des contingences des programmes et emplois du temps, il peut se permettre de développer des projets pédagogiques sur le plus long terme, comprenant des heures de cours, des heures en dispositif pédagogique et mobilisant également les élèves sur leur temps libre.

Mais cette prise de temps suppose aussi, dans la réalité des enseignements du professeur documentaliste, une négociation permanente pour pouvoir placer ses interventions dans les emplois du temps des élèves. Même s'il parvient à valoriser son rôle et introduire des techniques de prise de soin de l'attention des élèves dans les projets élaborés en collaboration avec les enseignants de discipline, il lui faudra généralement faire face à un temps scolaire dicté par les délais et l'urgence.

La solution passera donc peut-être plus simplement par un ralentissement des usages du numérique au sein même du temps imparti. Le professeur documentaliste pourrait alors trouver une source d'inspiration « l'informatique consciente », concept développé notamment par l'américaine Linda Stone. Précédemment citée pour ses travaux sur l'attention partielle continue, l'auteure décrit un phénomène mesuré par les chercheurs : « l'apnée de l'email »<sup>71</sup>. En majorité, les internautes retiennent leur respiration au moment de consulter leurs emails, ce qui augmenterait le taux de CO<sub>2</sub> dans le sang ainsi que le sentiment d'anxiété. Ce constat amène l'auteure à développer le concept d'« informatique consciente » ou « *Conscious computing* » intégré dans un projet baptisé « *The attention project* ». Elle propose ainsi, pour lutter contre « l'apnée de l'email » et réduire les phénomènes « d'attention partielle continue » de mettre en place des exercices de respiration inspirés de la méditation et appuyés sur les outils numériques.

70. DOMENECH FRANCESCH J., *Eloge de l'éducation lente*, Silence et chronique sociale, 2011.

71. STONE L., « Just Breathe: Building the case for Email Apnea », *Huffington Post*, 2 août 2008.

Pour le pédagogue, et en particulier pour le professeur documentaliste, ces pistes de réflexions appellent à être prises en compte dans les techniques de formation à l'attention. S'il ne s'agit pas de proposer aux élèves des temps de méditation à proprement dit, les temps d'arrêt de la *skholè*, ceux de la réflexion, du regard sur soi et de la mise en perspective des usages du numérique correspondent au même impératif : un « contrôle de soi et des diverses actions et traces opérées sur les réseaux » selon Olivier Le Deuff<sup>72</sup>.

### **Penser les usages : de la veille à la publication**

L'état d'attention de l'internaute dans ses pratiques peut être pensé à travers deux angles de plus en plus confondus : la démarche d'information et la démarche de communication. Parmi les pistes à étudier pour le professeur documentaliste : le renforcement des pratiques de veille. Comme pour la recherche d'information, il s'agira pour le pédagogue de formaliser différentes étapes qui permettront de mobiliser et de fixer l'attention de l'internaute : du « *scanning* » (navigation en lecture rapide à la recherche d'une réponse à un besoin d'information) à l'appropriation des documents (annotation, tags), en passant par un temps de pause consacré à une lecture plus profonde.

Il peut pour cela s'appuyer sur les nombreux nouveaux outils logiciels disponibles : agrégateurs de flux pour le « *scanning* » (Feedly, Pocket, *etc*), « facilitateurs » de lecture pour une phase plus profonde (Clearly), logiciels de gestion de l'information (Evernote, OneNote, Google Keep, *etc*) pour l'appropriation, le classement et la conservation des documents. L'utilisation réfléchie et attentive de ces outils permet ainsi de développer des compétences approfondies de recherche d'information et de veille.

Fort de ces compétences, l'élève internaute, qui est aussi un producteur d'information, pourra mobiliser son attention, réfléchir ses publications, penser ses « traces » et son identité numérique.

### **Capter l'attention pour la former**

L'ensemble des pistes évoquées ci-dessus constituent donc une boîte à outils ou plutôt une « boîte à réflexions » à destination des enseignants-documentalistes et plus largement des « pédagogues ». Mais ces considérations, pour s'incarner en pratiques, supposent d'abord un préalable pour tout enseignant : pouvoir mobiliser l'attention

---

72. LE DEUFF O., *La formation aux cultures numériques*, op. cit.

de la classe. Bernard Stiegler, note à ce propos que : « la captation de l'attention n'est pas une tare de notre époque : capter l'attention, c'est la former. Réciproquement, former l'attention, c'est la capter - ce que sait d'expérience tout enseignant »<sup>73</sup>. Les pédagogies dites « actives » doivent donc être au centre des techniques de prise de soin de l'attention, puisqu'elles permettent de la capter, de la conserver le plus longtemps possible, et ainsi de mettre les élèves dans les conditions d'un possible arrêt réflexif guidé par leur volonté propre, et non pas ordonné par l'enseignant. Car, comme le notait Philippe Meirieu, « le meilleur contrepoison à la télévision n'est pas d'arracher brutalement la télécommande, c'est de montrer que l'on peut avoir plus de satisfaction à faire autre chose que de s'abrutir devant le poste »<sup>74</sup>.

---

73. STIEGLER B., *Prendre soin. De la jeunesse et des générations*, *op. cit.*

74. MEIRIEU P. et LIESENBORGHES J., *op. cit.*



**AUDE BERTRAND**

LES ARCHIVES AUDIOVISUELLES : BILAN DES SITUATIONS  
EN FRANCE, AU QUÉBEC ET AU CANADA

*Mémoire de Master « Sciences de l'Information et Métiers de la Culture », spécialité archivistique, sous la direction de Anne-Marie Bruleaux et soutenu le 12 septembre 2013.*

## **Éléments de contexte en guise d'introduction**

### *La mise en place de la recherche*

Les archives audiovisuelles ont connu un certain engouement de la part des professionnels de l'information et de la conservation, suite aux appels internationaux demandant leur sauvegarde dans les années 1970 et 1980. Que sont-elles devenues aujourd'hui, alors qu'elles suscitent un engouement renouvelé émanant du grand public dont l'accès aux archives est facilité par de nouveaux modes de communication ? Dans le cadre du master en Archivistique de l'université de Mulhouse, plusieurs travaux et un mémoire de fin d'études ont été réalisés afin de tirer le bilan actuel de la situation des archives audiovisuelles. Le présent article se veut la synthèse de cette réflexion. Un échange à l'École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information de l'université de Montréal m'a incitée à développer une comparaison de la situation des archives audiovisuelles entre la France, le Québec et le Canada. Pour ce faire, plusieurs travaux ont été effectués dans le cadre de différents cours, et notamment la mise au point d'une boîte à outils thématique contenant des références pour la gestion des archives audiovisuelles<sup>75</sup>. Un stage à Télé-Québec

---

75. BERTRAND A., Élaboration d'une boîte à outils pour les archives audiovisuelles [En ligne]. Montréal, École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information, 2012 [Consulté le 1<sup>er</sup> mars 2013]. Disponible sur Internet : <<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/8993/Bertrand-A-boite-outils-archives-audiovisuelles.pdf;jsessionid=8D7597DE6411DDA4B3154D4E1E771003?sequence=6>>.

ainsi que plusieurs visites d'organismes spécialisés ont permis d'avoir une vision de terrain et d'équilibrer ainsi la théorie.

Trois questions initiales, suivies de bien d'autres, ont orienté les recherches. Tout d'abord, quelle est la relation des archives audiovisuelles aux autres types d'archives ? Ensuite, quelles sont les relations entre les organismes conservant des archives audiovisuelles et les autres ? Enfin, quels sont les enjeux actuels de la profession d'archiviste et ceux des archives audiovisuelles ? Chacune de ces interrogations a amené d'autres questions pour préciser l'objet de la réflexion.

### *Les difficultés pour délimiter le champ de la réflexion*

La première question demandait notamment d'étudier la place des archives audiovisuelles parmi l'ensemble des archives : les organismes communs, le point de vue des professionnels sur ces documents, le point de vue des usagers, l'intégration ou non aux fonds et collections.

Ensuite, l'étude des organismes a révélé de nombreuses difficultés, car il a fallu se rendre à l'évidence : tous les services d'archives sont susceptibles de conserver de l'audiovisuel, et un archiviste débutant ne connaît que les plus importants c'est-à-dire uniquement des organismes spécialisés pour ce qui est de la France. Il fallait donc sortir de cette opposition facile entre les institutions les plus connues (l'Institut National de l'audiovisuel ou l'Office National du Film par exemple) et le reste des services d'archives confondus en une masse indéterminée. Bien plus, la notion de service d'archives a été remplacée par celle d'organisme, terme neutre permettant d'inclure tous types d'établissements conservant des archives audiovisuelles (y compris des musées, des sociétés d'histoire ou encore des bibliothèques). Parallèlement, il valait mieux adopter un point de vue à l'échelle des réseaux, afin de comprendre la répartition et l'organisation réelle des archives audiovisuelles. C'est sur ce point qu'est venu s'ajouter la comparaison entre la France et le Québec. Le Canada a été distingué du Québec au fur et à mesure que nous distinguions la profonde différence dans sa conception de l'archivistique (la position canadienne est plutôt Nord-Américaine, séparant le métier d'archiviste de celui du records manager).

Enfin, la troisième question des enjeux est à l'origine de la comparaison entre les enjeux des archives en général et les enjeux spécifiques aux archives audiovisuelles, puis de l'observation de leurs influences réciproques : se recourent-ils, les archives audiovisuelles influencent-elles la profession ou sont-elles simplement différentes ?

Avant tout, il a fallu bien définir ce dont il est question. La définition des archives audiovisuelles que nous avons utilisée est celle de l'Unesco<sup>76</sup> et inclut uniquement les images animées et le son : la photographie, fréquemment incluse, nous semble être de l'ordre de l'archive iconographique. Nous avons en revanche inclus les témoignages oraux et vidéos dans notre définition de l'archive audiovisuelle. En effet, ils témoignent des activités des organismes effectuant ces campagnes de témoignage. Ils sont donc à ce titre les archives de ces organismes.

### **Aperçu de la structure du travail et de l'hypothèse développée**

Les travaux de recherche ont permis d'avancer l'hypothèse que les archives audiovisuelles sont une sphère indépendante dans les archives, du fait de leurs particularités et de leur complexité de traitement. En effet, dès les débuts des recherches autour des archives audiovisuelles, il est apparu que les institutions spécialisées formaient un monde qui se distinguait de l'archivistique traditionnelle. Ray Edmondson, théoricien de l'audiovisuel et créateur de la définition des archives audiovisuelles pour l'Unesco, défend d'ailleurs l'autonomie du métier d'archiviste audiovisuel :

« Les archivistes audiovisuels – considérés dans leur ensemble ou chacun dans sa spécialité – sont encore loin de posséder une identité professionnelle très claire. Beaucoup de ceux qui ont une formation universitaire sont néanmoins parfaitement conscients de ne pas être des bibliothécaires, des archivistes ou des muséologues, même s'ils en ont le diplôme. Le recours fréquent à des formules comme «archiviste film» ou «archiviste son» – même si elles ne peuvent être définies ou ne sont pas explicites – est une façon d'exprimer une identité<sup>77</sup>. »

En revanche, les archives audiovisuelles se sont rapprochées des autres types d'archives à cause des nouveaux utilisateurs et de leurs usages des archives, et parce que les technologies numériques posent des questions familières au domaine audiovisuel.

---

76. EDMONDSON R., *Une philosophie de l'archivistique audiovisuelle* [En ligne]. Paris, UNESCO, 1998 [consulté le 16 novembre 2012], p. 5.

Disponible en ligne : <<http://www.ifeanet.org/multimedia/comite/UNESCO-Edmondson-1998-fr.pdf>>.

77. EDMONDSON R., *Philosophie et principes de l'archivistique audiovisuelle* [En ligne]. Paris, Unesco, 2004 [consulté le 15 mars 2013], p. 17.

Disponible sur Internet : <<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001364/136477f.pdf>>.

Ce mémoire se divise en quatre parties. La première se veut un rappel, parfois historique, de ce que sont les archives audiovisuelles avec toutes leurs spécificités. La définition puis le développement de la conservation des archives audiovisuelles y sont abordés d'abord. Suivent les caractéristiques de ce type d'archives qui demandent une gestion différente : le mouvement, la durée ou temporalité, le coût élevé de traitement, la dépendance à la technologie (analogique comme numérique) et le lien au secteur marchand.

La seconde partie du travail est consacrée au rapport avec la technologie numérique. Il s'agit d'un enjeu des archives de manière générale, mais l'audiovisuel est particulièrement concerné. Il apparaît tout d'abord que l'audiovisuel est mieux intégré aux archives car les types d'archives ont tendance à s'effacer sous la forme numérique. En effet, un texte n'est pas différent d'une vidéo sous la forme de 0 et de 1. En outre, les archives audiovisuelles ont beaucoup de caractéristiques communes avec les archives numériques que ce mémoire analyse : la dépendance envers la technologie, le risque d'obsolescence du matériel et des formats, la dissociation du support et du contenu (ce dernier pouvant être transféré sur un autre support audiovisuel, même dans le cas de l'analogique), les connaissances nécessaires au professionnel pour traiter ces archives et enfin le mouvement (une archive numérique, telle un diaporama, peut combiner des types d'archives pour créer du mouvement). Enfin, l'étude du rapport au numérique se poursuit par l'analyse de la préservation de l'audiovisuel sous forme numérique, depuis la numérisation jusqu'aux migrations : les techniques de numérisation et de préservation sont décrites, ainsi que les outils de stockage. Pour terminer, les nouveaux usages et usages – tels que la réutilisation des archives à des fins de création – sont abordés dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux archives.

En troisième point, une nouvelle partie développe la comparaison entre la France, le Québec et le Canada. Une première réflexion porte sur le dépôt légal. On y voit combien, en France, les établissements désignés par la loi sont spécialisés dans l'audiovisuel. La Bibliothèque Nationale de France couvre certes un éventail large de documents, mais le CNC et les Archives Françaises du Film sont orientés exclusivement vers les archives audiovisuelles. Ce n'est pas le cas au Québec et au Canada dont les lois confient le dépôt légal respectivement à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et Bibliothèques et Archives du Canada (BAC) : ce sont des établissements patrimoniaux généraux. Par ailleurs, le travail montre aussi que les archives audiovisuelles sont davantage intégrées à l'ensemble des archives au Canada et au Québec. BAnQ et BAC conservent tous les types d'archives car il s'agit du « patrimoine », ce qui inclut tout document ou objet, de tous types, ayant le statut d'archive ou non. A l'inverse, la France a confié ses archives aux Archives de France, à l'exception de l'audiovisuel.

Les seules archives audiovisuelles mentionnées ainsi dans le Code du Patrimoine, régissant les archives, sont celles de la Justice. Par ailleurs, la comparaison des archives continue avec la description des réseaux des archives audiovisuelles : taille, actions, types d'organisme, *etc.* Enfin, la partie se termine par l'étude de la manière dont se propagent le savoir et le savoir-faire concernant les archives audiovisuelles parmi les professionnels ; les acteurs de cette diffusion sont passés au crible.

La dernière partie est une tentative, à la lumière des expériences « de terrain » notamment durant le stage de seconde année de Master à Télé-Québec, d'équilibrer nos propos théoriques. Après une brève description des missions du stage, quatre points sont détaillés. Plusieurs constats s'imposent : l'importance du réseau pour les archivistes de l'audiovisuel, un manque de personnel qualifié, une fracture entre organismes due aux technologies numériques et une relativisation de la marchandisation des archives audiovisuelles.

## **Quatre principales remarques**

### *La fracture due aux technologies numériques*

Tout d'abord, les technologies numériques ont rapproché les archives audiovisuelles de l'ensemble des archives par les débats qu'elles suscitent : nous avons vu que l'audiovisuel a anticipé bien des questions. Mais dans le même temps, elles accentuent la fracture existante entre les organismes spécialisés en audiovisuel et les autres. Les organismes spécialisés développent des outils ou ont des services capables de gérer la conservation numérique, alors que les établissements non spécialisés en ont rarement les moyens, quels que soit leur taille ou leur prestige. Ainsi, à Télé-Québec, un Digital Mass Storage System (DMSS) est géré par la post-production pour préserver les archives sous forme numérique. En revanche, BANQ n'a pas cet outil, malgré sa place importante dans la conservation des archives audiovisuelles. Que dire alors des fonds des organismes modestes<sup>78</sup>, constitués de dizaines de films ou bandes sonores à numériser, dont la conservation passe souvent par les CD et DVD vierges, plus rentables et plus simple d'utilisation?

Seule exception, l'université du Québec à Montréal (UQAM) est un établissement non spécialisé possédant du personnel spécialisé. Son archiviste, Linda Marquis<sup>79</sup>,

---

78. Le congrès de l'Association des Archivistes du Québec, à Montebello du 5 au 7 juin 2013, a été l'occasion de recueillir plusieurs témoignages d'archivistes.

79. Conférence du 4 décembre 2012 dans le cadre du cours « Préservation des archives » à l'Ebsi.

gère les archives audiovisuelles numériques en s'appuyant sur l'expertise d'un service technique très développé. L'université n'emploie pas de DMSS mais d'autres supports dont des cassettes. Le service technique a développé une expertise en matière d'appareils de lecture des archives et de supports depuis plusieurs dizaines d'années. Il emploie en effet des techniciens spécialisés et possède parfois des exemplaires de machines introuvables sur le marché. Pour ce qui est du numérique, le service technique est donc capable de faire des recommandations sur le support et le format de conservation.

*De nouveaux usages des archives à développer par les archivistes*

Le deuxième élément important de ce travail réside dans les nouveaux usages des archives, qui se manifestent particulièrement avec l'audiovisuel. Le grand public réclame des archives audiovisuelles qui font partie de son patrimoine (depuis plusieurs générations, l'audiovisuel fait partie intégrante de la culture populaire) et ce, à titre gratuit, avec possibilité de les réutiliser. Beaucoup d'archives audiovisuelles sont réutilisées et non pas simplement consultées. En outre, les réalisateurs sont une clientèle très connue. Ils incluent des extraits de films ou d'archives sonores dans leurs propres réalisations. La demande est si forte que le métier de chercheur s'est développé (à l'Ina, à Télé-Québec). Mais d'autres clients utilisent les archives, tels les artistes. Edwin Klijn et Yola de Lusenet mentionnent un exemple néerlandais :

« The Dutch Teleblik, with thousands of hours of television materials for all age groups, includes a tool to digitally cut-and-paste fragments for personal use. This fits in with the present interest in types of access that not only allow consultation but also re-use, an interest which is growing as a result of the Web 2.0 wave that now sweeps the internet landscape<sup>80</sup>. »

Dans ce cas, c'est le grand public qui est visé. Les auteurs citent aussi le projet de la BBC et du British Film Institute, « Creative Archives<sup>81</sup> », qui devait permettre la réutilisation de films grâce à une licence spécialement conçue. Le projet pilote a pris fin en 2006. Cependant, des extraits de film sont toujours utilisables.

Ce qui nous paraît important dans la demande très forte d'accès et de réutilisation des archives audiovisuelles est le fait que ce phénomène peut attirer de nouvelles clientèles aux archivistes, clientèles qui échappent aujourd'hui encore, en grande partie, à

80. KLIJN E., LUSENET Y. de, *Tracking the reel world : a survey of audiovisual collections in Europe* [En ligne]. Amsterdam, European Commission on Preservation and Access, 2008 [consulté le 25 février 2013]. Disponible sur Internet : <[http://www.tape-online.net/docs/tracking\\_the\\_reel\\_world.pdf](http://www.tape-online.net/docs/tracking_the_reel_world.pdf)>.

81. British Broadcasting Corporation (BBC). *Creative Archive* [En ligne]. 2013 [consulté le 15 juin 2013]. Disponible sur internet : <<http://www.bbc.co.uk/creativearchive/>>.

leur emprise. Selon plusieurs auteurs, nous sommes dans une ère « post-custodial » (en anglais) : les archives existent hors des services d'archives (en ligne notamment) et sont diffusées hors de ces circuits. De plus, il y a de nouveaux acteurs avec lesquels il faut compter. En outre, les entreprises commencent à s'intéresser à l'audiovisuel : par exemple, Vidéotron finance la préservation du cinéma québécois et diffuse ces films à ses clients sur son réseau. Il y a également les services de production et de communication/marketing qui exploitent les archives par des sites spécialisés (ina.fr, tou.tv, onf.ca<sup>82</sup>). La plupart de ces initiatives échappent aux archivistes qui sont de simples fournisseurs de documents. Il y a là des initiatives à prendre qui permettraient d'augmenter les clientèles mais aussi de changer l'image de la profession auprès de celles-ci.

*L'organisation très différente des réseaux français, québécois et canadiens...*

Troisième conclusion du mémoire, les réseaux français, québécois et canadiens des archives audiovisuelles présentent des différences fondamentales dans leurs organisations. Seule la territorialité est commune : les organismes sont souvent ancrés régionalement. Les autres tendances relevées dans les réseaux manifestent les disparités entre les deux pays. Tout d'abord, l'échelle est différente. En effet, le réseau français s'appuie énormément sur l'Europe. La première partie de ce mémoire revient sur le développement semblable de la conservation des archives en Europe. L'exemple de l'Autriche, avec le « Phonogrammarchiv » de Vienne a inspiré la création des archives de la parole en 1911, aujourd'hui dans les fonds de la BnF<sup>83</sup>. En outre, c'est également au niveau européen que sont structurées les cinémathèques de plusieurs pays en 1938. La Cinémathèque française réunit à Paris plusieurs de ses homologues pour fonder la Fédération Internationale des Archives du Film : le « Reichsfilmarchiv » de Berlin, la National Library de Londres et même la Film Library du Museum of Modern Art à New York. Le travail aborde aussi d'autres exemples contemporains comme l'association INEDITS ou l'association des Cinémathèques Européennes.

Il n'a pas été possible de trouver un système équivalent à l'Europe pour le Canada. À notre connaissance, il n'existe pas de réseau en Amérique du Nord. Il existait le Council of North American Film Archives (CNAFA) fondé en 1998<sup>84</sup>, mais aucune

---

82. Il s'agit respectivement des sites de l'Institut National de l'Audiovisuel, de Radio-Canada et de l'Office National du Film.

83. CALLU A., LEMOINE H., *Patrimoine sonore et audiovisuel français : entre archives et témoignages : guide de recherche en sciences sociales*, tome 2, Paris, Belin, 2004.

84. EDMONDSON R., *Philosophie et principes de l'archivistique audiovisuelle*, op. cit., p. 21.

information n'a pu être trouvée à son sujet depuis. Il existait aussi, jusqu'en 2009, le Trust pour l'audiovisuel au Canada qui avait un rôle fédérateur entre les provinces et coordonnait les actions et les subventions. Il a disparu.

Ensuite, le réseau français présente beaucoup d'associations en son sein, que l'on ne retrouve ni au Québec ni au Canada. Dans le cas de ces derniers, ce sont les musées et centres d'interprétation qui constituent le réseau. Enfin, des genres sont plus représentés que d'autre dans le réseau français : c'est le cas des archives sonores (leur maillage est particulièrement fédéré par deux associations) et du cinéma (beaucoup d'organismes s'intitulent « cinémathèque »).

*...induit des circulations de l'information professionnelle  
par des acteurs différents*

Toutes les différences ci-dessus dans l'organisation des réseaux font que l'information professionnelle – le savoir et le savoir-faire – circule par des biais différents dans les réseaux. En France, l'information professionnelle passe par les Archives de France et le SIAF, et l'Ina dispense des formations. En outre, l'Europe est encore une fois un acteur très dynamique. Paradoxalement, les associations de l'audiovisuel sont peu actives. Seule l'Association des Archivistes Français propose des formations en partenariat avec l'Ina. Pour ce qui est du Québec et du Canada, les diffuseurs d'information sont les mêmes aux deux niveaux et ils diffèrent de la situation française. Les outils les plus développés sont les revues professionnelles. La revue *Archives*<sup>85</sup> a publié des écrits de Sam Kula, Jean-Paul Moreau, Marie-Josée Ferron ou encore Bruno Bachimont. *Archivaria*<sup>86</sup>, au niveau canadien, a publié Michèle Wozny ou Rosemary Bergeron. Ces revues ont une très grande importance dans la transmission d'informations pratiques et la diffusion d'études, en témoigne la tenue de l'index archivistique de la revue *Archives* qui balaye des publications du monde entier. Enfin, la revue *Argus* s'adresse aux bibliothécaires du Québec. Toutefois, on y trouve des articles de Louise de Chevigny<sup>87</sup> et Marielle Cartier<sup>88</sup> concernant les archives audiovisuelles.

---

85. ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC (AAQ). *Revue Archives* [En ligne]. Sainte-Foy, Québec. 1996-2013 [consulté le 16 février 2013]. Disponible sur Internet : <[http://www.archivistes.qc.ca/spip.php?page=rubrique&id\\_rubrique=37](http://www.archivistes.qc.ca/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=37)>.

86. ASSOCIATION OF CANADIAN ARCHIVISTS (ACA). *Archivaria* [En ligne]. Ottawa, Ontario. 2012 [consulté le 16 février 2013]. Disponible sur Internet : <<http://journals.sfu.ca/archivar/index.php/archivaria/index>>.

87. CHEVIGNY L. de, « Le service Médiathèque et Archives de Radio-Canada », *Argus* 2009, vol. 38, no 2, p. 40-42.

88. CARTIER M., « Sélection, traitement, diffusion et conservation des archives audiovisuelles : une approche nouvelle. », *Argus*, janvier-avril 1994, vol. 23, no 1, p. 21-26.

Pour continuer le comparatif avec la France, les associations professionnelles semblent avoir plus de ressources. L'Association des Archivistes du Québec (AAQ) et l'Association of Canadian Archivists (ACA) proposent quelques formations. La circulation de l'information à destination des archivistes passe finalement surtout par les associations internationales : l'Unesco, la Fédération Internationale des Archives de Films, l'Association of Moving Images Archives, l'International Association for Sound and Audiovisual Archives et l'Association for Recorded Sound Collections par exemple. La plus grande partie de la documentation disponible se trouve sur leurs sites Internet. Néanmoins, il est difficile d'évaluer leurs impacts réels sur les réseaux des archives audiovisuelles.

### **Conclusions générales du travail**

De nos jours, les archives audiovisuelles sont intégrées à l'ensemble des archives par les lois les régissant. Elles posent des questions identiques en matière de nouvelles technologies et ont parfois précédé les autres types d'archives dans la recherche de solutions. En outre, la multiplication des campagnes de témoignages oraux et vidéos fait entrer l'image en mouvement et le son dans beaucoup d'organismes conservant des archives.

Toutefois, les archives audiovisuelles restent une sphère autonome. Certaines raisons sont historiques : des associations spécialisées se sont développées pour former un réseau qui continue d'exister. Ce réseau n'est pas connecté aux réseaux nationaux des archives, notamment en France. D'autres raisons sont plus contemporaines et inhérentes à l'audiovisuel. En effet, le son et l'image ont des particularités spécifiques telles que la durée et le mouvement : elles complexifient le traitement numérique des archives audiovisuelles et empêchent l'application de certaines mesures. Par exemple, l'émulation comme solution à une préservation numérique – développée dans ce travail – ne s'applique pas à l'image animée et au son. La variété des supports et formats ajoute encore à l'étrangeté de ces archives et à la difficulté de leur gestion. Il est nécessaire de développer des connaissances techniques très pointues. Il s'agit donc d'un paradoxe : les archives audiovisuelles ne peuvent se fondre dans l'ensemble des archives, malgré le fait qu'on leur reconnaisse le statut d'archives.

Par ailleurs, on assiste à une mondialisation des pratiques de gestion des archives audiovisuelles car leurs caractéristiques sont les mêmes quel que soit le pays. Les règles de catalogage sont un exemple de pratiques mondiales encouragées par les associations qui les ont développées, telles que la FIAF ou l'IASA. Ainsi, cela

dépasse le cadre archivistique de chaque pays, ce qui explique en partie la difficulté à rapprocher archivistique traditionnelle et archivistique audiovisuelle.

### **Quelques pistes de recherche**

Plusieurs aspects évoqués dans ce travail seraient intéressants à poursuivre. Les campagnes de témoignages oraux et vidéo se multiplient dans le monde. C'est notamment le cas dans les pays à forte culture orale et/ou dans les pays post-coloniaux, ce que beaucoup de professionnels abordent dans leurs écrits. La culture y existe parfois très peu sous forme écrite ou a été censurée dans le cas des anciens pays coloniaux. Afin de remédier à cette situation, des campagnes de témoignages ont été menées pour collecter les cultures de ces pays. On voit donc que l'oral ou la vidéo deviennent naturels au sein des archives et sont parfois un vecteur majeur de la mémoire collective. Ce phénomène mériterait une étude approfondie.

Les nouveaux usages des archives audiovisuelles sont l'autre aspect à développer. Cette nouvelle mise à disposition, due à une demande d'appropriation, doit être étudiée de plus près car elle échappe aux archivistes. Elle risque de constituer, à terme, un frein à la reconnaissance de la profession, tant auprès des clients que des employeurs des archivistes.

## Bibliographie sélective

Afin d'orienter le lecteur, des références basiques sont présentées ci-dessous. Le mémoire contient une bibliographie complète, notamment avec des références concernant les questions numériques et des réseaux.

BERTRAND A., *Élaboration d'une boîte à outils pour les archives audiovisuelles* [En ligne]. Montréal, École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information, 2012 : <<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/8993/Bertrand-A-boite-outils-archives-audiovisuelles.pdf;jsessionid=8D7597DE6411DDA4B3154D4E1E771003?sequence=6>>.

CALLU A., LEMOINE H., *Patrimoine sonore et audiovisuel français : entre archives et témoignages : guide de recherche en sciences sociales*, 6 tomes, 1 vidéodisque et 1 CD-Rom. Paris, Belin, 2004.

CARTIER M., « Sélection, traitement, diffusion et conservation des archives audiovisuelles : une approche nouvelle », *Argus*, janvier-avril 1994, vol. 23, no 1, p. 21-26.

*Conseil canadien des archives (cca); Bureau canadien des archivistes. Règles de Description des Documents d'Archives* [En ligne]. 2008 : <<http://www.cdncouncilarchives.ca/f-archdesrules.html>>.

COUTURE C. et al., *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Sainte-Foy, Québec, Presse de l'Université du Québec, 1999.

EDMONDSON R., *Philosophie et principes de l'archivistique audiovisuelle* [En ligne], Paris, Unesco, 2004 : <<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001364/136477f.pdf>>.

\_\_\_\_\_, *Une philosophie de l'archivistique audiovisuelle* [En ligne], Paris, UNESCO, 1998 : <<http://www.ifeanet.org/multimedia/comite/UNESCO-Edmondson-1998-fr.pdf>>.

DELAUDAUD G., *Historique du terme « audiovisuel »* [En ligne], *De la création à l'exposition : les impermanences de l'œuvre audiovisuelle. Colloque Archimages*, Paris, Institut national du patrimoine, 2010 : <[http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/actes\\_de\\_colloque/archimages/de\\_la\\_creation\\_a\\_l\\_exposition\\_les\\_impermanences\\_de\\_l\\_oeuvre\\_audiovisuelle/historique\\_du\\_terme\\_audiovisuel](http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/actes_de_colloque/archimages/de_la_creation_a_l_exposition_les_impermanences_de_l_oeuvre_audiovisuelle/historique_du_terme_audiovisuel)>.

GUYOT J., ROLLAND, T., *Les archives audiovisuelles : histoire, culture, politique*, Paris, A. Colin, 2011.

HIRAUX F. (éd.), *Les archives audiovisuelles : politiques et pratiques dans la société de l'information*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2009.

LANCE D. (ed.), *Sound Archives : a guide to their establishment and development*, Milton Keynes, Eng., International Association of Sound Archives : publication spéciale n°4, 1983.

KLIJN E., LUSENET, Y. de, *Tracking the reel world : a survey of audiovisual collections in Europe* [En ligne], Amsterdam, European Commission on Preservation and Access, 2008 : <[http://www.tape-online.net/docs/tracking\\_the\\_reel\\_world.pdf](http://www.tape-online.net/docs/tracking_the_reel_world.pdf)>.

MICHEL K., « À l'heure du numérique, les documents audiovisuels sont-ils sur le point de passer du statut de document à part au statut de documents comme les autres? », *Archives*, 2009-2010, vol. 41, n° 2, p. 79-114.

MOREAU J-P., « La sélection et la préservation des documents vidéo », *Archives*, automne 1995, vol. 27, n° 2, p. 85-90.

SAINTVILLE D., *Panorama des archives audiovisuelles : contribution à la mise en œuvre d'une archivistique internationale*, Paris, La documentation française/FIAT, 1986.

SCHÜLLER D., *Audiovisual Research Collections and their Preservation* [En ligne]. Amsterdam, European Commission on Preservation and Access, 2008 : <[http://www.tape-online.net/docs/audiovisual\\_research\\_collections.pdf](http://www.tape-online.net/docs/audiovisual_research_collections.pdf)>.

\_\_\_\_\_, *Hidden Collections of European Cultural and Linguistic Diversity : Problems, Actions, Strategies*, in *Actes de la conférence internationale « Cultural Heritage On-line »* [En ligne]. Florence, 14-15 décembre 2006 : <<http://93.166.138.8080/dspace/bitstream/2012/61/1/SCHULLER.pdf>>.

WOZNY M. L., « National Audiovisual Preservation Initiatives and the Independent Media Arts in Canada [En ligne] », *Archivaria*, 2009, n° 67, p. 87-114 : <<http://journals.sfu.ca/archivar/index.php/archivaria/artic>>.

**ANTHONY KETTELA**

LE COMMERCE DE STRASBOURG ET DE LA PROVINCE  
D'ALSACE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE D'APRÈS LE MÉMOIRE  
SUR L'ALSACE DU COMTE DU MUY (1766)<sup>89</sup>

*Mémoire de Master « Histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe » sous la direction de Alain J. Lemaître, et soutenu le 26 juin 2013.*

Travailler sur le commerce de Strasbourg et de la province d'Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle, du traité de Ryswick (1697) au lendemain de la guerre de Sept Ans (1766), permet non seulement d'améliorer les connaissances sur l'histoire de Strasbourg et d'une province que la monarchie cherche à intégrer au royaume mais également de dégager la dimension européenne et mondiale de ses relations commerciales et de son arrière-pays, dans une phase de l'histoire qui voit s'accroître les circulations internationales.

L'enjeu principal de cette réflexion est, effectivement, de montrer comment la ville libre royale, française depuis 1681, s'est complètement inscrite dans les circuits du commerce européen, avant tout rhénan, profitant de ses réseaux pluriséculaires hérités du Saint-Empire, et plus particulièrement de ses relations avec les villes hanséatiques, grâce au rôle joué par Hambourg, devenue de facto port d'approvisionnement de Strasbourg. En effet, Hambourg a joué un rôle majeur de redistribution

---

89. Note de Alain J. Lemaître, Professeur d'histoire moderne - Université de Haute Alsace : Le sujet de master proposé à Anthony Kettela s'intègre à une recherche plus générale sur la culture économique et politique de la monarchie française telle qu'elle apparaît dans les mémoires de ses agents, ainsi que sur les pratiques administratives en usage dans le royaume sous l'Ancien régime. L'objectif poursuivi ici est de désenclaver l'histoire de l'Alsace, longtemps enfermée dans une spécificité, en la réintégrant pleinement dans une histoire européenne sinon mondiale. Anthony Kettela a vu son mémoire sanctionné par la mention Très bien à l'unanimité. Il poursuit aujourd'hui ses études en histoire à l'université de Strasbourg dans le cadre de la préparation à l'agrégation.

des marchandises grâce à sa position géographique sur l'ancien axe hanséatique est-ouest. Elle rendait accessibles aux Strasbourgeois les relations avec la Scandinavie notamment pour le commerce du fer et du cuivre suédois. Hambourg était également un intermédiaire privilégié de l'acheminement des marchandises venant des Îles Françaises, les Antilles, étant le principal client de Bordeaux, en ce qui concerne les produits tropicaux, tels que le café et le sucre. Ces produits parvenaient à Strasbourg par deux grandes villes de foire Leipzig et surtout Francfort. La foire de Francfort était le lieu d'élection des négociants strasbourgeois pour s'approvisionner en marchandises aussi diversifiées que le cuivre suédois ou les draps des Provinces-Unies ou d'Angleterre.

Les réseaux commerciaux de Strasbourg dépassaient largement le cadre européen. Ils étaient mondiaux grâce aux deux puissances coloniales rivales du royaume de France qu'ont été, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Provinces-Unies et, surtout, l'Angleterre. Les Provinces-Unies fournissaient du sucre du Surinam, du bois du Brésil, des épices des Moluques ou de la soie du Bengale. Le tout était acheminé à Londres et Amsterdam et redirigé vers Hambourg. L'Angleterre, pour sa part, était un grand fournisseur de tabac de sa colonie, la Virginie. Dans les réseaux commerciaux de Strasbourg, les ports atlantiques français ont certes joué un rôle comme relais du commerce européen et mondial de Strasbourg mais les marchands strasbourgeois les ont purement et simplement contournés, voire court-circuités, au regret de la monarchie française.

Strasbourg a gagné également une dimension européenne et mondiale grâce à ses exportations de produits fabriqués tant dans la ville libre royale que dans la province d'Alsace, marchandises très recherchées en Europe. Il en est ainsi du tabac devenu, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le produit d'exportation majeur de la province puisqu'il représente un quart de cette économie. Les différentes variétés de tabac – tabac en carottes ou à priser - fabriquées autour de Strasbourg se sont exportées dans toute l'Europe, de la Savoie à l'empire russe. Mais les autres productions locales ont conquis également un vaste public européen, telles le vin exporté vers le Saint-Empire et vers les grandes puissances du nord de l'Europe (Angleterre, Provinces-Unies, Suède, Danemark). Le textile pour sa part s'exportait dans la vallée rhénane, les produits agricoles, graines ou les oignons, ou encore le bois vers les Provinces-Unies, les peaux, enfin, vers la Suisse.

Le second enjeu de cette recherche est de montrer les rapports économiques entre le royaume de France, Strasbourg et l'Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle et les problèmes structurels qui les caractérisent. En effet, le commerce entre le royaume et la province d'Alsace était entravé par un cordon douanier qui n'incitait pas les commerçants strasbourgeois ou de l'Oberrhein à nouer ou à développer des relations commerciales en France. Ceci

tenait au régime douanier imposé par la monarchie, particulièrement complexe et contraignant. La France d'Ancien régime était divisée en trois régimes douaniers : les Cinq Grosses Fermes qui constituaient le domaine royal propre et dont l'extension recouvrait celle de la juridiction du Parlement de Paris, les provinces réputées étrangères, majoritairement des provinces frontières soit terrestres soit maritimes nouvellement conquises et, enfin, les provinces « à l'instar de l'Étranger effectif » dont faisait partie l'Alsace. Ce régime spécifique lui permettait de commercer librement avec l'étranger, donc de conserver ses anciens circuits commerciaux dans le Saint-Empire, la Scandinavie, la Russie et les puissances coloniales – Provinces-Unies et Angleterre – sans payer de droits de douanes. En revanche, la monarchie française avait imposé des droits d'entrée et de sortie, depuis Jean-Baptiste Colbert, pour les Cinq Grosses Fermes. Les marchands de la province comme ceux de Strasbourg ont donc privilégié la pratique d'un commerce pluriséculaire centré sur l'Europe et non dirigé vers le royaume.

Pour tenter de réorienter ce commerce florissant, afin d'en tirer un profit financier et des recettes fiscales dont elle avait de plus en plus besoin pour mener ses guerres coloniales, la monarchie française a émis un certain nombre de solutions notamment pour faire de Strasbourg le grand entrepôt de l'est du royaume pour les marchandises des Antilles françaises à destination de toute l'Europe, et notamment des foires de Francfort. La monarchie a également essayé, par la déclaration du 4 mai 1749, d'imposer un droit de trente sols sur les tabacs étrangers entrant dans la province. La conséquence fut le développement de manufactures de tabacs dans le Palatinat et dans le Margraviat de Bade aboutissant à la formation d'un entrepôt de concurrence face à Strasbourg : Kehl. La déclaration de 1749 a donc produit l'effet inverse de l'objectif qu'elle recherchait : au lieu d'éradiquer la contrebande dans le royaume, elle l'a en effet amplifiée. Par la suite, les solutions proposées à deux reprises par la monarchie française, en 1751 et 1766, ont été des échecs car seule une véritable réforme du système douanier français aurait pu permettre un commerce direct entre le royaume et la province d'Alsace.

Enfin, nous avons montré que la marge de manœuvre de la monarchie française pour intégrer Strasbourg et la province d'Alsace dans un circuit commercial français était réduite, pour des raisons politiques, car la ville libre royale de Strasbourg entendait conserver ses privilèges, confirmés par la Capitulation de 1681, de la main du marquis de Louvois, secrétaire d'État à la Guerre de Louis XIV. La ville de Strasbourg et les agents de la monarchie nourrissaient donc les uns envers les autres une méfiance mutuelle, qui n'a pas facilité les actions de la monarchie dans une province encore jugée suspecte par la pratique de la langue allemande, non en tant que

langue étrangère mais en tant que langue de l'ennemi. De plus, les produits de France n'étaient réservés qu'à un public restreint : la haute aristocratie strasbourgeoise de culture allemande, inclinant dans ses goûts à la francophilie. Enfin, la mosaïque territoriale et la présence de grands princes possessionnés étrangers comme les rois de Suède, l'Électeur palatin et le duc de Deux-Ponts, ont contraint l'action monarchique en Alsace pour maintenir l'équilibre de la géopolitique européenne de la France qui, à la fin de la période étudiée, est non seulement défaite par l'Angleterre mais aussi ruinée par la guerre de Sept Ans.

Ce travail repose sur l'exploitation de plusieurs sources émanant du pouvoir royal. Notre source principale est un mémoire manuscrit, rédigé en octobre 1766 par un ingénieur des fortifications de la monarchie française, Louis Nicolas de Félix d'Ollières, comte du Muy, et conservé à la Bibliothèque nationale de France (site Richelieu). Gentilhomme provençal, le comte de Muy, entreprend dès 1763 une tournée d'inspection des fortifications du royaume et atteint les frontières du nord-est du royaume en 1765. Il reste en Alsace entre mai et juin 1766, d'après deux copies de lettres, insinuées au début et en fin de son mémoire, adressées à son ministre de tutelle le duc de Choiseul, secrétaire d'État à la Guerre et de la Marine, chargé des provinces frontières comme l'Alsace. Le mémoire du comte de Muy, intitulé *Mémoire sur l'Alsace*, est un mémoire de cinq cent quarante-huit pages et se divise en trois grandes parties : la défense, c'est-à-dire les fortifications proprement dites, et la topographie, puis l'économie et les ressources de la province et, enfin, l'administration intérieure de l'Alsace, c'est-à-dire sa situation politique. Nous nous sommes concentrés sur deux des mémoires de la deuxième partie concernant, pour l'un, le commerce de la ville libre royale et de la province en général et, le second, le commerce de Strasbourg, de la province d'Alsace avec le royaume de France et les solutions envisagées par l'auteur pour réorienter un commerce traditionnellement européen vers le royaume de France. Nous avons été amenés à consulter des sources de façon comparative pour apprécier notamment les solutions proposées par le comte de Muy. Or, en consultant le *Recueil et mémoires des états relatifs aux objets de l'intendance d'Alsace*, aux archives départementales du Bas-Rhin à Strasbourg, rédigé par l'intendant Jean-Nicolas Mégret de Sérilly, en 1751, nous sommes rendus compte que le comte de Muy ne faisait que reprendre les solutions proposées par ledit intendant à quinze ans d'intervalle, ce qui nous a permis de montrer la pérennité des problèmes et l'inanité de la mise en œuvre des solutions proposées. Nous avons consulté également le *Mémoire sur la province d'Alsace par Monsieur Peloux, secrétaire de Monsieur l'intendant de Feydeau de Brou* en 1733 et 1735 pour confronter le point de vue de Mégret de Sérilly repris par le comte de Muy vis-à-vis de l'administration intérieure de la province mais également sur des

questions particulières comme les foires. Enfin, nous avons consulté, pour de plus amples précisions et afin de mieux contextualiser les premiers résultats obtenus, le *Dictionnaire universel du commerce* des frères Savary publié en 1765, à Copenhague.

Pour réaliser ce mémoire de master dans les deux années universitaires imparties, il a fallu opérer des choix : transcrire en français moderne le texte de du Muy, le doter d'un appareil critique approprié, avec l'aide d'une bibliographie française et allemande, pour la compréhension de deux mémoires faisant, à eux deux, cinquante-trois pages. Et présenter l'ensemble dans une longue introduction afin de répondre aux problématiques posées et nuancer les propos de l'auteur.

Nous avons pu montrer, en inscrivant notre mémoire dans une approche géopolitique, que le commerce de Strasbourg et de la province d'Alsace était bel et bien inséré dans le commerce européen et mondial du XVIII<sup>e</sup> siècle, en utilisant les réseaux rhénan, scandinave et ceux des puissances coloniales rivales de la France court-circuitant les grands ports atlantiques français tels Bordeaux, Nantes ou La Rochelle ; s'approvisionnant en marchandises coloniales françaises par Amsterdam ou Hambourg acheminées par voie fluviale aux foires de Francfort et Leipzig. Le commerce avec la France était donc minime mais il n'en était pas moins une réalité avec des grandes villes comme Paris et Lyon et certaines provinces du royaume (Normandie, Champagne, Bourgogne, Languedoc). Mais ce commerce était grevé par l'entrave d'un système douanier protectionniste et les solutions proposées dans les deux mémoires n'ont pas été mises en application. Il a fallu en effet attendre la Révolution française pour voir la France se doter d'un système douanier français unique.



---

**III.**

**ACTIVITÉS ET PROJETS**



18 NOVEMBRE 2013 | JOURNÉE D'ÉTUDE

**ODILE KAMMERER, MARIANNE COUDRY**

JOURNÉE D'ÉTUDE CLIO EN CARTES 1

- QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES<sup>90</sup>

Organisée par le comité de l'Atlas historique de l'Alsace en ligne (AHA), la journée d'étude intitulée « Clio en cartes 1 » a réuni une quarantaine de personnes : collègues historiens, géographes, cartographes, archéologues, doctorants mais aussi pratiquants de la cartographie pour l'écologie forestière, l'urbanisme, les collections de cartes anciennes... Les universités se trouvaient bien représentées (Unistra, Lorraine) ainsi que les institutions (INRAP, PAIR, Musée Unterlinden de Colmar, EPHE, Société Savante, Société d'histoire et de géographie de Mulhouse) et l'opérateur privé ANTEA-Archéologie.

L'AHA conçu en 2001 s'est développé de façon pragmatique en ses débuts. Cette période féconde de fabrication de cartes avec des matériaux et des méthodes fort différents entre historiens et cartographes a fait apparaître le besoin de traiter ces questions méthodologiques de façon plus systématique et élargie. Cette première journée d'étude traduit donc la volonté de l'équipe de l'AHA d'entamer une réflexion collective et pluridisciplinaire sur les façons de traduire en images parlantes des mots et des pratiques d'historiens. La thématique se voulait générale et a mis en présence cartographes et historiens spécialistes de diverses périodes qui ont présenté les questions méthodologiques et techniques rencontrées lors de la réalisation de cartes historiques. Leurs communications seront mises en ligne sur le site de l'AHA.

---

90. Pour le compte-rendu complet (avec les illustrations), voir : <http://www.cresat.uha.fr/activites/activites/journee-d-etudes-clio-en-cartes/>

*Léonard Dauphant, université de Lorraine : La carte outil heuristique. L'exemple du royaume de France à la fin du Moyen Âge*

D'entrée de jeu, Léonard Dauphant annonce que l'historien médiéviste doit renoncer au « scrupule cartographique » que semblent imposer les lacunes de la documentation pour produire des cartes indispensables à la compréhension de phénomènes historiques comme, pour lui, l'influence-du pouvoir royal dans le royaume de France. Il propose de poursuivre la voie de la géohistoire ouverte autrefois par Ch. Higounet : cartographier pour réfléchir autrement. Pour ce faire, il distingue trois étapes et trois types de cartes : le croquis de situation (neutre mais appauvri par le choix nécessaire à son élaboration), la carte-outil (avec un protocole de production et de lecture, pour expliciter le choix de ce qui est montré) et la carte-acteur (avec un recadrage critique pour valider ou non des hypothèses). À partir de l'exemple des itinéraires royaux, la carte offre des possibilités de synthèse, « comme un outil qui se déploie » : synthèse personnelle de l'espace d'un règne ; synthèse synchronique : mettre en rapport l'espace personnel du roi et l'organisation administrative du territoire ; synthèse diachronique : la carte établit quelles régions ont été parcourues par les cinq rois du XV<sup>e</sup> siècle. Ce cas illustre les possibilités de la méthode cartographique : elle permet d'établir des rapports entre des faits enregistrés que l'on ne verrait pas sans la carte. La géohistoire se révèle un outil de remise en cause des analyses habituelles : la carte produit sa logique. Ainsi, pour la période médiévale, l'espace-temps, différencié selon le mode de locomotion, se révèle essentiel tout comme l'espace-pensée ou représentation mentale (l'exemple donné est la *Chronique* du héraut Berry de Charles VII). Au cours de son travail, Léonard Dauphant a mesuré combien la cartographie « force à penser dans le concret » par la variation des échelles, par le comparatisme et l'adaptation ou la production de concepts. Ce que la cartographie contribue à faire découvrir, c'est un royaume de France homogène dans sa culture mais avec des centres de pouvoir et des compromis régionaux bien repérables.

*Catherine Xandry, docteur Unistra : Réaliser des cartes homogènes à partir de données hétérogènes : les villes et leurs abords au Moyen Âge*

La base de données de l'enquête est constituée en partie par des plans des villes de Metz et Strasbourg conservés du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour la période antérieure de décollage des villes (à partir du XIII<sup>e</sup> siècle), il est très difficile de percevoir les changements faute de cartes et de plus, la documentation écrite se révèle très lacunaire.

La première difficulté a été de délimiter une zone d'étude aux critères communs pour des villes différentes. Si les éléments stables (remparts...) sont repérables, la limite extérieure reste floue. Même sur le plan juridique, la banlieue varie d'une ville à

l'autre quand elle existe. Les critères archéologiques de l'espace urbanisé permettent la superposition de tous les éléments caractérisant les fonctions urbaines au cours du temps : extension paroissiale, biens communaux, bornes, gibet...

Les informations topographiques accessibles du DEPAU (Document d'évaluation et de programmation archéologiques urbaines) sont indispensables mais la difficulté consiste à passer de listes à une représentation spatiale qui devient rapidement une succession d'approximations et laisse des blancs. L'homogénéisation reste impossible.

Une série de questions demeurent en suspens : quelle échelle d'analyse choisir ? Quel seuil d'approximation ? Faut-il se contenter d'une échelle symbole (quand la localisation est possible, la forme n'en est pas pour autant donnée) ?

*Anne-Christine Bronner, cartographe CNRS, Laboratoire image, ville, environnement, CNRS-Unistra : Cartographier le temps*

Spécialiste des anamorphoses, Anne-Christine Bronner a choisi de présenter des images d'accessibilité d'une ville par les différents modes de transport dans la première partie de son exposé. En effet, cartographier le temps peut être entendu comme une « représentation de la variable temps qui caractérise les déplacements, les mouvements des personnes et des biens » et les anamorphoses se prêtent particulièrement bien à la représentation du temps ou des temps et, le cas échéant, des dynamiques territoriales, lorsque l'on dispose de séries chronologiques.

Cartographier le temps peut aussi être entendu comme la « représentation d'une succession d'états, une dynamique, une évolution entre différentes dates, périodes dans l'histoire dans un espace donné ». Le temps cartographié se donne à voir comme linéaire, cyclique, structuré par des dates ou dans la durée.

Dans ce cadre, l'animation cartographique permet de visualiser de façon percutante une dynamique, un changement de critères d'interrogation (échelle, durée, transformations, ruptures, etc.) grâce aux multiples variables graphiques (forme, taille, couleur, valeur, orientation).

Le décalage entre une « réalité » et la carte évoqué à cette journée d'étude et qui tracasse les historiens, se retrouve en fait dans la fabrication de toutes les cartes. Il existe toujours un différentiel (plus ou moins grand) entre la réalité, sa mesure, les données. Avec les mêmes matériaux, on peut fabriquer plusieurs cartes différentes, aussi valides les unes que les autres. Cette « multireprésentation » ne doit pas conduire au renoncement, au contraire, elle permet d'enrichir l'analyse.

*Michel Reddé, professeur à l'EPHE : Environnement et topo-historique du site gallo-romain d'Oedenburg (Biesheim-Kunheim, Haut-Rhin, France)*

Le site gallo-romain d'Oedenburg, au bord d'un ancien bras du Rhin, a fait l'objet de différentes campagnes de fouilles depuis 1998, qui ont permis de préciser les phases et les types d'occupation, dans ce milieu a priori répulsif, entre I<sup>er</sup> et V<sup>e</sup> siècle de notre ère. Vers 15-20 s'installent successivement du côté est, sur une île protégée des inondations annuelles, deux camps militaires. Dans la décennie suivante, s'ajoute une population civile qui forme, le long de la route qui borde la terrasse alluviale à l'ouest, une bourgade attestée jusqu'au V<sup>e</sup> siècle, mais le camp disparaît à partir de 70 environ, tandis qu'une zone de sanctuaires s'établit au sud. La cartographie des trouvailles monétaires sur l'ensemble de la période traduit ces mutations et invite à les mettre en rapport avec le contexte fluvial et ses transformations.

L'examen de l'évolution géomorphique du site peut-elle fournir des explications à ces installations ? Une lecture attentive des cartes anciennes, confirmée par des photos aériennes récentes, permet de constater l'extrême mobilité des chenaux du Rhin et les limites des inondations. Le fleuve divaguait entre des îles dont celle sur laquelle le camp d'Oedenbourg s'est implanté. D'après les coupes géomorphologiques qui donnent les séquences palynologiques, on peut constater que la nature marécageuse du site est attestée depuis la fin de l'Antiquité. L'évolution du couvert forestier et la proportion des cultures varient considérablement d'une période à l'autre, « véritable mosaïque végétale ».

Mais l'implantation humaine est fort différente sur les deux rives du Rhin : très dense dès la Protohistoire sur la rive droite au pied du Kaiserstuhl, inexistante sur la rive gauche jusqu'au piémont vosgien. Des facteurs d'explication sont à chercher dans le contexte pédologique. On y observe que la rive orientale est couverte de loess alors que l'occidentale est encombrée de galets et de sables. L'université de Bâle a mené sur le site des études carpologiques qui mettent en valeur la variété des plantes cultivées à Oedenburg et plus précisément l'implantation d'espèces méditerranéennes. Y a-t-il eu déforestation ? Cultures antérieures à l'époque romaine en Bade ? Une étude écologique globale de la vallée rhénane et une cartographie des sols manquent pour tirer des conclusions définitives.

*Muriel Roth-Zehner, directrice d'ANTÉA-archéologie : Cartographier les contacts culturels à la Protohistoire*

L'idée de cartographier les contacts culturels est née de la constatation, notamment pour le premier âge du fer, de nettes différences, dans le matériel archéologique, en

particulier la céramique de production locale, entre, grosso modo, les deux départements alsaciens actuels : la cartographie devait permettre de localiser les espaces correspondant à ces différentes productions, d'identifier une zone de contact, et de s'interroger, par confrontation avec d'autres sources documentaires, sur la signification de ces différences en termes de culture matérielle des sociétés protohistoriques. Comment la cartographie peut-elle contribuer à l'étude des groupes culturels ? Cette interrogation est particulièrement pertinente pour les sociétés sans écriture.

Outre le problème fondamental des limites de la connaissance archéologique - les artefacts sont à 99% de la céramique car le reste a été détruit par l'acidité des sols, l'érosion, les labours mais aussi les conditions d'intervention de fouilles ou le contexte de la recherche en archéologie - les difficultés sont de trois ordres :

- il faut identifier les objets pertinents, des « marqueurs », qui soient des révélateurs de différences culturelles, et non de différences de fabrication entre des ateliers locaux ;
- il faut une documentation suffisamment abondante pour parvenir à distinguer des groupes culturels proches entre eux mais néanmoins différents ;
- il faut prendre en compte un environnement géographique plus large : des objets qui semblent révéler un groupe culturel local peuvent se retrouver dans d'autres espaces ; ce sont en fait des indices d'appartenance à une culture qui est présente à l'échelle de l'ensemble de l'Europe. La difficulté est ici l'articulation entre échelle locale et échelle régionale.

Exemple de mise en œuvre de la méthode : la cartographie des contacts culturels dans la plaine du Rhin supérieur à l'époque gauloise (La Tène finale, entre -170/150 et -40/30), en prenant comme critère un type de céramique domestique caractéristique, les pots à cuire /à stockage : trois zones apparaissent clairement (sud, nord et Alsace bossue), et la confrontation avec d'autres objets (les monnaies, qui présentent des types différents nord / sud) valide cette observation. Faire coïncider ces groupes culturels avec des peuples connus par des textes littéraires (la *Guerre des Gaules*), Rauraques, Médiomatiques, Trévires et leurs subdivisions, et qui sont des entités politiques (car Celtes, Germains et Belges partagent le même faciès culturel) est plus délicat.

Voir dans l'AHA [www.atlas.historique.alsace.uha.fr](http://www.atlas.historique.alsace.uha.fr) la carte *Répartition des « groupes culturels » dans le sud de la plaine du Rhin supérieur à l'époque gauloise* de Muriel Roth Zehner.

Les débats souvent passionnés qui ont prolongé les communications ont fait apparaître bien des questions méthodologiques ou techniques : la série des journées d'études de l'AHA ne fait que commencer. La seconde est prévue pour l'automne 2014.



22-23 NOVEMBRE 2013 | COLLOQUE

**BENJAMIN FURST, FLORIE GIACONA ET NICOLAS HOLLEVILLE**

COLLOQUE : REGARDS CROISÉS SUR  
L'AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU

Les 21 et 22 novembre 2013 s'est tenu, au Campus Fonderie de l'université de Haute Alsace, le colloque « Regards croisés sur l'aménagement des cours d'eau », organisé par Marie Fournier et Brice Martin, maîtres de conférences en géographie ainsi que Benjamin Furst, Florie Giacona et Nicolas Holleville, doctorants en histoire au CRESAT. L'événement a reçu le soutien de la région Alsace, du Conseil général du Haut-Rhin, de la M2A et de l'UHA à travers le CRESAT et la composante mulhousienne de l'École doctorale 520 Humanités. Ces partenaires et composantes de l'UHA ont permis la tenue d'un colloque de qualité et les organisateurs profitent de ces lignes pour les remercier de leur généreux soutien.

L'objectif du colloque était de croiser les différentes approches, de confronter les expériences et les expertises dans le cadre d'une réflexion interdisciplinaire sur l'aménagement des cours d'eau. Dans un contexte sociétal de développement des préoccupations environnementales et de prise en compte de plus en plus grande des enjeux liés à l'eau, les nécessités d'un dialogue au sein de la communauté scientifique d'une part, entre chercheurs, décideurs, techniciens d'autre part, s'avèrent essentielles pour la compréhension et la gestion durable des cours d'eau. Des questions transdisciplinaires comme celles des risques naturels ou technologiques (effets dominos des inondations), de la préservation de la biodiversité, de l'usage des rivières, de la relation ville-rivière, ou encore du statut juridique des cours d'eau ont été abordées à l'occasion de ces deux journées.

Les divers intérêts suscités par la manifestation ont montré que les cours d'eau et leur gestion constituent un objet d'étude vaste et complexe, qui interpelle autant les

milieux académiques que politiques et techniques. Au cœur des préoccupations se trouvent notamment la connaissance et la maîtrise du fonctionnement des rivières, dans un contexte d'interactions spatiales et temporelles croissantes et de plus en plus complexes avec les activités anthropiques. Au total, vingt-sept intervenants se sont succédé durant trois demi-journées, à travers dix-huit communications et une table ronde, pour apporter un éclairage original, diachronique, international et interdisciplinaire sur l'aménagement des cours d'eau.

Les interventions ont permis de constater que les problématiques liées aux cours d'eau sont transnationales et de confronter les différentes approches de l'aménagement dans le temps et dans l'espace, en offrant notamment des comparaisons pertinentes entre des approches françaises et européennes (Italie, Allemagne, Roumanie, Suisse). La première session, présidée par Alain J. Lemaître<sup>91</sup> et intitulée « L'évolution de l'aménagement des cours d'eau aux époques modernes et contemporaines » a permis de poser un regard diachronique sur l'aménagement à l'échelle d'un bassin versant ou d'une région. Katherine Dana<sup>92</sup> s'est intéressée aux acteurs de la gestion de la Vilaine, canalisée du milieu du XVI<sup>e</sup> au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Leur rôle et leur importance a évolué conjointement avec l'aménagement et la canalisation du cours d'eau, dans des interactions complexes et parfois conflictuelles qui se stabilisent à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Silvia Piovan et Remy Simonetti<sup>93</sup> ont abordé les aménagements hydrauliques de l'Adige (plaine du Pô) à travers l'exploitation des cartes anciennes (du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle). Cette étude à la fois historique et géographique a permis de mieux connaître la nature, les enjeux et l'impact de l'anthropisation de l'Adige tant d'un point de vue économique qu'en termes de protection contre les inondations. Benjamin Furst<sup>94</sup> et Nicolas Holleville<sup>95</sup> ont, quant à eux, dressé un panorama de l'évolution du rôle de l'État dans l'aménagement des cours d'eau d'Alsace depuis le premier rattachement à la France en 1648 jusqu'à aujourd'hui, mettant en lumière son importance grandissante malgré la nécessité de composer à la fois avec d'autres acteurs et avec les enjeux parfois spécifiques du réseau hydrographique alsacien. Ludovic Laloux<sup>96</sup> a montré les errements de l'administration qui ont marqué l'aménagement la rivière de la Scarpe (Nord-Pas-de-Calais) au XIX<sup>e</sup> siècle. Les mesures prises

---

91. Université de Haute Alsace, CRESAT.

92. Université de Bretagne-Sud, CERHIO.

93. Université de Padoue, DiSSGeA.

94. Université de Haute Alsace, CRESAT et Université de Montréal.

95. Université de Haute Alsace, CRESAT.

96. Université de Bordeaux IV, CRESAT.

se sont en effet révélées incompatibles avec la réalité du terrain, et par conséquent inefficaces pour permettre la mise en valeur de la plaine, comme le revendiquaient les riverains. Florence Salit<sup>97</sup>, enfin, a conclu cette session par une analyse diachronique (1960-2013) des logiques d'aménagement du Siret inférieur (Roumanie). Elle a identifié trois phases, d'un fleuve ressource avec lequel on vit au quotidien à un espace dangereux à aménager et contrôler systématiquement, puis une approche plus raisonnée intégrant les préoccupations environnementales, dont la mise en œuvre se heurte à de nombreuses difficultés.

Le deuxième panel, présidé par Odile Kammerer<sup>98</sup>, était intitulé « Les cours d'eau, espaces privilégiés de l'industrie : tensions et stratégies autour d'enjeux socio-économiques ». La communication de Marie-Claire Vitoux<sup>99</sup> s'attachait à démontrer comment l'eau, à la fois ressource et risque, a conditionné l'aménagement de la ville de Mulhouse au XIX<sup>e</sup> siècle, mais également son développement socio-économique. Téva Meyer<sup>100</sup> a, quant à lui, proposé une approche géopolitique du nucléaire civil en France fondée sur les cours d'eau, ceux-ci présentant un double enjeu, à la fois au cœur des stratégies d'acceptabilité de l'industrie par la population et lieu de cristallisation des conflits autour de cette énergie.

Les fonctionnements et réajustements hydromorphologiques comme partie intégrante de la réflexion sur l'aménagement des cours d'eau constituaient l'objet de la troisième session. Sous la présidence de Carine Heitz<sup>101</sup>, Wilfried Tchepko<sup>102</sup> s'est attaché à analyser le mode de réajustement morphologique de trois cours d'eau de l'Ouest de la France (Loir, Huisne, Oudon) qui a suivi le démantèlement ou l'abandon d'un certain nombre d'aménagement au cours des deux derniers siècles. Liliana Zaharia<sup>103</sup> a privilégié une approche diachronique pour étudier l'impact des aménagements sur le régime hydrologique des cours d'eau de la région de Bucarest, relevant que, même si les impacts sur l'hydrosystème sont non négligeables, les aménagements ont parfaitement

---

97. Université Paris Diderot, PRODIG et université de Bucarest. Co-auteurs : Liliana Zaharia, université de Bucarest et Gérard Beltrando, université Paris Diderot, PRODIG.

98. Université de Haute Alsace, CRESAT.

99. Université de Haute Alsace, CRESAT.

100. Institut Français de Géopolitique, université Paris VIII Vincennes-Saint Denis.

101. ENGEES et IRSTEA.

102. PRES L'UNAM, Université du Maine, ESO-Le Mans. Co-auteurs : Jeannine Corbonnois et Sandrine Bacconnier, PRES L'UNAM, université du Maine, ESO-Le Mans, Mathieu Bonnefond, ESGT-CNAM, CITERES et L2G.

103. Université de Bucarest. Co-auteurs : Gabriela Iona-Toroimac, Emanuel Mailat et Mariana Soare, université de Bucarest.

rempli leur rôle (adduction et protection des crues). Dans une communication à deux voix, Vincent Joineau et Virginie Serna<sup>104</sup> ont présenté les enjeux et premiers travaux du projet de recherche LabEx « La rivière aménagée » destiné à analyser sur le temps long l'évolution des cours d'eau aménagés, à des fins de conservation patrimoniale, ainsi que d'étude de l'occupation des espaces, de l'impact des aménagements et des risques depuis le X<sup>e</sup> siècle. Enfin, Mélodie David<sup>105</sup> a présenté les résultats d'un travail visant à appréhender l'évolution sur les cent cinquante dernières années de la dynamique fluviale de la moyenne Garonne. L'objectif de cette recherche est dévaluer l'impact des aménagements mais aussi de la variabilité hydrologique, en distinguant les facteurs locaux de ceux à plus grande échelle, à des fins prospectives.

Présidée par Marie Fournier<sup>106</sup>, la dernière séance de la première journée s'intéressait aux nouveaux enjeux des cours d'eau, en particulier les questions de renaturation et des préoccupations environnementales. À travers le cas bucco-rhodanien de la Cadière, Nicolas Maughan<sup>107</sup> a montré comment l'analyse des solutions visant à restaurer l'écologie des cours d'eau et se protéger des inondations permet de manière plus large de s'interroger sur la place des milieux aquatiques dans les préoccupations environnementales et d'aménagement urbain. Alexandre Brun<sup>108</sup> a développé des propositions d'aménagement d'un quartier de l'agglomération lyonnaise issues d'un atelier d'urbanisme en 2012-2013, incluant la renaturation du Ruisseau des Planches. Celles-ci se doublaient d'une présentation des enjeux d'aménagement de ce cours d'eau, mais également d'une comparaison avec des cas du Québec et d'Ontario (Canada). Caroline Le Calvez<sup>109</sup> a poursuivi la réflexion sur la renaturation, la protection et l'aménagement des cours d'eau appliquée au bassin versant de la Seiche (Ille-et-Vilaine). Elle a notamment démontré la difficulté de concilier ces trois notions clés de l'action sur les cours d'eau, dont les intérêts conflictuels, résultant de visions et d'usages différents de la rivière, se cristallisent notamment autour de la suppression des ouvrages hydrauliques. Jean-Christophe Coulom<sup>110</sup> a conclu la première journée

---

104. Université de Bordeaux III, AUSONIUS et Direction générale des patrimoines, Ministère de la culture et de la communication.

105. Université Toulouse Le Mirail, GEODE. Co-auteurs : Philippe Valette, université Toulouse Le Mirail, GEODE, Jean-Michel Carozza, université de Strasbourg, GEODE.

106. Université de Haute Alsace, CRESAT et CITERES.

107. Université Aix-Marseille, LATP.

108. Université Paul Valéry – Montpellier III, ARTDEV. Co-auteurs : Stéphanie Coursière, ARTDEV, Evariste CASETOU, AlternConsult.

109. Université Rennes II, ESO-Rennes.

110. Université de Pau et des Pays de l'Adour, SET.

du colloque en développant le projet de réaménagement du Gave de Pau qui vise à la fois à sa préservation écologique, sa revalorisation paysagère, mais également le développement d'activités récréatives et d'une agriculture raisonnée. M. Coulom a inscrit la présentation de ce programme dans une réflexion plus large intégrant l'analyse diachronique des relations entre le cours d'eau palois et la ville, ainsi que sur les pratiques récréatives et leurs forces de productions de lieu.

Dans une dernière session qui s'est tenue le vendredi matin et présidée par Brice Martin, les communicants ont proposé une lecture diachronique de l'aménagement des cours d'eau en Allemagne, Suisse et France. Iso Himmelsbach<sup>111</sup> a détaillé les inondations historiques et les mesures successives prises contre celles-ci sur les rivières non-navigables de territoires correspondant aujourd'hui au Haut-Rhin et au Bade-Wurtemberg. L'étude s'intéressait non seulement aux événements et aux aménagements en eux-mêmes, mais également au contexte technique, juridique et socio-culturel qui sous-tendait ces derniers. Olivier Ejderyan<sup>112</sup> a examiné la place et les enjeux des procédures participatives incluant l'ensemble des acteurs concernés dans la prise de décisions sur les aménagements des rivières suisses. A travers l'analyse de ces derniers depuis la fin du XVIII<sup>e</sup>, et surtout au XX<sup>e</sup> siècle, il a montré que l'évolution des pratiques permet à l'aménagement des cours d'eau à la fois de se démocratiser et de devenir, pour les citoyens, un instrument d'accessibilité aux processus administratifs. Enfin, dans la dernière communication du panel et du colloque, Laurent Schmitt<sup>113</sup> a présenté les enjeux et impacts des aménagements du Rhin supérieur, en particulier sur les milieux naturels et le régime hydrologique, introduisant une dimension prospective au panel.

Le colloque s'est conclu sur une table ronde rassemblant des acteurs administratifs de la gestion des cours d'eau en Alsace. S'intéressant aux enjeux techniques et politiques des aménagements, elle s'est notamment centrée sur la problématique des inondations. Régis Creusot<sup>114</sup>, Jean Blum<sup>115</sup>, Thomas Nussbaumer<sup>116</sup>, Marie-Paule Zins<sup>117</sup> et Charlotte Edelblutte<sup>118</sup> ont pu à la fois présenter l'action de leurs services sur ces

---

111. Université de Fibourg-en-Brisgau (Allemagne).

112. Université de Fribourg (Suisse).

113. Université de Strasbourg, LIVE.

114. DDT Haut-Rhin.

115. DREAL Alsace.

116. ACTHIS Diffusion.

117. Conseil Général du Haut-Rhin.

118. Ville de Mulhouse.

questions délicates des risques d'inondations dans le Haut-Rhin mais également avoir un débat fructueux avec un public étudiant et universitaire nombreux, les échanges étant organisés et nourris par le président de séance, Nicolas Doussin<sup>119</sup>.

Ce colloque interdisciplinaire, et *de facto* international, a ainsi permis des échanges fructueux, fondés sur la diversité des terrains, des expertises et des approches. Géographes, aménagistes, hydrologues, urbanistes, historiens, techniciens spécialistes et administrateurs ont permis d'éclairer sous plusieurs angles les enjeux passés, présents et futurs de l'aménagement des cours d'eau en Europe, et de partager tant des savoirs que des pistes de travail. Les regards croisés sont donc sans doute indispensables pour appréhender dans son intégralité et sa complexité l'aménagement des cours d'eau.

> *Les résumés des communications, l'enregistrement audio de plusieurs d'entre elles ainsi que la vidéo de la table ronde seront disponibles sous peu sur le site du CRESAT*

---

119. ASCONIT Consultants.

13 MARS 2014 | JOURNÉE D'ÉTUDE

**LUDOVIC LALOUX, PASCAL RAGGI, CLÉMENT WISNIEWSKI**

JOURNÉE D'ÉTUDE « LE SUCRE, ENTRE  
TENTATIONS ET RÉGLEMENTATIONS »

*Organisateurs : Ludovic Laloux (université de Bordeaux, CRESAT), Pascal Raggi (université de Lorraine, CRESAT), Clément Wisniewski (université de Haute-Alsace, CRESAT)*

Arômes tentateurs et saveurs vanillées des îles exotiques caractérisent le sucre de canne et contribuèrent à sa diffusion au fil des ans. Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une concurrence se manifeste avec le sucre de betterave. Il s'agit du même produit, le saccharose, qui présente des caractéristiques chimiques identiques. À propos du procédé de fabrication, la seule différence entre les deux plantes pour obtenir du sucre réside dans l'étape supplémentaire de l'épuration, nécessaire dans la transformation de la betterave, avant la phase de cristallisation commune à l'une et à l'autre. Favorable à la conservation de certains aliments et apprécié par les gourmets pour rehausser certains mets, le sucre voit sa consommation croître mais des reflux se produisent lors de crises et de guerres ou sous l'effet de modes diététiques. Données dans le cadre du CRESAT, les communications du 13 mars 2014 visent à explorer, des sources jusqu'aux édulcorants, quelques pistes de recherche sur un aliment source de tentations qui connaît une réglementation de plus en plus stricte.

**Interventions :**

- GERSENDE PIERNAS, Archives nationales du monde du travail : État des sources sur l'industrie du sucre présentes aux Archives nationales du monde du travail (ANMT).
- ITSUKO FUJIMURA, université de Nagoya ; Nicolas BAUMERT, université de Nagoya : Question de langue, question de culture : la connotation péjorative du « sucré » au Japon.
- FABIEN KNITTEL, université de Franche-Comté : La question des sucres

dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : propositions techniques et commerciales de l'agronome Mathieu de Dombasle.

- LUDOVIC LALOUX, université de Bordeaux, CRESAT :  
Aux origines de l'industrie sucrière betteravière en Alsace.
- STÉPHANE LEMBRÉ, ESPE Lille – Nord de France : La chimie appliquée au service de l'industrie sucrière nordiste au XIX<sup>e</sup> siècle.
- VINCENT MORINIAUX, université de Paris IV : Les édulcorants.
- HUGUES MARQUIS, université de Poitiers : Aux origines d'une culture de la pénurie, le sucre en France pendant la Grande Guerre.
- CLÉMENT WISNIEWSKI, université de Haute-Alsace, CRESAT :  
L'industrie sucrière en Alsace au lendemain de la Grande Guerre.

16 AVRIL 2014 | JOURNÉE D'ÉTUDE

**AZIZA GRIL-MARIOTTE**

JOURNÉE D'ÉTUDE, LE DESSINATEUR DANS LES ARTS  
DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS, UN TECHNICIEN OU UN  
ARTISTE ? ENTRE SAVOIR-FAIRE ET CRÉATIVITÉ

Entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, le métier de dessinateur dans les arts décoratifs et industriels connaît de profondes mutations. Le textile, le papier peint, mais aussi les arts du feu, la verrerie, les bijoux, le mobilier, etc. tous, puisent leur source dans le dessin. La notoriété des créations dans les ateliers et les entreprises repose en grande partie sur le dessinateur même si, chaque production a ses spécificités techniques. Selon les procédés de fabrication, les fabricants font appel à des techniciens ou à des peintres spécialisés. Dans les industries d'art, la place et le statut du dessinateur restent mal définis, entre un « artiste spécialisé » ou un « dessinateur en... ». La postérité a souvent retenu le nom du fabricant tandis que le créateur est resté méconnu ou anonyme. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les débats autour de la formation des ouvriers spécialisés et les revendications des artisans pour la reconnaissance de leurs créations, contribuent à modifier la visibilité de l'auteur des créations d'arts industriels, au tournant du siècle.

Alors que la formation des techniciens et des dessinateurs pour les industries d'art a fait l'objet de travaux de recherches récents, le statut même du dessinateur et sa place primordiale dans la production restent peu étudiés. Dans une perspective chronologique allant de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'objectif de cette journée est de considérer la production des arts décoratifs et industriels, du point de vue des acteurs de la création et de l'innovation artistique.

## **Interventions :**

« Dessiner pour les arts textiles, sources, documents et historiographie d'un métier », *Aziza Gril-Mariotte, MCF histoire de l'art UHA-chercheur au CRESAT.*

« De l'éloge des dessinateurs » (Joubert de l'Hiberderie, 1765), « rien ne caractérise autant la beauté d'une pièce de toile peinte que l'élégance du dessin » (Jean Ryhiner, 1766), « du dessin dépend la postérité de l'établissement » (Oberkampf, 1804), « la vie est trop courte pour être artiste de fabriques et peintres avec des rêves poétiques » (Henri Lebert, 1812), autant de témoignages et de citations qui attestent de l'importance du dessinateur dans les industries textiles. Mais les sources restent peu nombreuses pour connaître son travail, pourtant essentiel dans les processus créatifs propres à ces productions. Certains témoignages ou traités techniques permettent d'appréhender un métier mal connu, dont les contours restent à définir entre les rares exemples célèbres et la masse des anonymes. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'étude des principaux documents, entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, contribue à renouveler la vision du dessinateur dans les industries textiles. C'est toute la complexité d'un métier artistique qui peut ainsi être retracé entre savoir-faire transmis au sein des manufactures, don artistique et formation d'ouvriers spécialisés.

« Le métier du dessinateur de papier peint XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle », *Bernard Jacqué, conservateur honoraire du musée du papier peint, chercheur-associé au CRESAT.*

Grâce aux archives de la manufacture Zuber & C<sup>ie</sup>, il est possible de suivre l'élaboration d'un motif et de définir par là même comment travaille un dessinateur de papier peint, du choix du motif à sa réalisation sur la maquette avant qu'il ne soit gravé et imprimé. C'est un métier précis, de plus en plus spécialisé à mesure que l'on avance dans le temps. La communication aborde, étape par étape, concrètement, les phases de la production d'un motif.

« Dessinateur de fabrique : naissance d'un groupe professionnel (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) », *Audrey Millet, doctorante à l'université Paris 8 (IDHÉS, UMR-8533) et à l'université de Neuchâtel (Institut d'Histoire).*

Artiste, artisan, peintre, dessinandier, copiste, technicien... pour le chercheur, nommer le dessinateur appliqué aux arts décoratifs est une véritable épreuve. Les mots portent en eux des représentations qui oscillent entre deux idées apparemment opposées : l'art et l'industrie. Pourtant, l'analyse des gestes et des techniques du dessin de fabrique, de l'organisation du travail et de la gestion de la main d'œuvre, l'examen des conditions de vie et des conséquences de l'industrialisation sur le métier montre une certaine unité du métier. Parsons, Bucher et Strauss, à dix ans d'écart, insistaient

déjà sur la nécessité d'étudier l'unité et la diversité des groupes professionnels et des pratiques de leurs membres. Cette communication propose donc d'interroger l'homogénéité du métier, sans pour autant négliger la variété des pratiques et des statuts, durant la première industrialisation. Raisonner en termes de coopération, d'ordre négocié et de mondes sociaux, nous permet de saisir les spécificités des pratiques et des savoirs professionnels et l'unité des mondes du dessin en fabrique qui participe à la définition du dessinateur de fabrique.

« Les cabinets de dessinateurs pour l'industrie au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », *Jean-François Luneau, MCF en Histoire de l'art, université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)*.

Dans son rapport sur les beaux-arts à l'Exposition de Londres en 1851, le comte de Laborde s'élève vivement contre le phénomène assez récent des ateliers de dessins industriels, particulièrement ceux d'Amédée Couder, d'Hippolyte-François Henry et des frères Berrus. Ce procès nous permet de nous faire une première idée du fonctionnement de telles entreprises. Un croisement avec d'autres sources, notamment les rapports des expositions des produits de l'industrie des années 1839, 1844 et 1849, nous donne quelques informations sur leur importance numérique. Des recherches biographiques sur les artistes qui dirigent ces entreprises permettent aussi de retracer approximativement des carrières et de regrouper des œuvres sous les noms de leurs auteurs. De nombreuses inconnues subsistent cependant car ces entreprises comprenaient un assez grand nombre d'employés. On y trouvait, d'une part, des dessinateurs auteurs de l'invention, que les patrons vont peu à peu spécialiser dans des domaines spécifiques. On y rencontrait, d'autre part, des techniciens capables de reproduire et d'agrandir les compositions originales, mais aussi de les mettre en carte ou de produire plus généralement des tracés techniques pour l'adaptation des dessins à tous types d'industries. Cette communication, dont l'ambition est de marquer le début d'une enquête prosopographique sur les ornemanistes du XIX<sup>e</sup> siècle, tente de dresser un état de la question et de lister les sources disponibles.

« Artistes, artisans, ouvriers d'art. Utopies et réalités dans quelques centres de l'Art nouveau », *Hervé Doucet, MCF histoire de l'art (UNISTRA)*.

S'inscrivant dans les pas de John Ruskin et William Morris, nombre d'acteurs de l'Art nouveau s'exprimèrent en faveur d'une meilleure reconnaissance du travail de l'ouvrier d'art qui, faute d'un véritable retour à l'artisanat, serait capable de fournir aux industries de nouveaux modèles et, partant, de contribuer au dynamisme économique régional. Ainsi s'expliquent les nombreuses réflexions, tentatives et expériences visant à réformer l'enseignement artistique et la formation des ouvriers d'art. À Nancy, à

Darmstadt, au sein des Wiener Werkstätte ou encore dans les ateliers munichoïses, on plaïda pour l'émergence de la figure de l'ouvrier « d'une intelligence et d'une habileté consommée » – pour reprendre les termes même de la lettre accompagnant les statuts de l'École de Nancy de 1901. Désormais formé au dessin et à l'art de la composition, l'ouvrier d'art s'éloignait – dans le discours tout du moins – des seules tâches d'exécution. Si l'on souhaitait ainsi estomper la hiérarchie entre l'artiste et l'ouvrier d'art, les réalités sociales, industrielles et commerciales firent souvent mentir les discours généreux partagés par les grandes figures de l'Art nouveau européen.

« Un trait de génie : René Lalique et la bijouterie Art nouveau », *Fabienne Fravallo, doctorante en histoire de l'art en cotutelle à l'université de Neuchâtel et de Clermont-Ferrand.*

Le nom de René Lalique est indissociablement lié au renouveau de la bijouterie qui accompagne le passage du siècle. Dès la fin des années 1890, son génie est salué de manière quasi unanime par une critique spécialisée alors en plein essor. Par l'introduction de nouveaux matériaux, mais aussi par l'originalité de ses compositions, Lalique bouleverse en effet les règles du bijou, qu'il détourne de la pure joaillerie pour le hausser au rang d'œuvre d'art. En effet, dans ses broches, diadèmes, pendants ou colliers, le dessin prime désormais sur la matière, opérant un renversement des valeurs jusqu'ici en cours dans le monde de la bijouterie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le prix de la matière, parfois non noble tels l'émail, la corne ou la nacre, cède la place à la seule valeur artistique de la composition. Les nombreux dessins préparatoires, conservés dans différents musées (Orsay, Wingen-sur-Moder, fondation Gulbenkian), attestent de ces recherches, soutenues par une pratique presque virtuose du crayon. Le naturalisme de son inspiration donne naissance à un type de bijou alors inédit reposant sur l'inventivité de la composition : le bijou figuratif ou historié.

L'investissement d'un artiste aussi créatif n'est cependant pas sans poser problème quant aux ambitions mêmes de l'Art nouveau : l'originalité tant célébrée du génie de Lalique, libérant le bijou du carcan des styles et de la pure valeur marchande des matériaux, est-elle réellement à même de créer un nouveau style ? Rapidement, la critique déplore l'existence d'une pléiade de suiveurs qui copient en les exagérant les traits les plus distinctifs des œuvres du maître. L'individualité si singulière de Lalique pose ainsi de manière cruciale la question ambiguë du rôle du dessinateur dans les arts industriels quant à l'élaboration et à la diffusion d'un style.

« Les dessinateurs industriels face à l'Art nouveau : entre imitation et contribution au style moderne », Jérémie Cerman, MCF histoire de l'art, université Paris IV-Sorbonne-Centre André Chastel.

En 1856, dans son rapport sur les beaux-arts à l'Exposition universelle de 1851, Léon de Laborde fustigeait l'activité des dessinateurs industriels, considérant qu'ils « [étaient] la plaie » et qu'ils « deviendraient la ruine de notre industrie si on n'y mettait bonne ordre ». Évoquant des « ateliers immenses d'où [sortaient] [...], comme d'un four à pâtisseries, tous ces produits confectionnés à la hâte et cuits au même feu », il leur reprochait pour l'essentiel de perpétrer un travail d'imitation n'ayant pas d'autre but que le profit. Plusieurs décennies plus tard, à l'heure où le style 1900 devenait une tendance et où le terme de « moderne » faisait clairement figure d'argument promotionnel, différents exemples de copies de motifs en Art nouveau, pris dans les domaines du textile du papier peint, ne viennent pas améliorer la réputation de plagiaire de ces dessinateurs. En s'appuyant toutefois sur les informations qui nous sont parvenues au sujet de l'activité de certains de ces ateliers, notamment ceux de Prosper Tétré et de Robert Ruepp, tous deux parisiens, cette intervention revient sur la capacité d'adaptation commerciale de ce type d'entreprises tout en s'interrogeant quant à leur contribution réelle, en termes de création et d'innovation, à l'esthétique moderne.



23 ET 24 OCTOBRE 2014 | JOURNÉES D'ÉTUDE

**PIERRE LAMARD, NICOLAS STOSKOPF**

6<sup>e</sup> JOURNÉES D'HISTOIRE INDUSTRIELLE DE MULHOUSE ET DE BELFORT. LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, UN CONCEPT HISTORIQUE ?

Aujourd'hui face à l'accroissement de la population mondiale, et compte tenu de l'émergence de nouvelles puissances économiques comme du poids des paramètres géopolitiques, la question énergétique s'invite dans de nombreux débats au point d'ériger l'énergie comme un des enjeux majeurs et le défi planétaire du XXI<sup>e</sup> siècle. Au-delà des grands accords de principe à l'échelle du globe (Rio, Kyoto...), la transition énergétique s'inscrit au cœur des politiques publiques nationales en particulier environnementales déclinées également à l'échelle des territoires. Toutes ces questions (société décarbonée, énergie durable, captage de CO<sub>2</sub>, ...) suscitent au gré des prises de position souvent tranchées, des controverses sociotechniques ou scientifico-politiques d'ampleur, au nom du risque ou du principe de précaution. La moindre mesure mise en œuvre, fait l'objet de très larges échos médiatiques, comme si les interrogations soulevées apparaissaient dans l'instantané d'une contemporanéité agitée. Certes les consommations d'énergie de tous ordres ont été multipliées par douze en un siècle, mais les phases de mutation liée à l'émergence de nouvelles énergies ne sont-elles pas récurrentes depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, au sein même d'une temporalité marquée par le développement d'une société qualifiée de thermo-industrielle par Alain Gras (*Le choix du feu. Aux origines de la crise climatique*, Fayard, 2007)

En effet, différentes formes d'énergie (charbon, électricité, pétrole, nucléaire) se sont successivement imposées incitant au développement de leur propre technologique, sans pour autant évincer les énergies renouvelables ou celles déjà en place. Mais, elles ont généré des ascendances, engageant les puissances industrielles sur des trajectoires

techniques marquées par de fortes inflexions d'usages et de pratiques publiques établies ou expérimentales. Pour autant, certains choix énergétiques se sont heurtés à des impasses, à des verrous technologiques, à des réticences de tous ordres voire à des défiances qu'elles soient scientifiques ou sociétales. Afin de prévenir de telles conséquences aujourd'hui, les préoccupations des grands programmes de recherche ou des réflexions prospectives s'inscrivent dans des approches interdisciplinaires légitimant l'apport des sciences humaines et sociales (SHS) pour mieux comprendre des métamorphoses de nos sociétés.

Les sciences historiques ambitionnent d'apporter certaines clefs de lecture sur ces périodes d'émergence, de rupture, de blocage et de développement de nouveaux paramètres énergétiques. Il s'agit de ne pas tout à fait laisser le champ libre à une sociologie ou une anthropologie de l'énergie, que les sciences de l'ingénieur convoquent régulièrement pour débattre de la question de l'acceptabilité sociale ou de celle des nouveaux usages. Ces VI<sup>e</sup> journées d'histoire industrielle (JHI) ont donc pour ambition, aux côtés des autres disciplines de SHS et des Sciences de l'ingénieur, de débattre de préoccupations contemporaines et prégnantes. Au-delà des acquis des différents champs disciplinaires et à la lumière d'expériences passées ou en cours, il faut s'interroger à partir de trois approches distinctes :

### **Rôle des institutions et des acteurs**

Ces phases de balbutiements ne restent-elles révélatrices, à l'aune de la dialectique public/privé, des difficultés du changement (lourdeur des héritages, postures attentistes, intérêt des inerties...) ? Quel est le rôle du poids politique dans certaines orientations stratégiques ou dans les modalités du déploiement technique concernant le domaine de l'énergie (ex : la voiture électrique ou toute autre question de mobilité liée aux transports) ? Quels sont les arcanes du processus décisionnel comme des facteurs d'influence ? *A contrario*, quel est le rôle de l'entreprise et l'identité de ses acteurs décisionnels dans le changement comme dans la résistance à celui-ci ?

### **Réceptivité sociale et imaginaire technique**

Le degré de « réceptivité sociale » n'est-il pas lié aux contraintes imposées (ex : la fiscalité) tout comme à l'imaginaire citoyen ? Les formes de perception, de projection dans un avenir proche sont-elles inféodées à des modes de communication aliénants, jouant sur le registre des peurs pour les uns, des certitudes scientifiques pour les autres ? Les clichés ne sont-ils pas savamment entretenus, rendant les jugements

amnésiques au profit d'une *doxa* ambiante ? Quel rôle jouent les réseaux et quel est le degré d'efficacité des formes de lobbying au service d'une cause ? Il s'agit de s'interroger aussi sur des formes de comportement susceptibles d'impulser, d'infléchir voire de rendre inopérants des solutions en émergence. Là encore, historiens, sociologues, économistes peuvent, par des études de cas (ex : la question du nucléaire dès les années 1930), apporter certains éléments de réponse.

### **L'entreprise face au défi énergétique**

Si l'industrie semble aujourd'hui soumise à des contraintes énergétiques fortes, cette problématique n'est-elle pas née avec la révolution industrielle elle-même ? L'entreprise n'est-elle pas dans la recherche permanente d'une indépendance énergétique ? Dans leur quête du machinisme, L'hydraulique, la vapeur, l'électricité, le pétrole, ont tour à tour été des domaines de vives préoccupations pour les entreprises. La responsabilité sociale et environnementale endossée par l'activité industrielle est-elle réellement un phénomène contemporain ? Quels en sont les leviers d'action et comment les entreprises en jouent-elles dans leur stratégie de développement ? Et au-delà, se pose la question des filières technologiques. Comment les dépasser, les biaiser, les réinterpréter en fonction des nouvelles données ?



### **PIERRE FLUCK, JOSEPH GAUTHIER, BERNARD BOHLY**

MINES ET MÉTALLURGIE DES NON-FERREUX EN ALSACE DU HAUT MOYEN ÂGE AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE, ALTENBERG/SAINTE-MARIE-AUX-MINES, STEINBACH - PROJET COLLECTIF DE RECHERCHES, CAMPAGNE 2013

La campagne 2013 à l'Altenberg a été la huitième consécutive depuis la relance de l'archéologie minière à Sainte-Marie-aux-Mines. Nous en exposerons les principaux résultats.

### **Une laverie polyphasée, et l'archéologie des déchets industriels**

Site-phare 2013, la laverie de la mine Sainte-Barbe a procuré tout particulièrement un « objet » entièrement inédit : une aire de travail, plus précisément de tri manuel du minéral, préalablement concassé au marteau. Cet atelier nous est livré en quelque sorte « fossilisé » par un sol incrusté d'une multitude de minuscules solides de clivage de galène<sup>120</sup>, dont l'étendue et le contour ont pu être soigneusement relevés grâce à la fouille en stratigraphie.

L'investigation du site s'est étendue cette année en fouille extensive, couche à couche. Quelques mètres en amont, des résidus d'activité métallurgique ont été datés du XI<sup>e</sup> siècle. Le lavage des minerais en revanche s'inscrit dans une toute autre tranche de l'Histoire car il n'apparaît que dans le bas Moyen Âge. Cette laverie révèle au moins deux phases de fonctionnement. La première fait intervenir un tri manuel après concassage. Plus tardivement, la séparation s'opère au moyen d'un courant d'eau, un *process* qui préfigure le mode de lavage du temps d'Agricola. La fouille a livré un complexe organisé d'au moins six vasques de décantation des boues de lavage. Le stockage volontaire de ces déchets industriels très chargés en métaux lourds paraît

---

120. Galène : sulfure de plomb contenant 0,1 % d'argent, en même temps principal minéral d'argent.

répondre à des préoccupations environnementales, un élément tout à fait intéressant à verser à une histoire de la gestion de cet environnement. A l'heure où notre société se préoccupe des questions de contamination par les métaux lourds, qui représente la forme passive de l'héritage de notre industrie, il est à remarquer que cette forme d'archéologie industrielle apporte une démarche de réflexion, des méthodes et des résultats propres à affiner notre connaissance des paléo-pollutions.

### **Une halde<sup>121</sup> peut en occulter une autre**

C'est à un tout autre paysage archéologique que nous a convié la mise en route d'investigations dans le quartier de la mine Berg Armo. La problématique repose sur le postulat de base qu'un patrimoine naturel composé de filons métallifères affleurants a su attirer l'attention des tous premiers prospecteurs, suivis des premiers exploitants. L'Altenberg est un gigantesque empilement de vestiges qui s'échelonnent à travers une histoire prolongée jusque vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les filons se révèlent jalonnés par une densité exceptionnelle de haldes *renaissance* ou plus tardives, qui viennent encapuchonner d'éventuelles traces antérieures. Nous avons donc entrepris de revisiter de telles nébuleuses de déchets industriels, une recherche qui fut l'occasion d'une revue, en accéléré, des divers protocoles de l'archéologie minière des vestiges de surface. Les relevés topographiques ont été accompagnés de sondages. L'abondante céramique culinaire et de poêle de la *Renaissance* n'en occupe que les niveaux les plus superficiels. Deux trouvailles exceptionnelles sont à signaler, une lampe en fer (la quatrième du genre à Sainte-Marie-aux-Mines), et un bloc de galène pure de 33 kg, un cas unique dans les annales de l'archéologie minière.

Un autre sondage a révélé des couches litées horizontales au milieu desquelles est apparu un assez gros cuveau ovale en bois fretté de fer, peut-être une de ces cuves figurées dans l'iconographie, dans lesquelles on séparait la fraction lourde des gangues au moyen d'un tamis très fin qu'on plongeait dans l'eau.

### **La fouille d'un porche de l'an Mil**

Le couloir d'entrée de la mine Patris a été le théâtre de la fouille de son boisage, cinquième du genre à Sainte-Marie-aux-Mines mais la première à concerner un porche médiéval, et qui remonte même aux parages de l'an Mil, ce qui est pionnier au plan européen. Cette fouille, une « archéologie de trous de poteaux », a fait une entrée remarquée dans le monde de l'archéologie minière.

---

121. Halde : accumulation des stériles à l'entrée d'une mine.

## L'habitat des mineurs

Deux avancées considérables se sont inscrites dans la problématique du logement social des ouvriers, qui d'ailleurs rejoint celle des *colonies industrielles* ou encore des *company towns* chères aux chercheurs américains. On peut en effet se poser la question de savoir si la proximité des ouvriers par rapport à leur lieu de travail n'aurait pas été privilégiée, au moins à certaines époques. La cartographie fine du quartier Berg Armo a livré l'existence d'une terrasse de grande étendue très légèrement à l'écart des mines. Une petite fouille au début de cette plateforme qui a mis au jour une maison de mineurs – peut-être le début d'un hameau usinier – s'est saisie d'une opportunité rare : recueillir par carrés élémentaires de 50 x 50 cm les tessons d'un poêle intégral effondré à peu près sur place, un sujet d'actualité puisqu'il se situe dans le champ des recherches conduites par Delphine Bauer dans le cadre de son doctorat. Dans l'étude comparative des sites urbains, ruraux, castraux et miniers, ces derniers s'imposent dès à présent comme un des meilleurs conservatoires pour ce type de matériaux.

Plus extraordinaire encore, due à l'élargissement d'un chemin donc au départ presque fortuite, la seconde découverte est un cas d'école dans la réflexion épistémologique. Divers sondages ont rapidement livré les restes d'une population d'une dizaine de maisons ancrées sur d'étroites terrasses accrochées dans le versant relativement abrupt de la colline dite la Fouchelle. Ce petit village de mineurs qui vient d'être livré à la connaissance jette une lumière inédite sur l'histoire sociale des mines. Des lieux qui ont fourni une profusion d'éléments mobiliers, parmi lesquels des céramiques de poêle d'une typologie inédite et même peut-être... du matériel d'essayeur.

## La chronologie de l'Altenberg rebondit

Cinq datations nouvelles sont venues consolider le diagramme chronologique réactualisé chaque année. Deux d'entre elles se révèlent porteuses d'une information de nature à changer le regard que nous portons sur l'Altenberg, « ce laboratoire naturel de 7 siècles d'activité minière et métallurgique semi-continue », comme nous le laissions entendre jusqu'ici (depuis l'installation de Blidulphe, vers 938, aux derniers soubresauts liés à la guerre de Trente ans, en 1637). Appliquées aux sites « Charlotte » (dans sa partie inférieure) et « Bas-Patris 3 »<sup>122</sup>, elles procurent des dates carolingiennes (fin du VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> s.). Déjà, nous pouvons entrevoir un spectre non pas de sept siècles, mais de huit siècles d'activité à l'Altenberg.

---

122. *Actes du CRESAT* 10, p. 113-117.

## L'apport des tourbières

Par l'étude de tourbières, nous pouvions entrevoir la possibilité de détecter une signature de l'activité des fonderies dans le déroulé des dépôts tourbeux. La présence d'un site proche qui a servi d'enregistreur en continu depuis 1090 s'est révélée providentielle. Anne-Lise Mariet y a consacré son mémoire de master à l'Université de Franche-Comté (sous la direction de Carole Bégeot, Frédéric Gimbert et Anne-Véronique Walter-Simonnet). Au-delà d'une histoire des écosystèmes végétaux, la contamination en plomb se lit sur les diagrammes. Les teneurs sont, pour cette séquence chronologique de plus de 900 ans, constamment supérieures au signal régional. Un premier « plateau » de plus forte intensité se déroule de 1250 env. à 1350. Un second correspond à la période *renaissance*, mais paraît démarrer dès 1450 ou 1470 et s'interrompt assez brusquement vers 1550. Peut-être pouvons-nous y lire l'arrêt des fonderies traditionnelles remplacées par les fonderies de liquation, qui se réfugient en des lieux plus éloignés et migrent même dans les vallées plus méridionales.

## La dimension régionale

L'investigation du district de Steinbach, dans le sud du massif vosgien, se résume pour 2013 à une opération de prospection assortie d'une topographie de détail, mais qui vient s'inscrire en complément de celle conduite dans le quartier Berg Armo. Des ressemblances se révèlent en effet frappantes : peu de couloirs d'entrées bien échancrés, des haldes de morphologie peu conventionnelle, des puits au jour ou des effondrements qui autorisent à présumer l'existence d'un réseau souterrain important (en partie daté du XIV<sup>e</sup> siècle), tout comme... la quasi-absence de mobilier. En somme, une problématique très calquée sur celle offerte par l'Altenberg, confirmation s'il en était besoin de l'intérêt qu'il y a à croiser les analyses à l'échelle du territoire rhénan.

Détaillé dans le numéro de janvier de la revue *Archéologia*<sup>123</sup>, le bilan sur trente ans des opérations à l'Altenberg est éloquent : 22 prospections (pédestres, géophysiques, géochimiques), 63 populations de sondages, 11 fouilles, 25 investigations souterraines, 4 recherches spécifiques en archives, une couverture laser scanning, des opérations d'archéologie expérimentale, une approche méthodologique en matière de photogrammétrie. Ce faisceau d'opérations positionne l'Altenberg au premier rang des sites fouillés, dans le domaine de l'archéologie minière en Europe.

---

123. FLUCK P., GAUTHIER J. *et al.*, « Altenberg. Autopsie d'une mine médiévale », *Archéologia* 517, janvier 2014, p. 46-57.

Le rapport d'opération (175 p.) est en ligne sur HAL-Archives ouvertes. Ses signataires sont Pierre Fluck, Joseph Gauthier, Bernard Bohly, avec le concours de Delphine Bauer, Jean-François Bouvier, Patrick Clerc, Anne-Lise Mariet, Frédéric Kuhn.

Partenaires : l'Institut Universitaire de France, l'INRAP, le PAIR, l'UMR 6249 Chrono-environnement de l'Université de Franche-Comté, l'UMR 5060 IRAMAT de l'UTBM, l'ASEPAM (association support de l'organisation du chantier), la Fédération Patrimoine Minier.



### LES ÉTUDIANTS DU MASTER « PATRIMOINE ET MUSÉES » AU CHEVET DE LA MANUFACTURE DE NIDERVILLER

*Pierre Fluck, Caroline Roelens-Duchamp, Conservatrice du Musée du Pays de Sarrebourg, et les étudiants de la promotion 2012-2013 du master « Patrimoine et musées » de l'UHA : Fabien Ackermann, Charlene Bernard, Céline Beterous, Dorine Cartonnet, Claudia Dapino, Jean-Sébastien Debord, Claire Hirstel, Aurore Keller, Manon Morgen, Caroline Moser, Justine Robardey, Déborah Schmitt, Elena Tilica, Marianne Weissebacher.*

Adossé à la recherche, l'enseignement de l'archéologie industrielle est une tradition déjà ancienne à l'UHA. Et si ses fondements font l'objet d'un cours théorique, sa pratique ne s'acquiert que sur le terrain, passage obligé pour que s'accomplisse dans l'esprit de l'apprenant l'adéquation entre l'absorption des connaissances et la confrontation avec le réel. Chaque année, un voyage d'étude est programmé, plutôt un chantier de recherche tant les participants se voient invités à revêtir, pour quelque temps, l'habit du chercheur. Ces déplacements ont conduit les promotions précédentes en des lieux variés : Troyes (la ville de la bonneterie), Thiers (celle de la coutellerie), ou encore dans le pays de forges et de hauts-fourneaux qui s'étend aux confins du Berry et du Bourbonnais, mais aussi en divers lieux d'Alsace... A l'automne 2012, nous avons été contactés par le Musée du Pays de Sarrebourg en vue d'un diagnostic de la manufacture de faïence et de porcelaine de Niderviller, une icône dans l'univers des céramiques. Nous y sommes allés en délégation restreinte, le 8 février 2013, aux fins d'organiser les journées de terrain. Il nous fallait mettre en place une ou plusieurs problématiques, établir une stratégie et organiser les groupes de travail.

### **Les problématiques**

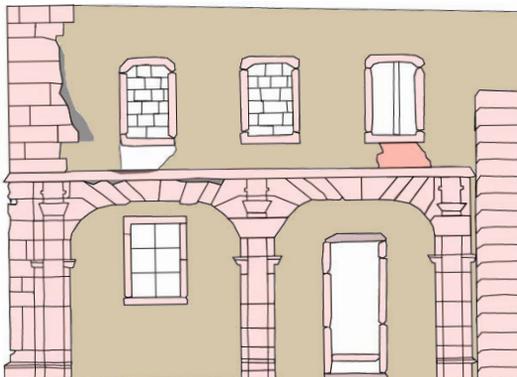
En face de cet enchevêtrement de constructions, une des premières préoccupations du chercheur est d'en *comprendre l'architecture*, de la pénétrer en profondeur, à la manière d'une radiographie. A Niderviller, nous sommes en présence d'un site industriel qui a vécu depuis 1735 une succession de périodes marquées par des épisodes

d'accrétion de l'usine, qui quelquefois même se reconstruit sur elle-même à la manière d'un gigantesque organisme. Chacun de ces épisodes révèle l'expression des façons de bâtir de son temps, elles-mêmes tributaires de l'évolution des techniques et de la production. Il en résulte une sorte de gigantesque patchwork – premier élément de notre problématique – dont la manufacture des Lumières, à l'avant, ne représente que la vitrine. Cette recherche doit aboutir à une figuration en plan de cet emboîtement d'éléments mais dans une perspective dynamique, ce qu'on appelle une *chronographie*.

*Le diagnostic patrimonial.* L'auscultation des architectures nous a mis en présence de modules élémentaires de valeur patrimoniale inégale. L'aménagement à venir doit-il privilégier le prestige de la manufacture des Lumières, ou au contraire mettre en avant l'épaisseur historique de la manufacture, deux-siècles-trois-quarts d'Histoire ? Cette réflexion mérite d'être éclairée, elle est même le passage obligé pour une politique intelligente de la gestion de notre héritage. A la clé se positionne la possible nécessité de la *patrimonialisation* d'une friche peut-être jugée encombrante et qui n'a pas forcément comme qualité de plaire.

### **Pour leur enquête, les étudiants se sont organisés en six groupes de travail qui correspondent à autant de thèmes :**

**LE THÈME 1** embrasse l'étude architecturale de la manufacture du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous avons eu l'insigne chance, dans le grenier de l'établissement, de découvrir des dessins d'un graphisme irréprochable représentant l'ancienne manufacture de 1754, qui révèle dans sa configuration une histoire en deux temps. Un défi s'est présenté : restituer la façade nord occultée par les bâtiments venus s'y accoler. Déborah, Manon et Charlène entreprirent ce relevé en élévation, en composant avec une lisibilité quelquefois réduite. L'illustration que nous présentons figure une portion de cette façade traitée en DAO.



**LE THÈME 2** transpose cette méthode à deux bâtiments qui s'articulent orthogonalement à l'arrière et qui se positionnent dans le XIX<sup>e</sup> siècle. Pris dans l'étau des volumes modernes de l'usine, ces ateliers se prêtent mal à la contemplation des architectures, qu'on s'est efforcé de restituer. Ces édifices ne payent pas de mine et leur état de relatif délabrement incline le visiteur à s'en détourner. A y regarder de plus près cependant, ces murs de pierres, ces fenêtres aux modénatures de briques alignées géométriquement composent une indéniable harmonie architecturale qu'il convient de revisiter en lui portant un nouveau regard. L'un de ces ateliers héberge en son sein un double alignement de colonnes, dont certaines sont d'origine, un objet unique dans la manufacture.

**LE THÈME 3** associe l'approche architecturale à la connaissance du fonctionnement des fours de la charnière XIX<sup>e</sup>/XX<sup>e</sup> siècle, des signaux architecturaux qui ont fait l'objet d'une rénovation remarquable. Justine et Dorine mesurèrent les éléments qui composent les architectures des *deux fours-bouteilles*, qu'elles purent comparer à de merveilleux plans polychromes exhumés dans le grenier de la manufacture, accompagnés d'un épais dossier de documents comptables et épistolaires. Les plans indiquent sans ambiguïté que les deux fours encore existants, qui servaient à l'émaillage, datent pour l'un de 1903, pour l'autre de 1902. Dans cette enquête très technique, Justine et Dorine expliquent, s'appuyant sur la documentation encyclopédique, le fonctionnement de ce type de four (four Minton). Mais l'auscultation de l'intérieur de la chambre de chauffe, tapissée de matériaux réfractaires, incrustée de matières scorifiées, portant les traces indélébiles de l'action de la chaleur, tout comme l'interrogation de la sole et des alandiers, livrent un matériau irremplaçable : la confrontation avec le réel, appréhendée par la démarche archéologique de terrain.

**LE THÈME 4** s'assimile à un grand jeu de construction, il a comme objectif d'écrire une géographie de l'espace usinier, de démêler l'écheveau de cette vaste fresque pour aboutir à une figuration en plan de l'évolution du bâti à travers le temps. Marianne et Elena se sont d'abord appuyées sur les plans historiques, et sur des photographies anciennes. Mais l'outil numéro un reste l'observation directe des vestiges. Telle portion de mur badigeonnée d'un bleu cru révélera d'anciennes fenêtres occultées qui transmettent la signature du premier XIX<sup>e</sup> siècle ; telle superposition de pierres de tailles rendues apparentes par l'effritement du crépi pourra signifier le départ d'un mur perpendiculaire ayant appartenu à un atelier plus ancien... Notant les moindres indices qui permettraient de dater les espaces ou les fragments d'espaces, nos enquêtrices restituèrent la *chronographie* de l'usine sur un document polychrome.

**LE THÈME 5** embrasse les différentes étapes du processus de la transformation de la matière. Céline et Caroline se sont intéressées au cheminement qui mène de la matière première à la faïence brute ou décorée, attentives aux outils et machines nécessaires à cette métamorphose. Elles bénéficièrent d'une chance rare : rencontrer l'ouvrier qui sait l'histoire et le fonctionnement de chaque machine. Leur rapport fourmille de données techniques et de précisions sur le *process* de l'élaboration de la faïence à Niderviller, au XX<sup>e</sup> siècle. Il en décrit les instruments et les machines, comme ce remarquable filtre-presse, ou encore les installations de calibrage manuel ou automatique, les presses, les fours modernes. Au premier rang des *ustensiles* de la production céramique se positionnent les moules pour la mise en forme de la pâte. On les rencontre en des endroits quelquefois inattendus de l'usine, jusqu'à la « cachette » des quelques dix mille moules du XVIII<sup>e</sup> siècle ! Claire et Claudia leur portèrent une attention particulière. Claudia: « *Lorsque l'on découvre que pour une petite figurine de 20 cm, sept moules différents sont nécessaires à sa production, la figurine nous semble tout de suite plus intéressante...* ».

**LE THÈME 6** s'attache à recueillir des témoignages. Caroline et Céline avaient choisi la mission la plus difficile : retrouver ces « anciens », les convaincre d'accepter de témoigner, analyser les matériaux recueillis. L'enquête s'annonçait d'autant plus hardie que les derniers employés avaient vécu des temps particulièrement difficiles générateurs d'une charge émotionnelle négative. Les étudiantes avaient pris le parti de laisser les personnes s'exprimer librement. Caroline « *ne s'attendait pas à devoir faire face à de tels refus de parler de leurs souvenirs à la faïencerie* ». « *Ce fut une expérience hors du commun, dans tous les sens du terme. Rencontrer des personnes qui ont aujourd'hui beaucoup de mal à parler de la faïencerie, est une expérience humaine très forte* ». Céline : « *...certains en avaient les larmes aux yeux* ».

**Le travail des étudiants** s'est déroulé dans des conditions on ne peut plus optimales, à commencer par le local chauffé mis à notre disposition par la Communauté de Communes. Et l'étage de grenier de la vieille manufacture s'est révélé héberger quantité de documents d'archives dont plusieurs ont éclairé la conduite des enquêtes. Disposer en un même lieu à la fois de l'objet de la recherche, d'une plateforme de travail confortable, du corpus d'archives utiles, et trouver dans l'environnement proche les personnes impliquées dans l'enquête orale est un privilège inédit au niveau des chantiers de recherche conduits jusqu'ici par l'UHA. Chaque soir, un débriefing permettait une mise en commun des acquis de chacune des équipes, des difficultés éprouvées, de la marche à suivre pour aller plus loin dans l'enquête... Le dernier jour, une redécouverte de la manufacture dans toutes ses composantes rassembla toute la promotion, guidée d'un lieu à l'autre par les équipes à tour de rôle qui exposaient

leurs conclusions provisoires... « *C'était très intéressant de voir ce que les autres ont fait, ça permet de comprendre la globalité du site* ».

Laissons-leur encore la parole. Charlène : « *J'appréhendais cette discipline... maintenant j'en comprends les enjeux et l'importance de la sauvegarde d'un patrimoine souvent mal compris...* ». Manon, qui « *avait l'impression que le temps s'était arrêté* », avoue « *avoir douté de la faisabilité de la mission qui lui avait été confiée* ». Avec ses coéquipières, elle a pris « *beaucoup de plaisir à la mise au propre des croquis. Pour cause, ils étaient la preuve de l'avancée de leurs travaux.* » Et de conclure « *Ce séjour m'a permis de me découvrir plus aventurière que le ne l'aurais cru... Pour appréhender pleinement une telle discipline, il faut voir, il faut toucher, et surtout, il faut accepter de mettre les mains dans le cambouis ! La théorie ne vaut rien sans la pratique !* ». Déborah : « *La perspective de passer un week-end dans une usine désaffectée, de jouer au détective en cherchant des indices pour rétablir la vie passée d'un site me réjouissait et j'avais hâte de m'y aventurer.* » Une fois sur place, « *la scène qui se déroule à l'intérieur est inattendue, il semblerait que les ouvriers aient quitté l'usine précipitamment, en laissant outils et machines à leurs places... Nous avons l'impression d'avoir pénétré dans un décor de cinéma au scénario catastrophe...* ». « *Finalelement ce stage de terrain nous a permis de comprendre à la fois les enjeux de l'archéologie industrielle et la manière de construire un argumentaire de sauvegarde du patrimoine... Le site de Niderviller m'a passionné* ».

### **La finalité : la patrimonialisation du lieu**

Cette enquête s'est projetée pour l'essentiel sur le terrain, avec un regard neuf, extérieur, sur un site plombé par une forte charge émotionnelle. L'obligation de mettre tout en œuvre pour la conservation des parties anciennes – la manufacture des Lumières inscrite à l'Inventaire, la conciergerie, la maison des cadres – n'est niée par personne. La mise en scène des fours et de leur environnement est une réussite. Mais ne conserver que ces seuls éléments ne perd-il pas son sens ? Que faire alors du conglomérat d'usines situées à l'arrière de la vieille manufacture ? C'est à cette question que nous nous sommes efforcés de répondre. Le bon sens est d'opter pour une conservation des bâtis qui soit significative du long parcours de l'usine dans le temps. Dans une publication plus détaillée destinée au magazine du Conseil Général de la Moselle<sup>124</sup>, nous apportons un certain nombre de préconisations très précises, qui aboutiraient à la conservation d'un site à l'allure d'un village composé d'alignements séparés par des sortes de rues, une configuration qui se prête à une grande souplesse

124. À paraître dans le numéro 22 du 50 sept, 2014.

dans la programmation d'une reconversion (habitats, village d'artisans...). Les bâtiments du XIX<sup>e</sup> devront faire l'objet de ravalements aux fins de sublimer ces façades de pierres et de briques, tout en en conservant leur rudesse. Elles deviendront alors un atout pour l'attractivité du lieu. Car il contient de la magie ! Certes la *patrimonialisation* passera par le canal d'une médiation adaptée, aux fins que la citoyenneté se l'approprié. Le dossier s'accompagne de considérations plus générales sur l'éthique et les coûts de la reconversion des bâtiments industriels.

### **Remerciements**

Nous remercions les instances du patrimoine, en particulier Marie Gloc, Conservateur du patrimoine, Caroline Roelens-Duchamp, l'Établissement Public Foncier de Lorraine, Jean-Claude Kergoat, Président de la société « Les jolies Céramiques » propriétaire de la manufacture, Claude Vouriot, Maire de Niderviller, Bernard Schleiss, Président de la Communauté de Communes, la presse locale, et tous les élus qui nous ont accordé leur appui, ainsi que Pascal Dieda et tous les « anciens » de la manufacture qui ont accepté de témoigner.

### **PIERRE FLUCK**

MISSION SUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL  
DU MEXIQUE (OCTOBRE/NOVEMBRE 2013)

Le premier objectif de cette mission était de participer au colloque latino-américain du TICCIH sur la conservation du patrimoine industriel (San Luis Potosi, 21-27.10.2013), où je donnais la conférence magistrale de clôture sous le titre « Is industrial archaeology the archaeology of a revolution ? L'archéologie industrielle est-elle l'archéologie d'une révolution ? ». Les 71 communications (hors conférences) étaient réparties en 10 sessions qui rassemblèrent des chercheurs d'Amérique latine mais aussi d'Europe et des États-Unis ; les domaines thématiques touchaient au développement régional, à la législation du patrimoine, aux colonies industrielles et « company towns », aux transferts de technologies, au tourisme industriel, au thème « art et industrie », aux cultures sociétales, aux paysages industriels, aux archives industrielles, à la conservation et à la réutilisation des sites patrimoniaux. Parmi de nombreuses présentations de qualité, j'en retiendrai une en particulier proche de mes préoccupations, pour la méthode d'investigation du patrimoine bâti ; il s'agit d'une communication d'Ivan Hernandez Ibar qui réalisa les relevés détaillés des spectaculaires installations du carreau de la mine « la Dificultad » (district de Real del Monte) et l'intégration de ces données dans des représentations DAO modulables.

L'excursion de clôture avait comme cibles des sites du textile, des salines et des fabriques de mezcal (une eau de vie à base de suc d'agave bleu). Les congressistes furent particulièrement impressionnés par l'ancienne usine textile Guadalupe à Venado (état de San Luis Potosi), en cours de réhabilitation en centre culturel (dédié au peintre Roberto Donis) : à l'arrière, un aqueduc en maçonnerie sur arches, long de 1,2 kilomètre, conduisait la force motrice au sommet d'une roue hydraulique de

20 mètres de diamètre ; certains éléments de la roue s'aperçoivent encore, désarticulés, précipités dans la partie profonde de l'étroite élévation qui lui servait d'écran. Spécialiste des techniques agro-industrielles et président de TICCIH-Mexique, Miguel-Angel Iwadare nous introduisit dans diverses fabriques historiques de mezcal (Carmélites, Santa Teresa...) de la région de Charcas, dont la plus ancienne remonterait au XVI<sup>e</sup> siècle. Ces haciendas exhalent un parfum quasi alchimique dans la subtilité de *process* intemporels, par les formes des fours à vapeur restées inchangées depuis les origines, tout comme les bacs de fermentation, par la magie des alambics ou encore la belle simplicité des moulins chiliens nichés au cœur de la fabrique. Sur la rive d'un lac salé, l'hacienda des salines de la petite ville d'Hidalgo a elle aussi été réinvestie, dès 2006, en un centre culturel à vocation muséographique (elle produisait depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle du sel utile au processus d'amalgamation des mines d'argent). Hors les norias, les saumoducs et le labyrinthe des bassins de cristallisation, nous arpentâmes des patios à colonnades et des bâtiments somptueux ; l'un même héberge un dépôt d'archives de grande valeur (dont la pièce la plus ancienne remonte à 1703) qui ont fait l'objet d'un énorme travail de classement.

À la suite du colloque, j'orientai mon enquête en direction de divers sites représentatifs du patrimoine industriel mexicain : recueil de documentation, étude d'ouvrages, rencontre de spécialistes et de chercheurs locaux ou universitaires, interrogation sur les logiques et la pratique de l'archéologie industrielle en milieu universitaire, visites d'expositions et surtout de sites, couverture photographique (4 500 clichés réalisés par Apolline Fluck, versés à la base « images de l'industrie » du CRESAT/SCD/FORCOPAR), échanges et considérations sur la potentialité de missions archéologiques à venir. L'industrie minière de l'argent (première ressource minérale du Mexique, qui en a fait le premier producteur mondial de métal blanc) a fait l'objet d'une attention particulière. Des directions de recherche s'ouvrent en portant des regards croisés sur les évolutions et les logiques économiques, techniques, sociales et environnementales de cette industrie extractive tellement tributaire de l'héritage géologique. Ces facteurs prennent un relief tout particulier lorsqu'on les met en perspective avec les connaissances acquises sur les villes minières d'Europe (Freiberg et Kongsberg, Banska Stiavnica...), d'Amérique du Nord (Cobalt, Comstock), ou d'Afrique du Nord (Imiter...). Le « paysage » des mines d'argent de la Mésoamérique se révèle original, à travers ses architectures de formidables forteresses (comme celles qui jalonnent la *veta madre* de Guanajuato), ses techniques entièrement inféodées au processus d'amalgamation dont on sait les effets délétères sur les hommes et sur les animaux, aussi par la qualité de conservation de ses enveloppes architecturales, jusqu'aux élévations des fours. Certaines usines de traitement du minerai – appelées *haciendas*

*de beneficio* –, leurs moulins, bassins, patios, fours, aqueducs, ont du mal à cacher des parties qui remontent au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est le cas à Taxco el Viejo, dont les installations ont été réinvesties par un département universitaire de sciences de la Terre, ou encore à Mineral de Pozos, une constellation de villages fantômes correspondant à autant d'haciendas désaffectées. N'est-il pas étonnant que des objets architecturaux du temps d'Agricola surgissent ainsi comme autant d'entités patrimoniales quasi intactes, alors qu'en Europe, leur investigation exige l'acharnement de fouilleurs rompus à faire apparaître de maigres traces englouties dans les profondeurs des successions stratigraphiques ? Plus encore, les questions de sociétés nous conduisent à appréhender des contrastes. Contrastes entre l'opulence et la magnificence toute baroque de certaines villes minières (Guanajuato, Zacatecas, Taxco, Pachuca, Real del Monte) et les conditions de travail des ouvriers bien souvent incompatibles avec la vie, entre les trésors patrimoniaux hérités de ces temps et les appétits insatiables du capitalisme aveugle d'aujourd'hui. Ceux-ci n'ont-ils pas conduit une société minière canadienne à démanteler et arracher de la surface de la terre un village minier et ses 413 années d'histoire ?

À Pachuca (État de Hidalgo), je fus accueilli au siège de l'Association « Archivo Histórico y Museo de Minería » par Belem Oviedo Gamez, sa directrice, et Marco A. Hernandez Badillo. En une vingtaine d'années et avec des aides financières dérisoires, ils ont réalisé une œuvre titanesque dont le résultat interpelle les acteurs européens du patrimoine. Imaginez un somptueux musée minier, une bibliothèque spécialisée qui rassemble des milliers d'ouvrages du monde entier et des collections de périodiques, un centre d'archives minières de 2 070 mètres linéaires, une route de l'argent desservant trois écomusées de sites. Le résultat : un réseau drainant des chercheurs, des étudiants et... 100 000 visiteurs par an. Non loin à Real del Monte, la « ville sur la montagne », les trois écomusées s'érigent et s'imposent comme des modèles de patrimoine culturel vivant : la mine Acosta (qui hébergeait une machine de Cornouailles), la mine la Dificultad et sa « cathédrale » qui contenait le chevalement et la machine d'extraction – allemande –, l'hôpital des mineurs. Un peu plus loin, une vallée échanquée, sorte de reculée en fer à cheval bordé de falaises faites d'orgues basaltiques, abrite le site industriel sans doute le plus remarquable du Mexique : l'*hacienda de beneficio* (usine de traitement du minerai) Santa Maria Regla. Une véritable colonie industrielle aux installations encore quasi intactes (d'étonnantes infrastructures hydrauliques, ou encore des fours coiffés de cheminées pyramidales), dotée d'un sous-sol labyrinthique, et au centre de laquelle surgit une église baroque. Un site hors du commun peu étudié, dans attente d'une opération d'investigation archéologique qui s'imposerait comme un modèle...

J'eus l'occasion de visiter, hors les villes minières, des centres de textile. Deuxième filature du Mexique, celle de Metepec (étalée au pied du Popocatepetl) arrêtée en 1967 a été reconvertie en un complexe vacancier tentaculaire. Des hôtels, restaurants, commerces, lieux de loisirs, auditoriums (et même un musée textile) occupent les vastes carrés de sheds, un ciné-théâtre s'est emparé de l'ancienne chaufferie. Berceau de la filature mécanisée au Mexique, en périphérie de la ville de Puebla – la capitale textile du pays –, la *Constancia Mexicana* (1835) se compose de cohortes de bâtiments baroquais qui ceinturent deux jardins intérieurs, une absolue globalité qui comporte aussi la chapelle, les entrepôts, le dispensaire et les habitations des cadres comme des ouvriers, le tout appuyé contre une rivière et la débordant même sur l'autre rive. On pouvait craindre le pire pour ce joyau patrimonial qu'on nous avait présenté (réunion de la Section thématique textile du TICCIH, Sedan, 2007) comme extrêmement menacé après l'arrêt de l'activité textile en 1991. Entièrement (presque trop...) rénové, c'est aujourd'hui un conservatoire de musique qui réveille l'âme des lieux, rassemblant les meilleurs élèves venus de diverses régions du Mexique. Toujours à Puebla où je donnai une conférence dans le cadre du sixième Colloque Ibéroaméricain de Design et *Technologie*, invité par Mariano Torres et María-Cristina Valerdi à l'Institut d'Architecture de l'Université Autonome de Puebla, je visitai en compagnie des étudiants en architecture la grande minoterie d'Huexotitla intelligemment convertie en bureaux pour des PME et en logements. Une travée de ce vaste bâtiment a cependant été laissée intacte : comme on visiterait une exposition qui exalterait les arts et la force de la mécanique, on y contemple et admire les éléments des machineries et transmissions tout en verticale sur les quatre étages de l'élévation. Non loin dans la même ville, une concentration exceptionnelle d'usines textiles composait tout un quartier, dit San Francisco. Si ces établissements ont en grande partie disparu, les architectes et urbanistes eurent cependant la délicatesse d'en conserver les infrastructures, et même d'en intégrer des portions significatives dans les élévations de la modernité qui les encapuchonnent. Un cas d'école sans doute, un modèle que nos aménagés européens gagneraient à observer.

La dernière partie du voyage d'étude s'est effectuée dans la péninsule du Yucatan, en plein pays Maya autour de Mérida. Il se trouve en cette ville une très belle université (j'y tins une conférence à destination des étudiants de la Faculté des Sciences Anthropologiques). Apparue brusquement dans l'Histoire, l'agro-industrie du sisal (matière première pour les ficelles ou les cordages) généra dans la région une galaxie de centaines d'haciendas, peut-être les plus belles usines du monde tant elles magnifient une culture de l'apparat. Proches des habitations sucrières des Caraïbes et de Guyane, ces haciendas recèlent pourtant une histoire plombée de charge émotionnelle, tant le

joué imposé à certaines époques par les détenteurs de capitaux américains réduisit les ouvriers à un état servile proche de l'esclavage. Les usines y étaient d'ailleurs les héritières d'haciendas d'élevage et de culture du maïs, avant que la mécanisation du défilage ne vint les faire basculer dans le champ de l'industrie (années 1870). Et si la diversité est au rendez-vous dans la configuration de ces colonies industrielles, la place centrale ostentatoire reste immuable, bordée d'objets récurrents : la maison patronale à allure de palais sublimée par ses décors et ses corridors bordés d'arcades, suivie dans un ordre quasi-protocolaire de la salle de la machine à vapeur et de la maison des machines tout aussi baroques, de la chapelle et d'une cohorte de bâtiments annexes. Des complexes à allure de patchworks quelquefois, dont les éléments empruntent généreusement à des vocabulaires architectoniques variés : un dosage d'inspirations coloniale, néoclassique, néo-féodale ou baroque, quelquefois hispanisante ou mauresque. On y remarque une panoplie d'éléments décoratifs, frontons, frises et bas-reliefs stuqués, arches majestueuses, portiques, escaliers monumentaux, cheminées d'usines aux décors antiquisants, allées majestueuses bordées de palmiers et... parcourues de voies Decauville. A l'extérieur de la première enceinte s'étale le village des ouvriers, doté d'une église, d'une école, d'un dispensaire...

Si la plupart de ces sites d'exception sont restés en déshérence ou se sont enfoncés dans un statut de ruines, certaines haciendas furent muséifiées, d'autres transformées en hôtels de luxe, lieux de réceptions, gîtes ruraux, centres équestres, jardins mayas ou tout simplement résidences. Des initiatives qui font de cette région un observatoire original sur la reconversion des sites, déjà inscrite dans un passé lointain (réutilisation de sites mayas fréquemment en symbiose avec leurs puits naturels) ou plus récent (passage des *estancias* d'élevage aux *haciendas* agricoles, puis aux haciendas agroindustrielles). D'excellentes études architecturales ont concerné ces lieux, sans que jamais ne s'y trouve inscrite la mention « archéologie industrielle ». Un paradoxe.

Au final, nous pourrions transcrire le sentiment que les Mexicains font preuve d'une indéniable sensibilité à l'égard de leur héritage industriel et d'une intelligence dans sa gestion. Les architectes et urbanistes s'en sont fait l'appropriation, et même si peu d'universitaires s'investissent dans la discipline, des associations animées par des maîtres à penser sont à l'origine de réalisations d'une valeur exemplaire. Elles allient le patrimoine bâti au patrimoine naturel, le patrimoine matériel au patrimoine immatériel. Nous avons à apprendre auprès d'elles.

Je remercie très sincèrement tous les collègues et accompagnateurs mexicains qui m'accueillirent et me pilotèrent sur ces lieux quelquefois magiques : Fany Albavera, Lorena Allier, Jesus Delgado, Rodrigo-Rafael Espino Hernandez, Luis Garibay, Sophie

et Pierre Guillaume, Mark Hemming, Ivan Hernandez, Miguel-Angel Iwadare, Samuel Jouault, Cyprien Lubin, Jorge Morales Lopez, Jorge Ortega, Belem Oviedo Gamez, Blanca Paredes Guerrero, Marco Pool, Jorge Salinas, Mariano Torres, María-Cristina Valerdi, Thomas R. Wheaton.

**Illustration 1 :** Guadeloupe, Aqüeduc du tissage



**Illustration 2 :** Yucatan, Hacienda San Pedro



**BRICE MARTIN**<sup>125</sup>

PRÉSENTATION DU PROGRAMME **TRANSRISK**<sup>2</sup>  
(FÉVRIER 2014 – JANVIER 2017)

Le projet TRANSRISK<sup>2</sup> « *Gestion transnationale des risques d'inondations dans le bassin - versant du Rhin - une démarche historico-progressive* » s'inscrit dans le prolongement du programme DFG/ANR TRANSRISK « *Analyse interdisciplinaire et transfrontalière de l'histoire des risques d'inondation dans l'espace du Rhin-Supérieur* » (ANR-07-FRAL-025), achevé avec succès en 2011. La coopération étroite entre les partenaires a permis la création, pour le sud du Rhin Supérieur, d'une base de données transnationale des inondations historiques sur 300 ans. De plus, on a pu définir et classer les types d'inondations et les situations météorologiques conditionnant leur occurrence. A partir d'études de cas à l'échelle locale coté allemand et coté français, l'évolution du risque d'inondation a été analysée et cartographiée, notamment à travers le rôle des changements dans l'occupation des sols. Ces résultats ont apporté des connaissances nouvelles et une meilleure évaluation des inondations historiques, présentées et discutées avec les administrations compétentes, particulièrement parce qu'elles s'inscrivent dans les objectifs de la Directive européenne sur la gestion des inondations (dite « Directive inondation »).

Ce lien avec les différentes phases de cette Directive d'ici à 2015 est une clé du nouveau projet de recherche TRANSRISK<sup>2</sup>. Ses objectifs visent à un élargissement spatial de la zone d'étude, en étendant aux territoires limitrophes la recherche des inondations historiques s'étant produites depuis 1700. De même, seront intégrés les

---

125. Brice Martin est maître de conférences de géographie à l'université de Haute-Alsace, membre du CRESAT et coordinateur du programme TRANSRISK<sup>2</sup>

changements dans l'occupation des sols à l'échelle régionale et, particulièrement, les transformations du cours des rivières, important facteur de contextualisation des inondations historiques.

Mais il s'agira également de renforcer les méthodes et les résultats les plus intéressants du programme TRANSRISK. Ainsi, une attention particulière sera portée dans le nouveau projet TRANSRISK<sup>2</sup> à la perception et à l'acceptation des risques (notamment à travers la communication et l'information), à la vulnérabilité, comme contribution à une gestion globale des risques d'inondations, intégrative et, surtout, partagée de part et d'autre de la frontière.

Pour ce territoire franco-allemand, l'objectif est celui d'une compréhension holistique, systémique de la gestion des risques d'inondations en analysant les différences et évolutions spatiales et temporelles des perceptions, des décisions politiques, des choix techniques et d'aménagement, le rôle des discours publics autour du risque, dans le cadre tendu du réchauffement climatique et du changement global.

Tout spécialement, il s'agira, à travers une modélisation historico-progressive déjà testée sur le Neckar (projet Xfloods, 2005-2007), de transposer dans la situation actuelle les inondations extrêmes observées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, en intégrant les changements dans l'occupation du sol en tant que facteurs aggravants ou atténuants. Cette démarche de standardisation de la méthode historico-progressive, à l'appui des cours d'eau du programme TRANSRISK<sup>2</sup>, vise notamment à évaluer les catastrophes historiques de récurrence plus que centennale, ce qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Directive « Inondation ». Dans ce cadre, en France comme en Allemagne, la publication de la cartographie des risques fin 2013 permettra de comparer ce nouveau zonage avec les résultats issus des programmes TRANSRISK et TRANSRISK<sup>2</sup>, fournissant aux gestionnaires, une base de réflexion pour la future réactualisation des cartes de risques.

La réalisation de ces objectifs passe forcément par le renforcement du travail interdisciplinaire, et la collaboration avec d'autres disciplines scientifiques, aptes à proposer de nouvelles approches et méthodes. Mais le projet TRANSRISK<sup>2</sup> s'inscrit également dans une logique appliquée. Il s'agit de favoriser une re-territorialisation et une culture du risque, à travers une collaboration avec les administrations compétentes et une implication des autres acteurs des scènes locales du risque (Sociétés d'histoire, élus, écoles, entreprises).

Le programme TRANSRISK<sup>2</sup> est piloté par Brice Martin pour la partie française et le professeur Rüdiger Glaser pour la partie allemande. Doté d'un budget global de

270 000 €, il réunit une quinzaine de chercheurs issus des laboratoires du CRESAT et de l'IPG à Freiburg, mais également du CERDACC et du LMIA à l'UHA, du LPG à Paris, de l'IRSTEA – GESTE et du LIVE à Strasbourg. La participation du CERDACC et du LMIA est le résultat direct des échanges rendus possibles dans le cadre du GIS Risque de l'UHA.

**VOIR :** <http://transrisk.hypotheses.org>



**CÉLINE BORELLO**

- *Du Désert au Royaume : parole publique et écriture protestante (1765-1788)*
  - *Édition critique du Vieux Cévenol et de sermons de Rabaut Saint-Étienne*, préface de Philippe Joutard, Paris, Honoré Champion, collection « La vie des Huguenots » n°65, 2013, 408 p.
- *Les œuvres protestantes en Europe*, préface de Nicolas Stoskopf, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, 330 p. (direction d'ouvrage).
- « Introduction : Secourir dans la tradition protestante du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : les œuvres comme exigence liturgique, ordre politique et lien social », C. Borello (dir.), *Les œuvres protestantes en Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 9-20.
- « Conclusions », C. Borello (dir.), *Les œuvres protestantes en Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 289-297.
- « Vrai et faux zèle dans les sermons protestants du second XVIII<sup>e</sup> siècle : entre principes théologiques et considérations politiques », C. Bernat, F. Gabriel (dir.), *Fidélités et radicalités confessionnelles (France, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Beauchesnes, 2013, p. 293-308.
- « Du devoir du chrétien à l'impératif citoyen : les œuvres dans l'homilétique du second Désert (1740-1791) », C. Borello (dir.), *Les œuvres protestantes en Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 113-127.
- « Mulhouse et la Guerre de Trente ans », *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 24, 2013, p. 99-108.

- « Emer de Vattel à Jean Henri Samuel Formey. Correspondances autour du Droit des gens. Edition critique établie par André Bandelier », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. 159-2, 2013, p. 416-417.
- Florence Buttay, Axelle Guillausseau (dir.), *Des saints d'Etat ? : Politique et sainteté au temps du concile de Trente* », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. 159-2, 2013, p. 409-411.
- « Isabelle Olekhnovitch, *Le livre sans titre* », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. 159-1, 2013, p. 258-259.

**ANNE-MARIE BRULEAUX**

- « Former l'archiviste du XXI<sup>e</sup> siècle », *Gazette des Archives*, n° 226 (Gérard Naud, un archiviste de notre temps), année 2012-2, p. 71-93.

**KARINE DIETRICH-CHENEL**

- K. Dietrich-Chénel et M. Weisser (dir.), *L'interculturel dans tous ses états*, Paris, Orizons, 2012.
- « Peut-on mesurer la compétence interculturelle acquise par les étudiants du Coursus intégré pour la formation transfrontalière des enseignants? » K. Dietrich-Chénel et M. Weisser (dir.), *L'interculturel dans tous ses états*, Paris, Orizons, 2012, p. 169-180.

**PIERRE FLUCK**

- « La Ruhr, une logique territoriale de reconquête des paysages industriels », *L'Archéologie industrielle en France* 60, 2012, p. 48-54 (en collaboration avec Th. Fischer)
- « Mines et métallurgie à l'Altenberg, Ste-Marie-aux-Mines (Ht-Rhin) – X<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> s. » PCR 2009-2011, bilan. *Archéologie médiévale* 42, CNRS éd., 2012 (en collaboration avec J. Gauthier, A. Disser)
- « Altenberg, Fertruft » (résumé de fouille programmée). *DRAC Alsace, Bilan scientifique 2007*, 2012, p.69-71.
- « Les mines de Sainte-Marie à l'époque de la flambée : le document inespéré ! » *Société d'Histoire du Val de Lièpvre*, 34<sup>e</sup> cahier, 2012, p. 23-40.
- *Les cheminements parallèles de deux villes industrielles : Mulhouse (Alsace) et Chemnitz (Saxe)*, *Twin cities* (A. Immele coord.), volume II. Kunsthalle Mulhouse éd., 2012.
- *Antoine-Grimoald Monnet, Voyages. Aventures minéralogiques au siècle des Lumières. Neuf manuscrits annotés et commentés par Pierre Fluck*, Éd. du Patrimoine Minier & Do Bentzinger éd., 2012, 616 p.
-

- *Montesquieu, Œuvres complètes*, tome 10 *Mes voyages*, sous la direction de Jean Ehrard, Lyon Paris, ENS Éditions/Classiques Garnier, 2012 (en collaboration avec G. Bertrand, H. Bots, F. Brizay, C.-P. Courtney, C. Coutirier-Heinrich, H. Pommier, P. Rétat).
- « Envoyés spéciaux de l'archiduc à Wegscheid, dans le vallon du Reichenberg... le 18 juillet 1527 », *Patrimoine Doller* 22, 2012, p. 7-19 (en collaboration avec B. Bohly, G. Probst).
- « La véritable histoire de la mine St-Barthélemy », *Société d'Histoire du Val de Lièpvre* 35<sup>e</sup> cahier, 2013, p. 47-64.
- « Mines et métallurgie à l'Altenberg, Ste-Marie-aux-Mines (Ht-Rhin) X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. PCR 2012 », *Archéologie médiévale* 43, CNRS éd., 2013 (en collaboration avec J. Gauthier).
- « Le secteur textile en France de l'Est. Wesserling (Ht-Rhin) et la filature Ebel à Wasselonne (Bas-Rhin) : deux sites d'exception », *Patrimoines textiles de par le monde, CRDP Champagne-Ardenne / Cahiers de l'APIC*, 9, 2013 (Actes du colloque TICCIH-APIC Sedan 2007).
- « The Alsatian Altenberg : a seven centuries laboratory for silver metallurgy » (en collaboration avec J. Gauthier J. et A. Dissler), *Troisième Conférence Internationale "Archaeometallurgy in Europe"*, Bochum, 2011, en ligne sur HAL archives ouvertes.
- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace du haut Moyen-âge au XVI<sup>e</sup> siècle (Altenberg/Sainte-Marie-aux-Mines, Steinbach)*, *Projet Collectif de Recherches* 2013 (en collaboration), décembre 2013, 175 p. en ligne sur HAL Archives-ouvertes.

#### **MARIE FOURNIER**

- « La maîtrise foncière : un défi pour les projets de renaturation des cours d'eau au sein des espaces ruraux », *Économie Rurale*, 334, mars-avril 2013, p. 55-68 (en collaboration avec M. Bonnefond).
- « "L'intercommunalité": how the French Communes make use of intercommunal cooperations to improve flood risk management », STAR-FLOOD Column, *Projet 7<sup>e</sup> PCRD « STAR-FLOOD Towards more resilient flood risk governance »*, décembre 2013. <http://www.starflood.eu/column/lintercommunalite-how-the-french-communes-make-use-of-intercommunal-cooperations-to-improve-flood-risk-management/>

**AZIZA GRIL-MARIOTTE**

- « Le mythe de Psyché dans les arts décoratifs au XIX<sup>e</sup> siècle, entre décoration et narration », M. Bélimé-Droguet, V. Gély, L. Mailho-Daboussi, P. Vendrix (dir.), *Psyché à la Renaissance*, Acte du LII<sup>e</sup> Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Turnhout, Brepols, 2013, p. 291-304.
- « Des commémorations aux musées, la patrimonialisation d'un territoire », P. Cabanel, P. Joutard, J. Sémelin, A. Wieviorka (dir.), *La Montagne refuge*, Paris, Albin Michel, 2013, p. 307-321.

**ODILE KAMMERER**

- « La géographie des ligues peut-elle être cartographiée ? », L. Buchholzer et O. Richard (dir.), *Ligues urbaines et espace à la fin du Moyen Âge. Städtebünde und Raum im Spätmittelalter*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2012, p. 91-103, planches I-VI.
- « Ein Atlas zur Geschichte des Elsass online », *Neue Forschungen zur elsässischen Geschichte im Mittelalter*, L. Buchholzer-Rémy, S. von Heusinger, S. Hirbodan, O. Richard und T. Zotz (Hg), *Forschungen zur oberrheinischen Landesgeschichte*, Bd LVI, Freiburg/München, 2012, p. 15-23, Tafel 1-7.
- Publications en ligne : cartes pour l'Atlas historique de l'Alsace : *Acteurs politiques après les Stauffer (1250) Princes et abbayes. À qui profite 1262 ?*
- *Atlas historique de l'Alsace*, direction d'ouvrage, en ligne sur <http://www.cartographie.histoire.uha.fr/atlas-historique-de-l-alsace>

**LUDOVIC LALOUX**

- *Dynamisme et rayonnement religieux à Bordeaux : fondations, encadrement et éducation*, *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 18, 2012, 365 p. (direction d'ouvrage).
- « Du cours Saint-Seurin à Bordeaux (1915) au Congrès eucharistique international de Carthage (1930) : la Croisade eucharistique, une œuvre d'éducation », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 18, 2012, p. 191-199.
- *L'Usine des ressorts du Nord depuis ses origines (1856) – Entreprise métallurgique douaisienne à vocation internationale*, Neuchâtel, ALPHIL Presses universitaires suisses, 2013, 286 p.
- *Les Cahiers d'Esquisse*, « Territoires et États », n° 3, ESPE d'Aquitaine – Université de Bordeaux, décembre 2013, 78 p. (direction d'ouvrage).

- « Aux origines de la fondation en 1893 de l'École nationale des industries agricoles de Douai : intérêts et enjeux pour l'agriculture et l'agroalimentaire », J.-F. Condette (dir.), *L'École une bonne affaire ? Institutions éducatives, marché scolaire et entreprises (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, *Revue du Nord*, Université de Lille 3, numéro hors série, n° 29, 2013, p. 189-196.

#### ALAIN J. LEMAITRE

- « La Chalotais : sacralisation de l'Etat et religion nationale », O. Chaline (dir.), *Les parlements et les Lumières*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux-Pessac, 2012, p. 259-274.
- « La vie musicale à Mulhouse : nouveaux acteurs », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 23, 2012, p. 189-193.
- *L'opinion publique dans l'Europe des Lumières. Stratégies et concepts*, Paris, Armand Colin, 256p., 2013 (direction d'ouvrage en collaboration avec B. Binoche).
- « Le conseil souverain d'Alsace et l'héritage impérial », S. Dauchy, V. Demars-Sion, H. Leuwers, S. Michel (dir.), *Les parlementaires, acteurs de la vie provinciale, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 145-158.
- « Repères historiographiques », B. Binoche, A. J. Lemaître, *L'opinion publique dans l'Europe des Lumières. Stratégies et concepts*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 15-24.
- « Le monde parlementaire en quête de légitimité », B. Binoche, A. J. Lemaître, *L'opinion publique dans l'Europe des Lumières. Stratégies et concepts*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 107-127.
- « Luc Daireaux, « Le feu de la rébellion » ? Les imprimés de l'affaire de Bretagne (1764-1769) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°372, 2013, p. 163-165.
- « Luc Daireaux, « Le feu de la rébellion » ? Les imprimés de l'affaire de Bretagne (1764-1769) », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n°60-2, 2013.

#### BRICE MARTIN

- « Historische Hochwasserereignisse in Mitteleuropa », *Geographische Rundschau*, März n°3 / 2012: PaläoHydrologie, 7 p. (M. Deutsch, R. Glaser, K-H. Pörtge, M. Börngen, A. W. Drescher, B. Martin, D. Riemann, J. Schönbein).
- « Europas Geodimensionen der «Küstenkontinent» oder das «nach Westen ausfransende Asien». Transnationale Hochwasserrisikogesichte am Oberrhein », H. Gebhardt, R. Glaser, S. Lentz (dir.), *Europa Eine Geographie Springer Spektrum*, 2012, p. 82-88 (en collaboration avec R. Glaser, A. W. Drescher, D. Riemann, I. Himmelsbach, S. Murayama).

- « Analyse historischer Hochwasserereignisse », actes du colloque *Ein Beitrag zum transnationalen Hochwasserrisikomanagement 2012* (9. Deutsche Klimatagung, 9.-12.10.2012), 8 p. (en collaboration avec J. Schönbein, R. Glaser, I. Himmelsbach, D. Riemann, A. Drescher, S. Vogt).
- « Analyse historischer Hochwasserereignisse. Ein Beitrag zum Hochwasserrisikomanagement ». Actes du colloque *Berichtsband der 18. Jahrestagung. Karlsruhe 2012, 2012* (WBW Fortbildungsgesellschaft für Gewässerentwicklung mbH, 18. Jahrestagung. Karlsruhe 2012), WBW Fortbildungsgesellschaft für Gewässerentwicklung mbH (Hrsg), 18 p. (en collaboration avec R. Glaser, D. Riemann, I. Himmelsbach, A. Drescher, J. Schönbein, S. Vogt)
- « Transnationale Hochwasserrisikogeschichte am südlichen Oberrhein », Actes du colloque *Wissen was war... ein Rückblick auf hydrologische Extremereignisse*, Koblenz 15 – 17 oct. 2012), 15 p. (en collaboration avec J. Schönbein, R. Glaser, I. Himmelsbach).
- « Analyse historischer Hochwasserereignisse » actes du colloque *Ein Beitrag zum transnationalen Hochwasserrisikomanagement*, 9. Deutsche Klimatagung, 9.-12.10.2012, Freiburg. 19 p. (en collaboration avec J. Schönbein, R. Glaser, I. Himmelsbach, D. Riemann, A. Drescher, S. Vogt).
- « Les événements extrêmes dans le Fossé Rhénan entre 1480 et 2012. Quels apports pour la prévention des inondations ? », Actes du colloque SHF 2013 « *Evènements extrêmes d'inondation* », Lyon, nov. 2013, 15p. (en collaboration avec R. Glaser, O. Guerrouah, A. W. Drescher, I. Himmelsbach, N. Holleville, F. Giacona, M-C Vitoux, D. Riemann, J. Schönbein, L. With)
- « Analyse géohistorique des interactions entre dynamiques forestières et dynamiques des avalanches en moyenne montagne : le cas du Massif vosgien (France) », Actes du colloque International « *Snow Science Workshop Grenoble* », Chamonix Mont-Blanc – 2013, 6p. (en collaboration avec F. Giacona).
- « Transnationale Hochwassergeschichte am südlichen Oberrhein, *Bundesanstalt für Gewässerkunde Veranstaltungen 1/2013*, 2013, p. 33-39 (en collaboration avec J. Schönbein, R. Glaser, I. Himmelsbach).

**PAUL-PHILIPPE MEYER**

- « Été 1845 : Franz Liszt à Mulhouse, vers un élan musical », *Annuaire historique de Mulhouse*, Tome 23, 2012, p. 153-154.

**OLIVIER RICHARD**

- « La Décapole dans l'historiographie du Rhin supérieur », L. Buchholzer-Remy, O. Richard (dir.), *Ligues urbaines et espace à la fin du Moyen Âge – Städtebunde und Raum im Spätmittelalter*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2012, p. 105-119.
- L. Buchholzer-Remy, O. Richard, « Die städtischen Eidbücher im spätmittelalterlichen Elsass. Erste Erschließung der Quellen », L. Buchholzer-Remy et alii (dir.), *Neue Forschungen zur elsässischen Geschichte im Mittelalter*, Freiburg / München, Karl Alber, 2012, p. 177-196.
- L. Buchholzer-Remy, O. Richard (dir.), *Ligues urbaines et espace à la fin du Moyen Âge – Städtebunde und Raum im Spätmittelalter*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2012.
- L. Buchholzer-Remy, S. von Heusinger, S. Hirbodian, O. Richard, T. Zotz (dir.), *Neue Forschungen zur elsässischen Geschichte im Mittelalter*, Freiburg / München, Karl Alber, 2012.
- « Des chartes ornées urbaines. Les « Schwörbriefe » de Strasbourg (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », Bibliothèque de l'École des Chartes, 169, 2011, p. 109-128 (parution 2013, en collaboration avec B.-M Tock).

**NICOLAS STOSKOPF**

- *Le Train, une passion alsacienne (1839-2012)*, avant-propos de Philippe Richert, préface de Hubert Haenel, Strasbourg, Vent d'Est, 2012, 243 p.
- « Les débuts de l'aventure ferroviaire : paradoxes mulhousiens », *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 23, 2012, p. 57-62.
- « Le CIC, première banque de dépôt », *Napoléon III*, 17, décembre-février 2012, p. 44-48.
- « L'affairisme triomphant du Second Empire », *Le pouvoir et l'argent, Le Nouvel Observateur*, hors-série 81, octobre-novembre 2012, p. 42-43.
- *Art & industrie, XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, actes des 4<sup>e</sup> Journées d'histoire industrielle, Mulhouse-Belfort, 18-19 novembre 2010, Paris, Picard, 2013 (en collaboration avec P. Lamard).
- « Les enjeux géopolitiques et économiques de l'implantation de la SACM à Belfort », colloque « Identité et modernité d'un territoire industriel », Belfort, 13 et 14 novembre 2009, publié sur HAL-SHS, janvier 2013.
- « Labour-intensive industrialization. The case of nineteenth-century Alsace », Gareth Austin et Kaoru Sugihara, *Labour-Intensive Industrialization in Global History*, Londres et New York, Routledge, 2013, p. 263-279 (en collaboration avec M. Hau).

- « Esprit d'entreprise » (en collaboration avec M. Hau), « Religion et industrialisation », « Mulhouse, terre de conquérants » (en collaboration avec M. Hau), « Le crépuscule des dynasties », *Les grandes dynasties industrielles, Les Saisons d'Alsace* n° 56, mai 2013, p. 28-37, 38-45, 56-67 et 94-101.
- « Aux origines du Pôle documentaire de la Fonderie », *Journées du patrimoine écrit. Patrimoine écrit et territoires, Sélestat, 21 & 22 juin 2012*, Cordial et Mediapopéditions, 2013, p. 93-96.
- « Ponts de l'histoire », *Dans les bras du Rhin, Les Saisons d'Alsace* n° 57, septembre 2013, p. 34-37.
- « Family and Business in Alsace », 프랑스사 연구 (*Revue coréenne d'histoire française*), vol. XXIX, Séoul, août 2013, p. 257-276 (en collaboration avec M. Hau).
- « L'industrie alsacienne dans la Grande Guerre : un désastre économique ? », *L'Alsace et la Grande Guerre, Revue d'Alsace*, n° 139, 2013, p. 77-104 (en collaboration avec B. Risacher).
- « Les banques du groupe CIC et l'industrie : une approche différenciée (1859-1939) », I. Kharaba, P. Mioche (dir.), *Banques et industries. Histoire d'une relation timorée du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2013, p. 95-107.
- « Préface » de C. Borello (dir.), *Les œuvres protestantes en Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 7-8.
- Cartes d'histoire contemporaine, O. Kammerer (dir.), *Atlas historique d'Alsace, 2004-2013*. <http://www.atlas.historique.alsace.uha.fr/>

**OLIVIER THEVENIN**

- « Le cinéma d'auteur au festival de Cannes et à la Quinzaine des Réalisateurs », P. Poirrier (dir.), *Territoires contemporains, Festivals et sociétés en Europe, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, janvier 2012, en ligne, [http://tristan.u-bourgogne.fr/UMR5605/publications/Festivals\\_societes/Festivals.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/UMR5605/publications/Festivals_societes/Festivals.html)
- « Vers des politiques culturelles d'agglomération. Réflexions à partir d'une comparaison de trois cas européens », G. et J-P. Saez, *Les nouveaux enjeux des Politiques culturelles*, Paris, La Découverte, 2012, p. 119-132 (en collaboration avec O. Moeschler).
- « Médiatisation et espace public : la Quinzaine des Réalisateurs sous l'influence des médias », B. Vacher, C. Le Moëne, A. Kiyindou (dir.), *La contribution des sciences de l'information et de la communication aux débats publics*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 473-481.

**MARIE-CLAIRE VITOUX**

- « Le Schweissdissi, entre mythe et réalité », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 24, 2013, p. 65-68.
- « La collection des périodiques alsatiques conservés à la bibliothèque municipale de Mulhouse », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 24, 2013, p. 149-150 (en collaboration avec C. Burgunder).
- « Chronique de l'Université », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 24, 2013, p. 153-155.
- « La société alsacienne face à la nazification : ce qu'en dit le journal de Marie-Joseph Bopp (1940-1945), Krimm (Konrad) (Hg), *NS-Kulturpolitik und Gesellschaft am Oberrhein 1940-1945*, Oberrheinische Studien 27, Thorbecke, 2013, p. 367-375.
- « 1870 à Strasbourg : un républicanisme renforcé », Robert Belot, *1870. De la guerre à la paix. Strasbourg-Belfort*, Hermann, 2013, p. 49-60 (en collaboration avec A. Bouche et D. Bourgeois).
- *1853-2013, 160 ans de la Somco, Rétrospective*, Somco, 2013, sans pagination. les panneaux d'exposition (qui s'est tenue en juin et en octobre 2013) sont visibles sur le site du PDF (en collaboration avec B. Culli) : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/expositions/160e-anniversaire-de-la-somco/>
- *L'habitat populaire à Mulhouse depuis 1850* (en collaboration avec l'atelier Logement populaire du Conseil consultatif du Patrimoine mulhousien) : Les panneaux d'exposition sont visibles sur le site du PDF : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/expositions/l-habitat-populaire-marque-de-fabrique-mulhousienne>

**CARSTEN WILHELM**

- « Penser la refiguration normative : la collaboration interculturelle face aux contraintes du dispositif numérique », Colloque international Communiquer dans un monde de normes, 7-9 mars 2012, Université de Lille 3 : Roubaix. <http://cmn2012.sciencesconf.org/>
- « Le rôle de l'environnement numérique dans l'émergence d'une communauté de communication interculturelle en ligne – isotopie et axiologie dispositive », Colloque international Organisations, performativité et engagement, 8-9 Mai 2012, dans le cadre du congrès ACFAS 2012 : Montréal, Québec. <http://www.crpcm.uqam.ca/Pages/livres.aspx> et [http://www.crpcm.uqam.ca/pages/docs/Actes\\_colloque\\_ACFAS\\_2012.pdf](http://www.crpcm.uqam.ca/pages/docs/Actes_colloque_ACFAS_2012.pdf)

- « Usages des TICE à l'épreuve de l'interculturel, Analyse comparative de trois associations », IV Colloque international de la société de communication sociale latino-américaine, 3-8 décembre 2012, Ténérife, Espagne, [http://www.revista-latinacs.org/12SLCS/2012\\_actas.html](http://www.revista-latinacs.org/12SLCS/2012_actas.html)

## **Publications de nos doctorants**

### **BENJAMIN FURST**

- « L'appropriation du réseau hydrographique canadien sous le Régime français », *Les Cahiers d'histoire. Réseaux : entre normes, stratégies et échanges. Actes du XVIII<sup>e</sup> colloque de l'AÉDDHUM*, Montréal, vol. 31, n°1, 2012.

### **FLORIE GIACONA**

- « Analyse géohistorique des interactions entre dynamiques forestières et dynamiques des avalanches en moyenne montagne : le cas du Massif vosgien (France) », F. Naaim-Bouvet (dir.), *Proceedings of the International Snow and Science Workshop*, Grenoble, 7-11 octobre 2013 (CD-Rom) (en collaboration avec B. Martin).

### **ERIC TISSERAND**

- « Le territoire des trois abbayes et l'essor de l'industrie textile (1798-1845) », in *Terre d'abbayes en Lorraine, les temps modernes, 1790-2011*, publication Entreprise et Culture en Lorraine, Société philomatique vosgienne, 2012, p. 15-23.

## **Sélection de publications de nos associés**

### **JEAN-MICHEL CHEZEAU**

- « Eugène Grandmougin. Le regard d'un alsacien sur la chimie française face à l'après-guerre (1916-1919) », *L'actualité chimique*, janvier 2013, n° 370, p. 36-41.
- « Alfred Werner Le mulhousien prix Nobel », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 24, 2013, p. 69-73.
- « Il y a cent ans : Alfred Werner, prix Nobel de chimie », *L'actualité chimique*, décembre 2013, n° 380, p. 38.

### **NICOLE CHEZEAU**

- « De Réaumur à la Première Guerre mondiale : les étapes de la maîtrise de l'acier, l'essor des aciers spéciaux », *Comptes Rendus Chimie* 15, en ligne sur [www.sciencedirect.com](http://www.sciencedirect.com), Elsevier, 2012, p. 585-594.

**JOSEPH GAUTHIER**

- « Assaying ores at Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace, France) in the 16th century: diffusion and role of a technical innovation », *Acta rerum naturalium*, n° 12, Jihlava, 2012, p. 25-30 (en collaboration avec P. Fluck).
- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace, du haut Moyen Âge au XVI<sup>e</sup> siècle*, rapport de Projet Collectif de Recherches, 2012, 195 p. (en collaboration avec P. Fluck, B. Bohly).
- « Small scale reduction of argentiferous galena: first experimental approach of ores assaying techniques », D. Dungworth, R. Doonan, C. P. Roger (dir.), *Accidental and Experimental Archaeometallurgy*, Historical Metallurgy Occasional Publication n° 7, HMS, London, 2013, p. 143-148 (en collaboration avec F. Téreygeol).
- « PCR Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au XVI<sup>e</sup> siècle – Campagne 2012 », *Archéologie médiévale*, 43, CNRS éd, 2013 (en collaboration avec P. Fluck, B. Bohly).
- « L'essai des minerais au XVI<sup>e</sup> siècle : réductions expérimentales de galènes au four à moufle », F. Téreygeol (dir.), *Comprendre les savoir-faire métallurgiques antiques et médiévaux*, Errance, Paris, 2013, p. 155-167.
- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace, du haut Moyen Âge au XVI<sup>e</sup> siècle*, rapport de Projet Collectif de Recherches, 2013, 175 p. (en collaboration avec P. Fluck, B. Bohly).

**YVES FREY**

- « Un sous-préfet de Mulhouse à l'origine de la fondation de la SONACOTRAL », *Annuaire historique de Mulhouse*, 2012, p. 103-105.
- *La guerre d'Algérie en Alsace, 1945-1965. Enquête sur les combattants de l'ombre*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2013, 269 p.
- « La guerre d'Algérie à Mulhouse, 1945-1965 », *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 24, 2013, p. 109-121.

**MICHEL HAU**

- « Des divergences économiques entre la France et l'Allemagne », *Revue d'Allemagne*, t. 44, janv.-mars 2012, p. 115 - 135.
- Préface de l'ouvrage d'A. Inzoli, *Le développement du Burundi et ses acteurs, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, Paris, 2012.
- « Industrial Paternalism and Social Development. The Commitment of the Community of Businessmen in Alsace », Hubert Bonin & Paul Thomes (eds.), *Old Paternalism, New Paternalism, Post-Paternalism (19th-21th Centuries)*, Bruxelles, Peter Lang, 2013, p. 31-43.

- « Napoléon et l'industrie alsacienne », *Saisons d'Alsace*, n° 55, janv. 2013, p. 72-79.
- « Scientifiques et industriels alsaciens, une parfaite alchimie », *Saisons d'Alsace*, n° 56, mai 2013, p. 47-55.
- « L'exception De Dietrich », *Saisons d'Alsace*, n° 56, mai 2013, p. 103-111.
- Conclusion de l'ouvrage de Catherine Maurer et Astrid Starck-Adler, *L'espace rhénan, pôle de savoirs*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2013, p. 435-441.
- « L'excédent commercial allemand. Quelques réflexions à propos de l'article de Béatrice Dedinger », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, t 45, janv.-juin 2013, p. 123-127.
- Préface de l'ouvrage de Lucie Zouya Mimbang, *De la mise en valeur à la marginalisation : l'Est-Cameroun, 1905-1960*, Paris, L'Harmattan, 2013 p. 9-14.
- Préface de l'ouvrage de Ronald Hirlé, *Eva Reich. J'ai traversé l'indicible. De la Galicie à la Terre promise, 1929-1948*, Strasbourg, Vent d'Est, 2013, p. 13-15.

#### **ISO HIMMELSBACH**

- Glaser R, Riemann D, Himmelsbach I, Drescher A, Schönbein J, Martin B, Vogt S: *Analyse historischer Hochwasserereignisse. Ein Beitrag zum Hochwasserrisikomanagement*. Berichtsband der 18. Jahrestagung. Karlsruhe 2012, 2012 (WBW Fortbildungsgesellschaft für Gewässerentwicklung mbH, 18. Jahrestagung. Karlsruhe 2012), WBW Fortbildungsgesellschaft für Gewässerentwicklung mbH (Hrsg).
- Glaser R, Drescher A W, Riemann D, Martin B, Himmelsbach I, Murayama S: *Europas Geodimensionen der «Küstenkontinent» oder das «nach Westen ausfransende Asien»*. Transnationale Hochwasserrisikogeschichte am Oberrhein. In: Gebhardt H, Glaser R, Lentz S (Hrsg): *Europa Eine Geographie* Springer Spektrum, 2012, p. 82-88.

#### **BERNARD JACQUÉ**

- « Notes sur la révolution de 1830 à Mulhouse, d'après les archives de la firme Engelmann », *Annuaire historique de Mulhouse*, Mulhouse, 2012, p. 53-56.
- « Le papier peint dans les expositions universelles (1851-1900) : un paradoxe », A.-L. Carré, M.-S. Corcy, C. Demeulenaere-Douyère, L. Hilaire-Pérez (dir.), *Les expositions universelles en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Techniques. Publics. Patrimoines*, Paris, CNRS Éditions, Collection Alpha, 2012, p. 235-243.
- « L'évolution récente des collections de papier peint : un renouvellement majeur depuis les années 1980 », *Livre des congrès IPH*, vol. 19, 2012, p. 181-185.
- « As Vues du Brésil da manufactura Jean Zuber & Cie », *Vistas do Brasil*, Sao Paulo, 2012, p. 13-34.

- « Un Mulhousien émigré et sa mémoire : le comte Fries et Mulhouse », *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 24, 2013, p. 17-22.
- « Godefroy Engelmann et le Brésil », *Annuaire historique de Mulhouse*, t.24, 2013, p. 23-26.
- « Note sur la réhabilitation de la caserne Lefebvre », *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 24, 2013, p. 1145-146.

#### PHILIPPE JEHIN

- *Colmar d'antan*, Paris, HC éditions, 2012, 109 p.
- *Kléber, le lion indomptable*, Strasbourg, Vent d'Est, 2012, 64 p.
- « L'écrin forestier de l'abbaye de Munster du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », Actes du colloque *L'abbaye bénédictine Saint-Grégoire de Munster*, Pourvoir et Savoir, Munster-Turckheim, juin 2012, Strasbourg, Éditions du Signe, 2012, p. 177-199.
- « L'alimentation dans le val d'Orbey aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Rencontres transvosgiennes*, 2012, n° 2, p. 63-75.
- *Bartholdi, l'empreinte d'un grand statuaire*, Strasbourg, Vent d'Est, 2013, 64 p.
- *Rapp, l'Intrépide de la Grande Armée*, Strasbourg, Vent d'Est, 2013, 64 p.
- « Livres et bibliothèques dans le val d'Orbey aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Rencontres transvosgiennes*, n° 3, 2013, p. 33-48.

#### PASCAL RAGGI

- « La santé des «gueules jaunes» minée par la mécanisation », *Santé et travail*, n° 77, janvier 2012, p. 50-51.
- « Les traces de la présence industrielle dans l'urbanisme en Lorraine », *Annales de l'Est*, n°1, 2012, p. 51-68.
- « L'image du métier de mineur. Une approche historique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) », D. Barjot et C. Réveillard (dir.), *Métiers et statuts sociaux. Les représentations*, Éditions du CTHS, Collection actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques, cd-rom, 2012.
- « Messmer et les problèmes économiques et sociaux en Lorraine », F. Audigier, F. Cochet, B. Lachaise et M. Vaisse (dir.), *Pierre Messmer. Au croisement du militaire, du colonial et du politique*, Paris, Riveneuve, 2012, p. 387-402.
- « Industrialisation, désindustrialisation, ré-industrialisation en Europe. Le cas de la sidérurgie lorraine (1966-2006) », *Rives méditerranéennes*, n° 46-2013, p. 11-28.
- F. Knittel et P. Raggi (dir.), *Genre et techniques XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 275 p.

- « L'occupation allemande des mines et des usines de Longwy et des alentours pendant la Première Guerre mondiale », C. Andriot, F. Henryot, P. Martin et P. Masson (dir.), *Longwy, les hommes, la guerre, le fer (XI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Nancy, Éditions Gérard Louis, 2013, p. 174-197.

**BERTRAND RISACHER**

- « Denier (mauvais) », *Dictionnaire Historique des Institutions de l'Alsace du moyen âge à 1815, Lettre D*, n°5, 2012, p. 398-400.
- « Une dynastie de petits capitaines d'industrie : Althoffer & Cie (1811-2011) », *Annales de l'Est*, n°1, 2012, p. 127-164.
- « Des Bâlois à Mulhouse : les Preiswerk (1807-1812) », *Annuaire Historique de Mulhouse*, 23, 2012, p. 21-34.
- « Louis Bian, maire de Sentheim, "envoyé spécial" à l'inauguration du canal de Suez en 1869 », *Patrimoine Doller* n°22, 2012, p. 58-66.
- « Le premier divorce prononcé à Sultz le 22 nivôse de l'an XII de la République », *Bulletin des Amis de Sultz* n° 89, 2012, p. 8-12.
- « L'industrie alsacienne dans la Grande Guerre : un désastre économique ? », *L'Alsace et la Grande Guerre, Revue d'Alsace*, n°139, 2013, p. 77-104 (en col. avec N. Stoskopf).
- « Jean Zuber père (1773-1852) : un notable de l'industrie dans un vallon enclavé et déshérité », *Annuaire Historique de Mulhouse*, 24, 2013, p. 49-64.
- « Une histoire de famille : Alexandre Lang, de Durmenach à Jungholtz », *Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau*, 2013, p. 153-167.
- « La papeterie Kuenemann Frères de Pont d'Aspach : une histoire méconnue », *Patrimoine Doller* n°23, 2013, p. 42-53.
- « La tentative avortée de la ligne de chemin de fer de Sultz à Rimbach-Zell », *Revue d'histoire des Amis de Sultz*, n° 90, 2013, p. 18-26.

**DAVID TOURNIER**

- « Le protestantisme mulhousien et ses œuvres au XIX<sup>e</sup> siècle : éthique et pragmatisme (1798-1870) », C. Borello (dir.), *Les œuvres protestantes en Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 239-255.

##### SOUTENANCES DE THÈSE

Virginie Lelièvre-Fiesinger, doctorante au CRESAT, a soutenu le 25 novembre 2013 dans la salle des colloques du campus Fonderie sa thèse sur la *Conservation matérielle, immatérielle ou virtuelle du patrimoine textile en Alsace : quels enjeux ? quelle trajectoire ?* préparée sous la direction de Pierre Fluck et Nicolas Stoskopf. Le jury se composait de Joëlle Le Marec (présidente), Serge Chaumier et Daniel Raichvarg (rapporteurs), Marina Gasnier, Olivier Thévenin, Pierre Fluck et Nicolas Stoskopf.

Lauriane With, doctorante au CRESAT, a soutenu le 14 février 2014 dans la salle des colloques du campus Fonderie sa thèse *Approche géohistorique de la gestion et de la prévention du risque d'inondation : le cas de la vallée de la Lauch (Haut-Rhin) de 1778 à nos jours* préparée sous la direction de Nicolas Stoskopf et Brice Martin. Le jury se composait d'Emmanuel Garnier (président), Anne-Marie Granet-Abisset et Laurent Schmitt (rapporteurs), Régis Creusot, Brice Martin et Nicolas Stoskopf.



---

## V. L'ÉQUIPE DU CRESAT



## LISTE DES MEMBRES DU CRESAT

### ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Fabien Bonnet (MC)  
Céline Borello (MC)  
Benoît Bruant (MC)  
Anne-Marie Bruleaux (MC)  
Gérald Cohen (MC)  
Karin Dietrich-Chenel (MC)  
Jean-Philippe Droux (IE, docteur en géographie)  
Pierre Fluck (PR IUUF)  
Marie Fournier (MC)  
Aziza Gril-Mariotte (MC)  
Odile Kammerer (PR émérite)  
Alain J. Lemaitre (PR)  
Ludovic Laloux (MC U. Bordeaux IV)  
Brice Martin (MC)  
Paul-Philippe Meyer (PRAG)  
Olivier Richard (MC)  
Nicolas Stoskopf (PR)  
Olivier Thévenin (PR)  
Carsten Wilhelm (MC)

DOCTORANTS :

Delphine Bauer (allocataire)  
Benjamin Furst (allocataire)  
Florie Giacona  
Othniel Halépien Bahi Go  
Nicolas Holleville (allocataire moniteur)  
Jean-Marie Kuppel (retraité de la fonction publique)  
Arnaud Moschenross (allocataire)  
Nicolas Schreck (PRCE IUFM)  
Eric Tisserand (PR agrégé)  
Clément Wisniewski (allocataire)

ASSOCIÉS :

Michèle Archambault (docteur en sciences de l'information et de la communication)  
Isabelle Bernier (docteur en histoire)  
Jean-Michel Chézeau (PR honoraire)  
Nicole Chézeau (MC honoraire)  
Myriam Chopin (MC UHA)  
Virginie Fiesinger (chargée de mission à la vice-présidence recherche de l'UHA)  
Yves Frey (PR agrégé honoraire, docteur en histoire)  
Emmanuel Garnier (PR invité U. Genève, IUF)  
Joseph Gauthier (docteur en histoire)  
Pierre-Christian Guillard (archiviste AREVA-Mines, docteur en histoire)  
Heinrich Hartmann (maître-assistant U. Bâle)  
Michel Hau (PR émérite, U. Strasbourg)  
Iso Himmelsbach (chercheur, U. Freiburg)  
Bernard Jacqué (MC honoraire)  
Philippe Jehin (PR agrégé, docteur en histoire)  
Richard Keller (Conservateur du Musée de l'automobile)  
Catherine Lourdel (IE, SCD UHA)  
Eliane Michelon (directrice des Archives municipales de Mulhouse)  
Olivier Moeschler (chercheur, U. Lausanne)  
Florence Ott (MC en disponibilité)  
Patrick Perrot (chargé de cours UHA)  
Pascal Raggi (MC, U. Nancy 2)  
Bernard Reitel (PR, U. d'Artois)  
Bertrand Risacher (PR certifié, docteur en histoire)  
Anne-Marie Schaller (directrice SCD, UHA)

David Tournier (chargé de cours UHA, docteur en histoire)  
 Najoua Tahri (MC UHA)  
 Marie-Claire Vitoux (MC honoraire)  
 Lauriane With (docteur en histoire)  
 Gilles Wolfs (chargé de cours UHA, docteur en histoire)

## CORRESPONDANTS :

Dan Bernfeld (Eurocultures, coordination FORCOPAR)  
 Georges Bischoff (PR, U. Strasbourg)  
 Bernard Bohly (archéologue, vice-président du programme P25)  
 Chip Buchheit (chargée d'études et d'expertises - patrimoine industriel)  
 Emmanuelle Collas-Heddeland (éditeur)  
 Marianne Coudry (PR émérite, UHA)  
 Marie-Pierre Dausse (MC, Paris 8)  
 Annemarie David (Eurocultures, coordination FORCOPAR)  
 Gracia Dorel-Ferré (IPR-IA honoraire)  
 Thierry Fischer (chargé d'études, ADAUHR)  
 Philippe Fluzin (directeur de recherche CNRS, UTBM)  
 Frédéric Guthmann (magistrat, Chambre régionale des comptes d'Alsace)  
 Jean-Roch Klethy (urbaniste)  
 Pierre Lamard (PR, UTBM)  
 Isabelle Laboulais (PR, U. Strasbourg)  
 Frédéric Luckel (MA, Ecole d'architecture de Strasbourg)  
 Henri Mellon (directeur de l'Association De Dietrich)  
 Bernhard Metz (archiviste Strasbourg)  
 Airton Pollini (MC, UHA)  
 Maria-Teresa Schettino (PR, UHA)  
 Franck Schwarz (Conservation régionale de l'Inventaire)  
 Pierre Vonau (PR agrégé)

